



CONGRES MONDIAL AMAZIGH

ⴰⵔⴰⵎ ⴰⵎⴰⵣⵉⵖ ⴰⵎⴰⵣⵉⵖ
AGRAW AMADLAN AMAZIGH

C.M.A BP 60 - 75861 Paris cedex 18 - Tél/Fax : 33.4.76.25.85.86

Email : congres.mondial.amazigh@wanadoo.fr - www.congres-mondial-amazigh.org

IV^o congrès général du CMA

Nador- Rif-Maroc, 5-6-7 août 2005

Rapport du congrès

- I- Communiqués annonçant le 4^o congrès général du CMA
- II- Programme des travaux du congrès
- III- Allocution introductive du Président du CMA
- IV- Allocutions des invités
- V- Rapports moral et financier de la mandature
- VI- PV de l'assemblée générale
- VII- Résolutions et recommandations du congrès
- VIII- Statuts du CMA
- IX- Allocution de clôture du congrès par le Président élu
- X- Communiqué final du congrès
- XI- Activités du CMA depuis le congrès de Nador
- XII- Revue de presse

Agraw Amadlan Amazigh

ⴰⵔⴰⵎ ⴰⵎⴰⵔⴰⵏ ⴰⵎⴰⵣⵉⵖ

Congrès Mondial Amazigh

Le Congrès Mondial Amazigh (CMA) est une Organisation Internationale Non Gouvernementale regroupant des associations amazighes (berbères) à caractère social, culturel, de développement ou de protection de l'environnement, de Tamazgha (Afrique du Nord), d'Europe et d'Amérique du Nord.

Son but est la défense et la promotion des droits politiques, économiques, sociaux et identitaires (histoire, culture et langue) de la nation amazighe. Pour cela, le CMA s'appuie principalement sur les instruments juridiques internationaux disponibles (Chartes, Traités, Conventions, Accords, etc).

Le CMA a également pour mission de porter la revendication amazighe au niveau international : Informer l'opinion publique internationale, interpeller les gouvernements et les organisations internationales officielles telles que l'ONU, le Conseil de l'Europe, l'Union Européenne, l'UNESCO, etc, afin de les amener à réagir contre les violations des droits du peuple amazigh.

Le CMA s'est également donné le rôle de coordonner et soutenir les actions des associations et des militants œuvrant sur le terrain, en vue de la restauration pleine et entière des droits fondamentaux du peuple amazigh. Le CMA contribue aussi à la formation des cadres militants amazighs en organisant et/ou en favorisant les rencontres, les séminaires, les conférences sur les questions relatives notamment aux Droits de l'Homme.

Le Congrès Mondial Amazigh est né de la volonté des citoyens et organisations amazighs de tous les pays de se doter d'une structure de coordination et de représentation à l'échelle internationale, indépendante des Etats et des partis politiques.

Cette idée, vieille de plusieurs décennies, a été concrétisée en septembre 1995 à St-Rome de Dolan (France) lors d'un pré-congrès qui a réuni une centaine de délégués d'associations, venus des pays de Tamazgha, d'Europe et d'Amérique. Cette rencontre historique a donné naissance à une organisation internationale appelée Congrès Mondial Amazigh (CMA).

Les premières assises du CMA se sont tenues les 27, 28, 29, 30 août 1997 à Tafira (Las Palmas, Iles Canaries). Elles ont réuni, pour la 1^{ère} fois de l'histoire contemporaine, les représentants de l'ensemble de la famille amazighe : Canariens, Rifains, Amazighs de l'Atlas, Soussis, Kabyles, Amazighs de Libye, Touaregs, Chaouis, etc.

Ils étaient plus de 350 pour faire le bilan, débattre et proposer des perspectives nouvelles au mouvement amazigh en général.

Tafira est et restera un moment historique, le moment où les amazighs ont définitivement décidé de prendre en charge eux-mêmes leur propre destinée. De ce 1^{er} congrès sont nés beaucoup de projets et une farouche détermination à restaurer au plus vite les droits fondamentaux de la nation amazighe.

Après Tafira en 1997, les amazighs se sont à nouveau retrouvés pour les deuxièmes assises en 1999 à Lyon, puis les troisièmes à Roubaix. Le quatrième rendez-vous historique des amazighs est prévu pour l'été 2005.

Actuellement le CMA déploie ses activités en fonction des directives et des axes de travail définis par le Congrès Général qui se tient désormais tous les 3 ans.

Iceqqiyen

ⵉⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵏ

Objectifs

Le CMA vise par tous moyens pacifiques et légaux les objectifs suivants :

- Défendre et promouvoir les droits et les intérêts de la nation Amazighe
- Œuvrer pour la reconnaissance officielle (constitutionnelle et institutionnelle) de l'identité amazighe
- Promouvoir et moderniser la culture et la langue amazighes
- Etablir des liaisons entre les amazighs et coordonner leurs actions
- Créer et promouvoir des moyens de communication
- Réhabiliter l'histoire et la civilisation amazighes au niveau de l'enseignement, de la recherche et du patrimoine
- Interpeller les organismes internationaux compétents sur la nécessité de protéger et valoriser le patrimoine civilisationnel amazigh
- Développer des échanges entre le peuple amazigh et les autres peuples
- Promouvoir les valeurs de démocratie et des Droits Humains.

Tiskiwin

ⵜⵉⵙⵉⵎⵓⵏⵉⵏ

Structures

Le CMA est doté des organes suivants :

- Le Congrès Général (CG) qui se réunit ordinairement tous les 3 ans
- Le Conseil Fédéral (CF) composé de 39 membres au maximum, élus par le Congrès général et représentant les différentes régions amazighes
- Le Bureau Mondial (BM) composé de 11 membres au maximum, élus parmi les membres du Conseil Fédéral
- Les structures locales
- Les commissions permanentes : *Histoire, Identité, Langue et Civilisation Amazighes ; Relations Internationales et Droits de l'Homme ; Lutttes et Résistance du Peuple Amazigh ; Finances ; Organique.*



CONGRES MONDIAL AMAZIGH

ⴰⵔⴰⵎⴰⵣⴰⵢⵜ ⴰⵎⴰⵣⴰⵢⵜ ⴰⵎⴰⵣⴰⵢⵜ
AGRAW AMADLAN AMAZIGH

C.M.A BP 60 - 75861 Paris cedex 18 - Tél/Fax : 33.4.76.25.85.86

Email : congres.mondial.amazigh@wanadoo.fr - www.congres-mondial-amazigh.org

IV^o congrès du CMA

Nador (Maroc), 5-6-7 août 2005

Le Bureau du CMA informe l'ensemble des associations membres, les acteurs du mouvement amazigh, les amis et sympathisants du peuple amazigh ainsi que l'opinion publique en général, que le 4^o congrès du CMA initialement prévu pour les 5-6-7 août 2005 à Almeria (Andalucia, Espana), aura finalement lieu aux mêmes dates à Nador (Maroc).

Les craintes relatives aux entraves à la liberté de circulation des personnes entre les deux rives de la Méditerranée et la levée par le Maroc de l'obligation de visas pour les ressortissants de nationalité algérienne, ont justifié cette décision.

Il est rappelé aux associations, aux mouvements, aux personnalités et à toutes les potentialités amazighes que **la date limite d'inscription au congrès est repoussée au 1^{er} mai 2005.**

Les associations membres doivent, dans les plus brefs délais, se mettre en conformité avec les statuts du CMA en envoyant leurs rapports d'activités, le procès verbal de la dernière assemblée générale et se mettre à jour de leurs cotisations. Chaque association pourra être représentée par 2 délégués. Lorsque l'association est représentée par des femmes, le nombre de déléguées n'est pas limité.

Les associations non adhérentes et qui souhaitent adhérer au CMA doivent envoyer par courrier postal leur dossier complet avant le 1^{er} mai 2005 au siège du CMA. Le dossier devra comporter : une fiche d'adhésion à imprimer à partir du site, www.congres-mondial-amazigh.org, rubrique «documents du CMA», les statuts de l'association, l'agrément administratif (s'il y a lieu), le rapport d'activités et le procès verbal de la dernière assemblée générale.

Les personnalités amazighes (militants reconnus, universitaires, écrivains, artistes...) sont également invitées à prendre part au congrès. Elles doivent pour cela remplir et envoyer leur fiche individuelle, disponible sur le site du CMA.

Les modalités pratiques de participation au prochain congrès seront publiées dans quelques jours.

Paris, le 25 mars 2005

Le Bureau du CMA.



CONGRES MONDIAL AMAZIGH

ⴰⵔⴰⵎ ⴰⵎⴰⵏⴰⵏ ⴰⵎⴰⵣⵉⵖ
AGRAW AMADLAN AMAZIGH

C.M.A BP 60 - 75861 Paris cedex 18 - Tél/Fax : 33.4.76.25.85.86

Email : congres.mondial.amazigh@wanadoo.fr - www.congres-mondial-amazigh.org

Communiqué du Conseil Fédéral du CMA

Le Conseil Fédéral (CF), instance législative du CMA, s'est réuni en session ordinaire le 24 avril 2005 à Nador (Maroc). A trois mois du IV^o congrès (5-7 août 2005 à Nador), le CF a consacré l'essentiel de sa réunion à l'examen des préparatifs de ce grand rendez-vous des Amazighs.

Le CF se félicite de la décision prise par le Bureau Mondial (BM), d'organiser pour la première fois, le congrès du CMA sur la terre amazighe continentale. C'est un pas de plus dans l'affirmation des droits légitimes des Amazighs et un symbole de soutien fraternel au peuple Amazigh du Maroc.

Le CF est persuadé que c'est avec fierté et honneur que les Amazighs du Maroc vont accueillir à Nador, toute la famille amazighe par delà les frontières.

Le CF exhorte les associations, les personnalités et la population amazighes du Maroc et principalement de la région du Rif, à se mobiliser et à réunir tous les moyens pour faire de cet événement exceptionnel, une étape décisive dans la lutte pacifique des Amazighs pour le recouvrement de tous leurs droits, mais aussi un moment de joie de se retrouver et d'approfondir les relations entre toutes les composantes de la nation amazighe.

Ce IV^o congrès qui revêt symboliquement, comme pour celui de Tafira (Canaries), un caractère historique notamment parce qu'il se tient sur le sol amazigh, sera un congrès ouvert à toutes les organisations, personnalités et sensibilités amazighes, dans le respect des textes fondamentaux qui régissent le CMA.

Le CF tient déjà à remercier par avance, les personnalités amazighes qui ont exprimé leur disponibilité à apporter leur soutien à l'organisation logistique du congrès de Nador. Le CMA a besoin de la contribution de toutes les potentialités dans le but d'assurer le plein succès de cette assemblée.

Le CF confirme que la tenue de ces assises amazighes à Nador est non seulement conforme aux principes du droit international mais également tout à fait respectueuse de la réglementation en vigueur au Maroc. Les autorités locales et nationales marocaines sont invitées à veiller au strict respect des droits et des libertés fondamentales, dont fait partie la liberté de se réunir.

Nous sommes convaincus que ce congrès du CMA réuni pour la première fois à Nador, sera non seulement un tremplin pour les libertés et les droits fondamentaux du peuple amazigh mais aussi une impulsion significative en faveur des principes démocratiques et de l'instauration de l'Etat de droit au Maroc et dans toute la région nord-africaine.

Nador, le 25 avril 2005

Le Conseil Fédéral du CMA.

IV^o congrès général du CMA

Nador (Rif, Maroc), 5-6-7 août 2005

Programme prévisionnel du congrès

Jedi 4 août

14h-20h : Accueil des délégués et invités, inscriptions, délivrance des badges

Vendredi 5 août

8h : Accueil des délégués et invités, inscriptions, délivrance des badges

10h : Ouverture officielle du IV^o congrès général du CMA

Séance plénière ouverte au public

- «Le CMA, an 10»: reportage vidéo
- Allocution de bienvenue et déclaration d'ouverture du congrès par le Président du CMA
- Allocution d'un représentant par délégation régionale
- Allocutions des invités : Représentant-e-s de : GTPA (UN-Genève), PNUD, UE-Bruxelles, UNESCO, UA (direction des droits de l'homme), des peuples amis, des représentant-e-s d'ONG spécialisées dans les questions de Droits Humains, de Coopération et Développement d'Italie, de France, d'Espagne, d'Algérie, Maroc...

12h 30 : Déjeuner

14h00 : Ouverture de l'assemblée générale du CMA

Séance plénière ouverte aux délégués, observateurs, invités et presse

- Rapport moral présenté par le Président
Débat et vote du rapport
- Rapport financier présenté par le trésorier
Débat et vote du rapport
- Election du Bureau du IV^o congrès et démission des instances actuelles (BM, CF)
- Présentation et adoption des commissions de travail
- Inscription des congressistes dans les différentes commissions

17h30 : pause café

18h00 : Réunion des commissions de travail

- Election d'un(e) Président(e) de commission
- Désignation de 2 rapporteurs pour chaque commission

20h00 : Fin des travaux de la 1^{ère} journée, dîner.

Samedi 6 août

9h00 : Travaux en commissions

12h30 : Déjeuner

14h00 : Reprise des travaux en commissions

17h30 : Fin des travaux en commissions et pause café

18h00 : Rédaction des rapports des travaux des commissions et préparation par le Bureau du congrès, du projet de déclaration finale du IV^o congrès.

19h00 : Dîner

20h00 : Séance plénière

- Propositions de modifications/compléments de quelques articles des statuts du CMA
- Présentation des rapports des commissions, débats et adoption

22h30 : Fin des travaux de la 2^{ème} journée

Dimanche 7 août

9h00 : Séance plénière

Suite de la présentation des rapports des commissions, débats et adoption.

12h00 : Déjeuner

14h00 : Election des nouvelles instances du CMA

- Election des membres du CF
- Election des membres du BM
- Présentation des nouvelles instances à la plénière
- Lecture et adoption de la déclaration finale
- Allocution du nouveau président(e) et clôture du IV^o congrès du CMA.

Publication du communiqué de presse par le nouveau BM.

19h00 : Dîner

20h30 : Gala artistique de clôture du IV^o congrès du CMA.

IV° congrès général du CMA

5-6-7 août 2005, Nador, Rif, Maroc

Allocution d'ouverture du congrès par Belkacem Lounes, Président du CMA

Istma, Aima, azul fellawent, azul fellawen

Ansuf yiswent, asuf yiswen a timazighin d imazighen, ar Nador, g Arrif, g akal nnegh, g tmurt nnegh, tamurt n Tmazgha.

Azul, ansuf i marra inebgawen nnegh id yusan ad hedren yidnegh, ad ilin yidnegh, ad ilin af idis nnegh, da, di temlilit-a n Nador.

Tura ad ssiwlegh s tefransist acku inebgawen nnegh ur ssinen Tamazight.

Mmes, Mrs, chères sœurs, chers frères, cher-e-s ami-e-s,

Au nom du Congrès Mondial Amazigh, je vous salue très chaleureusement en vous adressant un grand « azul » et vous souhaite la bienvenue à Nador, dans cette région du Rif, qui, avec courage, honneur et fierté, accueille ce 4° congrès général du CMA, le premier qui se déroule sur le sol de Tamazgha continentale.

Bienvenue à tous nos ami-e-s qui nous honorent et qui par leur seule présence, nous expriment leur amitié et leur solidarité. Merci à vous, amis représentants des peuples Catalan et Basque, merci à vous ami-e-s venus d'Espagne, d'Italie, de Hollande, de Belgique, d'Allemagne, du Danemark...

Merci aussi à ceux qui se sont excusés de ne pouvoir être avec nous aujourd'hui et qui nous assurent de leur soutien.

Bienvenue à toutes les délégations amazighes de toutes les régions du Maroc, des Canaries, de Libye, du pays Touareg et d'Europe.

Merci aussi à la presse ici présente en nombre pour assurer la couverture médiatique de notre congrès. Je voudrais saluer particulièrement la presse amazighe qui a soutenu le CMA depuis toujours, notamment Le Monde Amazigh, Tawiza, et les autres journaux amazighs, ainsi que Berbère TV qui a fait le déplacement spécialement depuis Paris.

Un immense merci enfin à tous les membres du comité d'organisation du congrès de Nador et particulièrement à l'association Tanukra qui en assuré la coordination et notamment son Président Nasser Benseddik, pour les immenses efforts consentis afin d'assurer les conditions nécessaires à la tenue de ces assises.

Je me dois aussi d'adresser notre reconnaissance infinie et rendre un vibrant hommage à celui sans qui ce congrès n'aurait jamais pu avoir lieu, celui qui, spontanément nous a ouvert les portes de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nador en nous disant « faites comme chez vous », Tarik Yahya, Président de la CCI de Nador. Sa contribution à la réalisation de congrès a été déterminante politiquement, économiquement et même psychologiquement. *Seg ul, tanemmirt attas Tariq.* Je remercie également et très chaleureusement Hocine EL-Hammouti, directeur de la CCI ainsi que l'ensemble de son personnel, qui n'ont ménagé aucun effort, toujours disponibles, aimables, généreux et dévoués militants de la cause amazighe.

Dans les circonstances d'hostilité que Tamazight rencontre en permanence, cette assemblée de Nador est un événement historique qui, par le simple fait qu'elle se tienne, constitue pour moi, déjà une réussite inespérée. Jusqu'au jour de l'ouverture de ce congrès, beaucoup d'Amazighs, militants ou non et même certains parmi nos membres, ne croyaient pas que ce congrès allait avoir lieu. Pour eux, un rassemblement amazigh international indépendant à Nador, cela n'était tout simplement pas imaginable. Et pourtant...Et pourtant nous sommes là et bien là et chacun peut se pincer pour vérifier que nous ne sommes pas dans un rêve mais c'est bien une réalité que nous vivons.

Ce moment, nous le savourons et nous le savourerons longtemps car nous en avons rêvé, nous l'avons voulu et nous l'avons réalisé, nous-mêmes, envers et contre tout !

Et en définitive, ce 5 août 2005 est un grand jour car c'est un jour rare où nous sommes ensemble, nous imazighen, bien entourés de nos amis, heureux et fiers de vivre ce moment de liberté retrouvée et de contribuer ainsi à créer et à élargir les espaces de liberté pour nous mais des espaces de liberté dont profiteront nécessairement les autres aussi !

Notre joie d'être ensemble est grande mais pas complète car la délégation amazighe d'Algérie manque parmi nous. Cette absence est tout simplement due aux frontières fermées des Etats algérien et marocain, constituant ainsi une interdiction à la liberté de circulation des Amazighs sur leur propre sol de Tamazgha. Notre ami et collègue Saïd Zamouche, Président de l'association Numidya d'Oran et membre du Bureau du CMA, a quant à lui été privé de son passeport après avoir été injustement condamné à un an de prison avec sursis, à cause de ses activités de militant amazigh.

A toutes celles et ceux qui sont absents à ce congrès malgré eux, nous leur redisons notre sympathie et notre solidarité indéfectible. Quant à ceux qui gouvernent contre les droits et les intérêts du peuple, qu'ils sachent que l'union de la nation amazighe est en marche et que rien ne pourra nous détourner de notre destin de liberté.

Ce rendez-vous, nous le considérons comme exceptionnel mais ce que nous revendiquons fondamentalement n'a rien d'extraordinaire : nous voulons seulement exister en tant qu'Amazighs, avec tous nos droits individuels et collectifs, en tant que peuple. Nous réaffirmons ici, à cette occasion, que notre pays c'est Tamazgha, de Siwa aux Canaries et de Nador jusqu'aux rives du fleuve Niger, que notre histoire est glorieuse et plurimillénaire, constellée de combattants de la liberté, de Massinissa à Mohand Ait-Khettab, en passant par Jugurtha, Dihya et bien d'autres héros nationaux amazighs, que notre langue et notre culture sont encore vivaces et recèlent des valeurs universelles. Notre projet est résolument démocratique, un projet de liberté, de laïcité, de tolérance, de droit et pacifique, en faveur de notre peuple mais favorable aussi à ceux qui vivent à nos côtés, favorable à la paix et à l'amitié que nous voulons entretenir avec tous les peuples de notre espace régional, la Méditerranée occidentale et avec tous les peuples du monde.

Pour Tamazgha (Afrique du Nord) d'aujourd'hui et de demain, je voudrais réaffirmer que la problématique amazighe est désormais incontournable et qu'il est vital que chacun prenne conscience qu'elle représente la chance, l'espoir, le biais par lequel pourra être instaurée la démocratie dont nous avons tant besoin ici, sur les rives sud de la Méditerranée.

Je voudrais enfin rappeler et insister sur le fait que dans notre conception, « Tamazight » ne se limite pas à la culture et à la langue. Il s'agit pour nous, d'un concept global, d'un projet sociétal conforme à nos valeurs ancestrales et se prolongeant vers la modernité et l'universel. Par sa nature, notre projet, respectueux des droits et des libertés de chacun, se veut en même temps un rempart contre tous les obscurantismes et les intégrismes.

Il est donc nécessaire que chaque personne éprise de valeurs humaines, qu'elle soit Amazighe ou non, que chaque organisation citoyenne, parti politique et/ou institution publique qui souhaite sincèrement l'avènement d'un avenir paisible et prospère, d'aider à la concrétisation du projet amazigh et non le combattre comme on le fait ici au Maroc et ailleurs.

Les institutions du nord-Méditerranée, notamment l'UE, les Etats qui la composent, les peuples et les organisations de la société civile ont aussi un grand intérêt à soutenir le projet amazigh car, qu'on le veuille ou non, nous partageons le même espace géographique, l'Euro-Méditerranée, et nous avons un intérêt commun à être partenaires pour faire de cette région, un espace de paix, d'amitié et de coopération fructueuse.

Tikkelt tayed'nin ansufyiswen, encore une fois bienvenue à toutes et à tous à Nador et bon congrès !

Vive Nador 2005, Tudert i Nador 2005, Tudert i tmazight !

Nador, 5 août 2005

Belkacem Lounes

IV CONGRÈS GÉNÉRAL DU CONGRÈS MONDIAL AMAZIGH
Session Inaugurale Plénière
Vendredi 5 août 2005, à Nador (Rif, Maroc)

DAVID MINOVES

Lieu: Chambre de Commerce, Industrie et Services de Nador
Heure: 10:00h

Autorités, conférenciers, participants et autres personnes qui m'accompagnent, mesdames et messieurs. Bonjour.

En premier lieu, je voudrais remercier très sincèrement les organisateurs pour m'avoir invité à participer à la session inaugurale de ce IV Congrès général du Congrès Mondial Amazigh (CMA).

Le Gouvernement de Catalogne reconnaît dans la culture amazighe une culture millénaire liée à la Méditerranée, qui est un espace géopolitique et socioculturel où la Catalogne est intégrée, et auquel elle s'identifie pleinement. L'identité amazighe constitue un pilier de l'histoire de l'Afrique du Nord. Ainsi le démontrent les études anthropologiques, archéologiques, sociologiques et linguistiques.

Bien qu'ayant souffert la force d'importantes civilisations, les amazighs, aussi connus comme berbères, ont démontré une grande capacité de résistance devant les menaces constantes, qui menèrent, presque, à la disparition de la culture amazighe.

L'élan de la société civile est une grande force qui a commencé à porter fruit, à travers son action en faveur des droits fondamentaux : droits humains, amélioration du statut personnel de la femme, et la reconnaissance institutionnelle de la culture amazighe. La constitution en 1995 du Congrès Mondial Amazigh, (organisation non gouvernementale qui réunit une centaine d'associations amazighes du Nord de l'Afrique, Europe et Amérique) est un bon exemple de la volonté du peuple amazigh de coordonner ses efforts afin de revendiquer et réhabiliter sa culture, dont les fondements sont la liberté, laïcité, les droits humains et la démocratie.

La croissance des mouvements migratoires arrivés durant les dernières décennies ont augmenté la diversité culturelle de la Catalogne. Ceci a favorisé la formation de communautés d'origines très diverses, qui aux côtés de la population autochtone, ont construit une nouvelle société où la diversité culturelle est un élément fondamental.

L'importance de la communauté amazighe dans notre pays est significative, ce qui contribue à enrichir notre société et notre culture. La majorité des immigrants maghrébins sont d'origine amazighe, et possèdent d'importantes communautés organisées à Barcelone, Vic, Terrassa et autres villes catalanes.

De nos jours, la langue amazighe est la quatrième la plus parlée en Catalogne. Mais si nous tenions en compte que beaucoup d'arabophones en Catalogne sont Amazighs, on pourrait affirmer que le tamazigh est la troisième langue la plus parlée en Catalogne, après le catalan et l'espagnol.

Ce fait démontre la nécessité de créer des espaces d'interaction qui rapprochent la société catalane à une culture et une communauté qu'on sent de plus en plus proches.

A la fin du mois de juin de cette année, l'Institut Européen de la Méditerranée a organisé à Barcelone un symposium international sur la culture amazighe, en collaboration avec l'Agence Catalane de Coopération au Développement. Plus d'une cinquantaine de participants (académiciens, spécialistes, journalistes, représentants institutionnels d'associations civiles) procédant majoritairement du Maghreb, ont eu l'occasion de débattre les différents aspects de la culture amazighe depuis diverses optiques : l'histoire, l'anthropologie, la langue, l'écriture, la littérature, mais aussi d'autres aspects faisant référence à la participation, représentation, communication, associationnisme et développement.

Des activités comme celle-ci contribuent à faire connaître à la population catalane cette culture méditerranéenne, et à s'approcher à la réalité actuelle et aux défis du futur de la communauté amazighe.

Le gouvernement de la Generalitat interprète la diversité culturelle comme un fait historique inévitable, et la gestion de cette diversité, comme une nouvelle obligation pour notre société. La reconnaissance de la différence culturelle signifie aussi l'incorporation d'un élément transformateur de la société catalane, qui forme part de sa structure inhérente. La Catalogne, en tant que société d'accueil, a la capacité de faire un pas vers l'intégration de la diversité engendrée par l'immigration. Dans ce sens, il serait opportun de rappeler que le Plan Directeur 2003 – 2006 qui régit la coopération catalane, a pour objectif stratégique l'incorporation et le renforcement des langues propres.

Toujours dans le domaine de la coopération, la Generalitat de Catalogne porte à terme, à travers l'Agence Catalane de Coopération au Développement et ses partenaires (associations et municipalités) des projets de développement local, spécialement au nord du Maroc et la Kabylie. Ces projets de coopération au développement sont dirigés à la création de structures sociales qui permettent d'améliorer les conditions de vie d'une population soumise à des difficultés économiques. Mais ces projets prétendent aussi renforcer les mouvements sociaux et le tissu associatif de ces régions, afin de permettre la construction d'un projet social économique spécifique, et auto-soutenable.

En ce qui concerne les aspects culturels, la Catalogne a la volonté de porter à terme une expérience pilote de l'enseignement amazigh durant le prochain cours académique, à travers le Département d'Education. En ce sens, depuis l'Agence Catalane de Coopération au Développement, on offrira le support aux matériels pédagogiques nécessaires à l'aboutissement de cet objectif.

D'un autre côté, et tel qu'annoncé par le Conseiller d'Administrations Publiques de la Generalitat de Catalogne, Joan Carretero, à l'occasion de la session inaugurale du symposium international de Barcelone de juin, depuis le Gouvernement de la Generalitat nous nous engageons à la création d'un observatoire de recherche, information et documentation en Catalogne, pour faire connaître un peuple et une réalité jusque là invisibles, et qui aujourd'hui réclament leur espace.

Finalement, je voudrais féliciter à nouveau l'organisation de ce congrès, et réitérer l'importance du fait que ce soit la première fois que cet événement est organisé sur la rive sud de la Méditerranée, origine de la culture amazighe.

J'espère que les journées qui commencent aujourd'hui seront un espace de réflexion et d'analyse en mesure de générer des propositions constructives servant à renforcer l'organisation. De même, je souhaite que cette plateforme contribue à la consolidation et le progrès de la communauté et de la culture amazighe, et à la reconnaissance de sa spécificité de son identité.

Merci.

IV^o congrès général du CMA

Nador, Rif, Maroc, 5-6-7 août 2005

Rapport moral

présenté par Belkacem Lounes, Président du CMA

Istma, Aitma azul fellawen/t,

Chères sœurs, chers frères, cher(e)s ami(e)s

Le congrès de Roubaix où j'ai été élu il y a 3 ans, a formulé 32 résolutions et recommandations que les instances du CMA, CF et BM devaient concrétiser. Celles-ci ont été en grande partie réalisées mais sans que leur résultat ne soit visible sur le terrain. Le territoire couvert par le CMA est immense (Tamazgha et la diaspora), les problèmes que vivent imazighen sont nombreux et importants, et les moyens dont dispose notre organisation sont dérisoires. Néanmoins, le CMA a travaillé en privilégiant 3 principaux axes :

- Actions vis-à-vis des instances internationales
- Actions vis-à-vis des gouvernements
- Coopération avec la société civile amazighe
- Coopération avec la société civile internationale et les peuples amis.

I-Actions du CMA auprès des Instances internationales

Conformément à sa mission principale de porter la question amazighe sur la scène internationale et de défendre les droits légitimes des imazighen, le CMA s'est saisi des principaux instruments juridiques disponibles, afin de faire pression sur les Etats qui violent nos droits individuels et collectifs.

C'est ainsi que le CMA a élaboré des rapports (que vous trouverez dans le document distribué) sur un certain nombre d'Etats, dont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et la Libye, la France, qui ont été présentés aux différents organes compétents des Nations Unies qui ont eu à examiner les situations dans ces différents Etats. Se basant notamment sur nos rapports, les instances des Nations Unies et de l'UE, ont tiré des conclusions en faveur de nos revendications.

Lorsqu'il y a des violations graves des droits humains et notamment en cas de violences, le CMA a interpellé les rapporteurs spéciaux des Nations Unies afin qu'ils interviennent en urgence pour faire cesser les violences Etatiques (cas de la Kabylie, de Tamassint ou de la région des Aurès, par exemple).

Parallèlement, le CMA continue de participer, autant que possible, à des rencontres comme le Groupe de Travail des Nations Unies sur les droits des Peuples Autochtones à Genève, ou au Forum Permanent des Peuples Autochtones, à New-York.

II- Actions vis-à-vis des gouvernements

Vis-à-vis des gouvernements, l'action du CMA est différente selon la nature plus ou moins démocratique de l'Etat en question. Le CMA prône le dialogue et même la coopération avec n'importe quel gouvernement mais sur la base de principes démocratiques et de sincérité. Bien souvent malheureusement, nous sommes plus souvent en position de confrontation que de coopération. Cela est particulièrement le cas avec tous les Etats nord-africains qui préfèrent diaboliser le CMA, plutôt que de le considérer comme un partenaire crédible. C'est pourquoi, les interventions du CMA sur la scène publique, portent essentiellement sur le rappel permanent des exigences des Amazighs et sur la dénonciation des violences institutionnelles et les violations des droits ainsi que notre refus des solutions qui ne soient pas fondées sur les principes démocratiques. Le CMA use généralement de déclarations, de communiqués et autres lettres ouvertes publiés par la presse, pour

interpeller les décideurs, à quelque niveau qu'ils soient, pour faire cesser les atteintes aux droits et aux libertés et faire respecter les obligations des Etats en matière des droits individuels et collectifs du peuple amazigh.

Sachant que le CMA n'est pas reconnu par les Etats, il n'y a jamais eu de contacts directs entre notre organisation et les gouvernements nord-africains.

III- Coopération avec les organisations de la société civile amazighe :

Les membres des instances dirigeantes du CMA savent combien il est important d'être présents sur le terrain et de prendre des initiatives concrètes. Le contact direct avec les associations et les populations constitue un moyen privilégié de consolider le tissu relationnel amazigh et d'éduquer les consciences. C'est pourquoi, les visites de terrain sont une des priorités du CMA, en témoignent les nombreux déplacements du Président du CMA et des autres membres du Bureau. Cependant, chacun doit avoir à l'esprit que le CMA ne finance pas les déplacements de ses membres et les associations n'ont pas les moyens de le faire. C'est le principal obstacle à l'action du CMA sur le terrain. Il faut savoir rendre hommage à ceux qui prennent sur leur temps et puisent dans leurs ressources personnelles pour tenter d'assumer leur lourde responsabilité et répondre aux espoirs de millions d'Amazighs. La revue de presse qui figure dans le document distribué, rend compte partiellement de ce travail de terrain du CMA.

Je voudrais quand même faire remarquer, qu'en ma qualité de président, j'avais dit à Roubaix il y a 3 ans, que j'allais être exigeant d'abord avec moi-même et ensuite avec les autres. Je crois que je l'ai relativement été avec moi-même mais je n'ai pas su l'être avec les autres. Sachez par exemple, qu'en juin 2005, moins de 10 associations étaient à jour de leurs cotisations et que bien souvent, les informations qui nous remontent de la base sont rares et largement incomplètes. Et pour tout vous dire, nous travaillons davantage avec les informations de la presse amazighe que celles qui sont sensées nous parvenir de nos membres. Cela découle essentiellement de la faiblesse structurelle des associations amazighes privées des subventions publiques et dont les membres sont confrontés au harcèlement administratif, policier et judiciaire comme c'est le cas de Said Zamouche en ce moment à Oran, aux interdits, aux discriminations et toutes sortes d'obstacles.

En tout état de cause, beaucoup d'efforts autant dans le contenu que dans nos méthodes de travail nous attendent.

IV- Coopération avec la société civile internationale et les peuples amis

En qualité d'ONG, le CMA a pris part à de nombreuses initiatives internationales, parmi lesquelles on peut citer la participation au Forum Social Européen et au processus du Forum Social Méditerranéen, dont la première édition s'est déroulée en juin 2005 à Barcelone.

Le CMA a également participé à un grand nombre de rencontres, conférences, colloques et symposiums au niveau international : Almeria, Bilbao, Fribourg, Genève, Barcelone, Paris, Marseille, St-Etienne, Lille, Amsterdam, Valencia, etc.

Le CMA a également entrepris de développer sa coopération avec les peuples sans Etats notamment au niveau méditerranéen. La relation entre les peuples Amazigh et Catalan est la plus avancée mais il existe des perspectives prometteuses avec les peuples Basque, Sarde, Kurde...etc.

Vous trouverez tout cela, bien plus développé dans le document qui vous a été distribué.

Je vous remercie pour votre attention et je vous invite à débattre de ce rapport moral avec les membres du Bureau ici présents.

Tanemmirt.

Nador, 5 août 2005

Belkacem Lounes

IV^o congrès général du CMA

Nador, Rif-Maroc, 5, 6, 7 août 2005

Rapport financier

Ce rapport porte sur les exercices : du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003, du 1^{er} juillet 2003 au 30 juin 2004 et du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005.

Contrairement au précédent rapport présenté lors de l'AG de Roubaix qui comportait le détail des recettes et dépenses liées à l'AG de Lyon, celui qui vous est présenté aujourd'hui ne portera que sur les ressources et les emplois propres à la vie normale de l'Organisation.

En effet, les frais engendrés par l'AG de Roubaix ont été pris en charge par les autorités locales sous forme de subventions accordées à l'association Afus deg Fus.

- Les ressources propres à l'Organisation :

Elles proviennent exclusivement des cotisations des associations membres et de dons de militants Amazighs.

- Les emplois :

Les postes principaux sont : le téléphone, internet, fournitures diverses et certains frais de déplacement des membres du Bureau et plus particulièrement du Président.

A l'instar des années précédentes, la plupart des associations membres n'ont payé leurs cotisations qu'à la veille de l'Assemblée Générale.

Ce retard n'est dû ni à la mauvaise volonté des associations ni au laxisme du trésorier qui n'a pas cessé de les relancer mais aux difficultés financières que connaissent les associations elles-mêmes, en particulier les associations de Tamazgha.

C'est pour cette raison d'ailleurs le montant de la cotisation a été ramené à 55 € au lieu de 110, pour les associations des pays de Tamazgha.

Résultat

Pour les trois exercices, le montant total des ressources est de 9209,00 €.

Le montant total des emplois est de 16377,00 €.

Le déficit est de 7168,00 €.

Au 22 juillet 2005, le solde du compte courant au niveau de la banque est de + 644,32 €.

Le déficit de 7168,00 € a été couvert par les avances consenties par :

- Belkacem LOUNES pour : 5200,00 €,
- Ahcène BOZETINE pour : 1498,00 €,
- Khadija BOULMEDARAT : 320,00 €,
- CERAK (frais de participation au FSE) : 150,00€

Enfin, le Président a également fait don au CMA de la somme de 2620 € correspondant aux frais de déplacement pour des missions réalisées au nom de notre Organisation (Genève, Barcelone, Algérie, Maroc...).

Bien entendu, nous ne devons pas oublier que certains membres du Bureau et plus particulièrement le Président ont consacré beaucoup de leur temps au CMA à titre bénévole. Ce temps consenti, c'est aussi de l'argent, qu'ils en soient remerciés.

Nador, le 5 août 2005

Le Trésorier,
Ahcène BOZETINE

IV° congrès général du CMA

Nador, Rif, Maroc, 5-7 août 2005

Procès verbal de l'assemblée

Vendredi 5 août 2004

L'ouverture solennelle du 4^{ème} congrès général du CMA s'est effectuée à 10h00 dans la salle de conférences de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nador, en présence des délégué-e-s amazigh-e-s, des invité-e-s, artistes, de la presse écrite et audiovisuelle amazighe, marocaine et internationale (Algérie, France, Espagne) et de nombreux militants amazighs du Rif. Plus de 600 personnes ont ainsi assisté à la séance inaugurale du congrès. Le congrès de Nador a également enregistré plusieurs dizaines de messages de félicitations et de soutien.

Le Président du CMA a fait remarquer l'absence de la délégation amazighe d'Algérie au congrès de Nador. Il a expliqué que cette absence était due à la fermeture des frontières terrestres entre l'Algérie et le Maroc et à l'inexistence voulue par les Etats, de liaisons de transports entre l'Algérie et Nador, ce qui complique et renchérit considérablement les déplacements. Il a également informé l'assistance que les autorités algériennes ont refusé le renouvellement du passeport de Said Zamouche, président de l'association Numidya d'Oran et membre du Bureau du CMA, et qui de ce fait, a été empêché de venir à Nador. Il a annoncé qu'en conséquence de cela, il a été convenu que la délégation amazighe d'Algérie se réunirait simultanément à Tizi-Ouzou, en Kabylie, et participerait à tous les travaux du congrès de Nador, via une relation internet mise en place entre les deux capitales régionales.

Il est à noter que cette séance inaugurale a été ouverte au public.

Les présents ont tout d'abord été conviés à suivre un reportage vidéo sur les moments forts de la vie du CMA, intitulé « Le CMA, an 10 » .

Le Président, Belkacem LOUNES, a ensuite prononcé une allocution de bienvenue aux congressistes et invités et remercié le comité d'organisation et les responsables de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nador pour le soutien matériel qu'ils ont apporté à ce grand rendez-vous amazigh. Il a ensuite déclaré officiellement ouvert le 4^{ème} congrès général du CMA.

A l'issue de son allocution de bienvenue, le Président a donné la parole aux personnalités et invité-e-s du CMA. Se sont donc exprimés successivement,

- Tarik Yahia, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nador,
- David Minoves, Directeur Agence Catalane de Coopération pour le Développement
- Rosa María Bonas, Députée Catalane au Parlement espagnol
- Agustí Colomines, Directeur du Centre Unesco de Catalunya
- Salwa Gharbi, Direction des Droits Humains et de la diversité culturelle, Centre Unesco de Catalunya
- Xabi Larralde, Udalbiltza, Conseiller municipal de Baiona, Pays Basque
- Angeline Van Achterberg, NCIV, ONG de défense des droits des peuples autochtones, Amsterdam
- Anna Lisa Chessa, Red Cultural Mediterranea, Sardena, Italia

- Manuel Migueles, Dos Orillas, ONG, Espana
- Agustin Gomes, CGT-A, Andalucia, Espana.

Comme c'est désormais la tradition, la parole a été ensuite donnée aux représentants de chaque région afin de présenter l'état des droits des imazighen dans chacune des régions de Tamazgha et de la diaspora. Ont donc pris la parole,

- Mohamed Handaine pour le Maroc
- Hadizatou François pour le pays Touareg
- Jaime Saenz, pour les Canaries
- Khalid Hediouchi, pour la Libye
- Atmane Sayad, pour la diaspora
- En l'absence de la délégation amazighe d'Algérie, Belkacem Lounes a fait un bref exposé de la situation dans ce pays.

13h30 : Fin de la séance de la matinée.

14h : Déjeuner

16h00 : Ouverture de l'assemblée générale du CMA en séance plénière en présence des délégués des associations, des observateurs, des invités et de la presse.

Une minute de silence a été observée par l'assemblée en hommage à toutes les victimes tombées au nom de l'amazighité, de la liberté et de la dignité.

La séance Le Président du CMA, Belkacem LOUNES, a présenté au nom du BM, le rapport moral concernant la mandature qui s'achève en insistant sur à la fois le travail effectué et sur les insuffisances constatées, notamment eu égard aux ambitions affichées (voir extraits du rapport moral ci-joint). Les délégués ont félicité le BM et le Président du CMA pour le travail accompli durant les trois dernières années. Toutefois, ils ont mis l'accent sur le manque de communication entre les instances du CMA et les associations, particulièrement celles de Tamazgha. Ils ont relevé la défaillance de certains membres et la non communication des rapports moral et financier avant l'Assemblée Générale.

Un débat s'est ensuite ouvert entre les délégués et le BM, concernant aussi bien les actions entreprises, que le fonctionnement des instances du CMA.

Le rapport moral a ensuite été approuvé par la majorité des délégués (2 abstentions).

M. AHCÈNE BOZETINE, trésorier, a ensuite présenté le rapport financier.

Des éclaircissements sur la situation financière du CMA lui ont ensuite été demandés par les délégués, auxquels le trésorier a apporté les réponses nécessaires.

Certains délégués ont insisté sur la nécessité de rechercher les subventions auprès des organismes publics et les ONG.

Le rapport financier soumis au vote a ensuite été approuvé à l'unanimité des délégués.

Aussitôt après et comme cela est la règle, le Bureau Mondial et le Conseil Fédéral ont démissionné.

L'assemblée a ensuite procédé à l'élection du bureau provisoire chargé de diriger les travaux du congrès. Après enregistrement des candidatures et les élections, le bureau élu se présente comme suit :

- Président : Belkacem Lounes
- Vice-Présidente : Izza
- Vice-Président : Abdesslam Bouaddi

19h : Fin des travaux de l'après-midi.

19h30 : Diner

21h : Reprise des travaux en séance plénière

Cette séance devait être consacrée à l'adoption des thèmes qui seront traités par les commissions de travail du congrès. Les congressistes ont débattu de la proposition de l'ancien Bureau du CMA qui comportait 4 thèmes.

- Luttés et résistances amazighes ou évolution de la situation dans les différentes régions amazighes et la diaspora (sur les plans politique, économique, social, culturel)
- Stratégies/Perspectives : droit à l'autodétermination, rôle de la diaspora, redéploiement organisationnel du CMA, finances
- Relations institutionnelles et Droits Humains : relations avec les Etats et organismes intergouvernementaux, Etats étrangers, peuples amis, autres peuples
- Identité et Droits de l'Homme (l'identité amazighe, amazighs/non amazighs en Tamazgha, nationalités/citoyenneté/identité amazighe, autochtonie, minorités).

Après débat, la plénière a finalement adopté les thèmes suivants :

- 1 Résistances et luttés des Amazighs,
- 2 Stratégies et relations internationales,
- 3 Terre, environnement et développement durable,
- 4 Social, culture, langue, information et communication,
- 5 Organisation, juridique et finances.

Les congressistes ont alors été invités par le président de séance à s'inscrire dans l'une des 5 commissions de travail qui devaient débiter leurs travaux le lendemain matin.

23h30 : Fin des travaux de la 1ere journée du congrès.

Samedi 6 août 2005

9h : Réunion des 5 commissions de travail. Avant d'entamer ses travaux, chaque commission a élu un président et deux rapporteurs.

13h : Déjeuner

15h : reprise des travaux en commissions. À l'issue des travaux, une synthèse sous forme de rapport final a été rédigée par le président et les rapporteurs de chaque commission.

19h : Diner

21h00 : réunion de tous les congressistes en séance plénière pour discuter et adopter les rapports des commissions. Un rapporteur de chaque commission a présenté le rapport final à l'assemblée générale qui l'a débattu, amendé avant de l'adopter définitivement.

La commission « Organisation, Juridique et Finances » a complété l'article 8 des statuts en précisant :

« Ne peut être membre du CF toute personne ayant des responsabilités politiques. »

En cas de défaillance dûment constatée, d'un de ses membres, le CF peut procéder à son remplacement par un membre de la même association ».

Cette proposition a été adoptée à la majorité des congressistes.

Le nouvel article 9 des statuts est enrichi d'un nouveau paragraphe:

« Le Président du CMA choisit les membres du Bureau Mondial au sein du CF, en respectant l'équilibre régional. Il présente les membres du BM au CF pour approbation ».

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

La délégation amazighe d'Algérie qui s'est réunie parallèlement à Tizi-Ouzou, a transmis (par email) les résultats de ses travaux au bureau de l'AG, qui les a présentés à la plénière, qui les a débattus et amendés avant de les adopter, en même temps que ceux des commissions réunies à Nador.

23h : Fin des travaux de la 2^{ème} journée du congrès

Dimanche 7 août

9h : Poursuite en assemblée plénière des débats sur les rapports des commissions.

11h30 : Fin des débats et des adoptions des rapports des commissions.

12h : Elections des nouvelles instances du CMA : Conseil Fédéral et Bureau Mondial. Présentation par le président de séance, des modalités du scrutin. Le Conseil Fédéral se compose de 39 membres au maximum, avec la répartition géographique suivante : Maroc, Algérie, diaspora, 10 membres chacun, Pays Touareg et Canaries, 3 membres chacun, Tunisie, Libye, Siwa, 3 membres. Le Président du CMA et le Bureau Mondial (BM) doivent être élus parmi les membres du Conseil Fédéral (CF).

Chaque délégation régionale s'est ensuite retirée pour procéder à l'élection de ses délégués au CF. La délégation amazighe d'Algérie a procédé de la même manière et a ensuite transmis ses résultats au Bureau du congrès de Nador.

14h : Proclamation des résultats des élections au CF, présentation des nouveaux élus à l'assemblée plénière.

14h30 : Déjeuner

15h30 : Réunion du Conseil Fédéral afin d'élire le nouveau président et les membres du Bureau Mondial. Bouzid Sennane a présidé cette séance au début de laquelle il a demandé que les candidat-e-s à la présidence du CMA se fassent connaître et que le scrutin aura lieu à bulletin secret. Un seul candidat s'est manifesté, Belkacem Lounes. Le vote a ensuite eu lieu et le candidat unique a été élu à l'unanimité.

Le Président de séance a ensuite fait observer une pause de la réunion afin de permettre au Président du CMA de désigner l'équipe qui composera le nouveau Bureau Mondial, conformément aux nouveaux statuts adoptés par l'assemblée de Nador. Après consultations, Belkacem Lounes a présenté au CF la liste des membres du BM qu'il a choisis. Après quelques discussions sur le point portant sur l'équilibre régional, le nouveau BM a été adopté à l'unanimité.

17h : Présentation du nouveau Bureau Mondial à l'assemblée plénière qui l'a adopté à l'unanimité.

Intervention de Salwa Gharbi, au nom des femmes congressistes.

17h30 : Allocution de clôture du 4^o congrès général du CMA par le Président élu, Belkacem Lounes.

Le nouveau BM a rendu public un communiqué de presse afin d'informer l'opinion publique des résultats du congrès de Nador.

18h : Fin des travaux du 4^o congrès général du CMA.

19h : Diner

20h30 : Gala artistique de clôture du 4^o congrès général du CMA à Nador.

A noter que parallèlement au congrès, s'est tenue, dans les locaux de la CCI de Nador, une grande exposition d'artistes plasticiens amazighs.

Nouvelles instances dirigeantes du CMA issues du congrès de Nador

Conseil Fédéral

Maroc

- Abderrahman AHNOUCH
- Mohamed AJGHOUGH
- Mustapha BEN AMAR
- Brahim BENLAHOUCINE
- Mohamed BOUCHDOUG
- Abdelaziz BOURAS
- Said KAMEL
- Addi LIHI
- Mohamed MARRAKI
- Khalid ZIRARI

Algérie

- Nadia AOUDJIT
- Hocine AZEM
- Smail MABED
- Said MOULAY
- Zahir MOUSSAFRI
- Farroudja MOUSSAOUI
- Nacera NAIT-ATMANE
- Kamira NAIT-SID
- Hachemi TOUZENE
- Said ZAMOUCHE

Diaspora

- Rachid RAHA (Melilla)
- Mustapha ELOUALITI (Almeria)
- Sliman BELGHERBI (Barcelona)
- Said Khottour (Amsterdam, Hollande)
- Said Essanoussi (Utrecht, Hollande)
- Ahcene BOZETINE (Paris, France)
- Abdellah FANDI (Paris, France)
- Bouzid SENNANE (Marseille, France)
- Kamel SAIDI (St-Denis, France)
- Belkacem LOUNES (Grenoble, France)

Canaries (Tamazgha insular)

- Guacimara VERA
- Guillermo SANTANA GARCIA
- Jaime SAENZ

Pays Touareg

- Hadizatou FRANÇOIS
- Sidi Ham AG MOHAMED
- Chekna AG HAMATE

Libye

Khalid HEDIOUCHI

Bureau Mondial

- *Président* : **Belkacem LOUNES**
- *Vice-Présidents* :
 - **Khalid ZERRARI** (Maroc)
 - **Hocine AZEM** (Algérie)
 - **Jaime SAENZ** (Canaries)
 - **Chekna AG HAMATE** (Pays Touareg, Tunisie, Libye, Siwa)
 - **Rachid RAHA** (Diaspora)
- *Secrétaire Général* : **Ahcene BOZETINE**
- *Secrétaire Général Adjoint* : **Zahir MOUSSAFRI**
- *Trésorier* : **Abdellah FANDI**
- *Trésorier-Adjoint* : **Said ZAMOUCHE**
- *Chargés de mission permanents* :
 - **Hadizatou François**
 - **Mohamed Bouchdoug**
 - **Mustapha Ben Amar.**

Statuts du Congrès Mondial Amazigh (CMA)

Article 1: CONSTITUTION DU C.M.A

Le quatre septembre 1995, une organisation non gouvernementale internationale est constituée entre les adhérents aux présents statuts, réunis en assemblée générale à Saint-Rome de Dolan (France), sous le nom de Congrès Mondial Amazigh (C.M.A).

Cette organisation est régie par la Loi française du 1er juillet 1901 et le Décret du 16 août 1901.

Article 2 : SIEGE DU C.M.A

Le siège du C.M.A est situé à Paris. Il ne peut être transféré que sur décision du Bureau Mondial.

Article 3 : NATURE DU C.M.A

Le Congrès Mondial Amazigh est une organisation non gouvernementale internationale, indépendante vis-à-vis des gouvernements et des partis politiques.

Article 4 : OBJECTIFS ET MOYENS

Le C.M.A vise par des moyens pacifiques et légaux les objectifs suivants :

- a - Défendre et promouvoir l'identité culturelle de la nation amazighe et soutenir son développement dans tous les domaines à l'intérieur comme à l'extérieur de Tamazgha,
- b - Œuvrer pour la reconnaissance officielle (constitutionnalisation et institutionnalisation) de l'identité, de la culture et de la langue amazighes,
- c - Promouvoir et moderniser la langue et la culture amazighes (littérature, arts, ...etc.),
- d - Elaborer et réaliser des projets de formation et d'enseignement en langue amazighe,
- e - Œuvrer à la formation des cadres associatifs amazighs,
- f - Etablir des liaisons entre les Amazighs dans tous les domaines et coordonner leurs actions au niveau international,
- g - Créer et promouvoir des moyens de communication :
 - édition (journaux, périodiques, livres, revues, etc.)
 - audio (cassettes, CD, radios, etc.)
 - audiovisuel (cinéma, T.V, vidéo, etc.)
- h - Entreprendre toute action en vue de défendre les droits de la femme et de préserver les enfants amazighs des phénomènes d'acculturation,
- i - Réhabiliter l'histoire et la civilisation amazighes au niveau de l'enseignement, de la recherche scientifique et du patrimoine (musées, monuments historiques, sites archéologiques, etc.),
- j - Interpeller les organisations internationales compétentes sur la nécessité de protéger et de valoriser le patrimoine civilisationnel amazigh,
- k - Déployer les efforts nécessaires pour disposer de fonds servant à financer les projets,
- l - Défendre et promouvoir les valeurs de démocratie et de droits de l'homme, développer les échanges entre le peuple amazigh et les autres peuples en privilégiant la rationalité, la relativité et la modernité,
- m - Défendre et promouvoir les droits politiques, économiques, sociaux, culturels et linguistiques des personnes, des communautés et du peuple amazighs.

Article 5 : LES MEMBRES DU C.M.A

A- sont membres du CMA les associations adhérentes selon les modalités définies dans le règlement intérieur, à condition :

- que leurs statuts, présentés au C.M.A, stipulent qu'ils ont pour but de servir la culture, la langue et l'identité amazighes,
- qu'elles soient indépendantes à l'égard des gouvernements et des partis politiques,
- qu'elles adhèrent aux principes du C.M.A,
- qu'elles s'acquittent de leurs cotisations,
- qu'elles justifient d'une durée probatoire de deux ans à compter de leur enregistrement officiel auprès des autorités compétentes et qu'elles soient parrainées par deux (2) associations membres du CMA,
- qu'elles déposent annuellement un rapport d'activité auprès du Bureau du C.M.A.

B - seules ont droit de vote les associations membres à raison d'une voix par association. Les Amazighs privés dans leur pays du droit de création d'associations peuvent exceptionnellement être représentés par des personnes intuitu personae.

C - les sections d'associations peuvent se faire représenter en qualité d'observateurs sans droit de vote.

D - la cotisation des membres du C.M.A est fixée à 110 € par an ou équivalent pour les associations de la diaspora, et de 55 € par an ou équivalent pour les associations de Tamazgha.

E - des individus peuvent être membres d'honneur du C.M.A si les instances dirigeantes les y autorisent.

Article 6 : LES ORGANES DU C.M.A

- le Congrès Général (CG)
- le Conseil Fédéral (CF)
- le Bureau Mondial (BM)
- les Structures Locales,
- les Commissions Spéciales

Article 7 : LE CONGRES GENERAL (C.G)

Le C.G. ordinaire se réunit tous les trois ans et exceptionnellement à la demande des deux tiers des associations membres ou des deux tiers des membres du Conseil Fédéral.

Le Congrès Général se compose des délégués des associations.

Le Bureau Mondial fixe le nombre de délégués en considérant que chaque association doit être représentée par cinq personnes au maximum.

Le Bureau Mondial prépare le Congrès Général. Il dresse son ordre du jour et fixe, un an à l'avance sa date et son lieu de réunion.

Les associations membres participent à la mise au point de l'ordre du jour par leurs suggestions à condition qu'elles les communiquent au Bureau Mondial au moins trois mois avant la tenue du congrès.

Le C.M.A exerce son autorité conformément aux directives du Congrès Général.

La majorité absolue des associations membres présentes au Congrès Général suffit pour prendre des décisions sauf l'abrogation ou l'annulation de la loi fondamentale qui nécessite la majorité des deux tiers, le vote ne se pratique qu'après les tentatives de consensus. Les modalités de vote sont laissées au pouvoir du Congrès Général à l'occasion de chacune de ses tenues.

Le quorum pour la tenue du Congrès Général nécessite la présence de la majorité absolue des associations membres.

Article 8 : LE CONSEIL FEDERAL (CF)

1 - composition :

Le Conseil Fédéral se compose de trente-neuf membres au maximum désignés par les associations de chaque pays. Ces désignations sont entérinées par le Congrès Général. Elles doivent tenir compte de la diversité des populations amazighes dans son sens le plus large, parmi les congressistes présents:

- 10 représentants pour le Maroc,
- 10 représentants pour l'Algérie,
- 10 représentants pour la diaspora,
- 03 représentants pour les îles Canaries,
- 04 représentants Touaregs,
- 02 représentants pour la Libye.

Ne peut être membre du CF toute personne ayant des responsabilités politiques.

En cas de défaillance dûment constatée, d'un de ses membres, le CF peut procéder à son remplacement par un membre de la même association.

2- réunions du Conseil Fédéral :

Le Conseil Fédéral se réunit une fois par an et extraordinairement selon les circonstances, sur convocation du Bureau Mondial, ou à la demande de la majorité des membres du Conseil Fédéral.

Le quorum pour la tenue de la réunion du C.F nécessite la présence de la majorité des membres du Conseil Fédéral, sur première convocation. Si ce quorum n'est pas atteint, il est procédé à une nouvelle convocation à quarante jours d'intervalle au moins. Sur deuxième convocation aucun quorum n'est exigé.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

3 - compétences du Conseil Fédéral :

Le Conseil Fédéral élit le Président en son sein. Il ne peut le démettre qu'à la majorité des deux tiers des membres du Conseil Fédéral.

Le Conseil Fédéral arrête la politique générale du Congrès Mondial Amazigh selon les directives du Congrès Général et le programme annuel. Le Président exécute ce programme, assisté des membres du Bureau Mondial.

En cas de décès, de démission ou d'empêchement du Président, un nouveau Président sera élu par le Conseil Fédéral parmi les vice-présidents.

Le Conseil Fédéral constitue des commissions de travail. Il statue sur l'admission des nouveaux membres et peut suspendre provisoirement pour faute grave un membre. La décision définitive sera prise par le Congrès Général après procédure contradictoire.

Article 9 : LE BUREAU MONDIAL (B.M)

Le Bureau Mondial (BM) se compose de :

- un(e) Président(e),
- quatre à sept vice-président(e)s, un(e) vice-président(e) pour chaque région,
- un(e) secrétaire général(e),
- un(e) secrétaire général(e) adjoint(e),
- un(e) trésorier(e),
- un(e) trésorier(e) adjoint(e).

Le Président du CMA choisit les membres du Bureau Mondial au sein du CF, en respectant l'équilibre régional. Il présente les membres du BM au CF pour approbation.

Le Bureau Mondial, peut désigner des chargé(e)s de mission, pour des missions ponctuelles ou permanentes.

Le Bureau Mondial est chargé de l'exécution des décisions et des résolutions du congrès général et prend des initiatives en vue de réaliser les objectifs du Congrès.

Le Bureau Mondial a un compte bancaire au nom du C.M.A dont les documents portent obligatoirement deux signatures : celle du Président et celle du trésorier ou du trésorier adjoint.

Un état financier doit être communiqué à chaque association en fin d'année. Toutes les associations membres ont droit de vérification du compte du CMA.

Le Bureau Mondial présente au C.G. un rapport moral et financier suivi de débats pour approbation.

Article 10 : STRUCTURES LOCALES, COMMISSIONS SPECIALES

Les structures locales sont constituées par les membres du CF de chaque région et sont présidées par le vice-président régional.

Les Commissions spéciales sont constituées par des experts et spécialistes dans différents domaines d'intérêt des Amazighs. Chaque commission spéciale doit être présidée par un membre du CF. Les prérogatives de ces commissions sont définies par le Règlement Intérieur.

Article 11 : RESSOURCES DU CMA

Les fonds du CMA proviennent :

- des cotisations de ses membres,
- des dons, subventions des Etats, des organismes et individus à condition qu'aucune influence ne soit exercée sur le C.M.A concernant l'utilisation de ces fonds,
- des revenus des activités et productions du CMA.

Article 12 : DISSOLUTION

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'Assemblée Générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, si il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au Décret du 16 août 1901. Il sera versé à une organisation ayant les mêmes objectifs que le C.M.A à savoir, la défense et la promotion de l'identité amazighe.

Statuts modifiés et votés par l'AG du CMA, réunie à Nador, Rif, Maroc, les 5-6-7 août 2005. Ils comportent douze (12) articles.

IV^o congrès général du CMA

5-6-7 août 2005, Nador, Rif, Maroc

Recommandations et résolutions du congrès

Les 5 commissions décidées par l'assemblée de Nador ont analysé les évolutions des situations dans les différentes régions de Tamazgha et de la diaspora et examiné les perspectives à envisager pour chacun des thèmes retenus. L'assemblée plénière s'est ensuite exprimée sur chacune des propositions émanant des travaux des commissions, avant de les adopter. Les principales résolutions et recommandations adoptées sont les suivantes :

I-Résistances et luttes des imazighen

1. Poursuivre la revendication d'instauration de système politiques fondés sur la démocratie, la laïcité, le fédéralisme, les autonomies régionales et respectant les droits et les libertés individuels et collectifs,
2. Poursuivre sans relâche les dénonciations des agressions, des violences, des discriminations que subissent les Amazighs et les violations graves, massives et répétées de leurs droits fondamentaux,
3. Exiger l'arrêt de la politique d'arabisation ,
4. Exiger l'alphabétisation et l'éducation en langue amazighe,
5. Exiger l'institutionnalisation de Tamazight et sa constitutionnalisation en tant que langue nationale et officielle dans tous les pays de Tamazgha,
6. Initier et encourager les actions concrètes de sensibilisation à la cause amazighe,
7. Initier et encourager les actions d'unification du peuple amazigh,
8. Prévaloir l'usage de la langue amazighe dans les rencontres des imazighen,
9. Soutenir l'exigence de reconnaissance et de réparation en faveur des victimes de la guerre chimique dans le Rif et des victimes du « printemps noir » en Kabylie,
10. Soutenir toutes les populations amazighes victimes de catastrophes naturelles et de l'arbitraire des Etats (El-Hoceima, spoliation des paysans amazighs de leurs terres, etc.),
11. Dénoncer la marginalisation multiforme du peuple Touareg et la colonisation des Canaries avec la politique d'invasion démographique et culturelle de l'archipel,
12. Utilisation de tous les moyens légitimes pour défendre et promouvoir les droits des imazighen.

II- Stratégies et relations internationales

13. Développer la communication entre les associations et les instances dirigeantes du CMA,
14. Renforcer la coopération inter-associative et entre les membres du CMA et ses instances dirigeantes,
15. Sensibiliser/encourager l'adhésion des associations amazighes au CMA,
16. Favoriser la participation des femmes amazighes à la vie citoyenne, sociale, économique et politique,
17. Poursuivre la sensibilisation des Etats démocratiques, des organisations inter-gouvernementales, des peuples, des ONG, à la question amazighe,
18. Renforcer la présence et le rôle du CMA au sein des conférences, plate-formes, forums, et autres regroupements nationaux, régionaux et internationaux, sur la base du partage d'objectifs et de valeurs communs,
19. Poursuivre la défense des droits et des intérêts des Amazighs notamment par le biais de la problématique « autochtone »,
20. Influencer les conventions de coopération inter-étatiques afin de favoriser la prise en compte des droits et des intérêts des Amazighs,
21. Encourager les partenariats entre imazighen dans tous les domaines, en particulier dans les domaines économiques et culturels,
22. Préparer la charte amazighe et la soumettre dès que possible au débat, avant son adoption lors du prochain congrès.

III- Terre, environnement et développement durable

23. Mener des actions au niveau national et international afin d'obtenir la restitution des terres spoliées à leurs propriétaires amazighs,
24. Soutenir au niveau national et international la lutte des artisans pêcheurs amazighs pour préserver leur activité face aux stratégies des grands groupes alliés aux Etats, de s'accaparer les ressources halieutiques, notamment au Maroc et aux Canaries,
25. Etablir un mémorandum sur la question de la terre et de l'eau et le présenter à l'opinion publique et à toutes les organisations internationales,
26. Consacrer l'année internationale des déserts à la solidarité avec nos frères Touaregs,
27. Capitaliser et faire connaître les expériences des associations de développement,
28. Mettre en place et/ou favoriser la formation à l'ingénierie de projet de développement,
29. Créer au sein du CMA une commission spécialement chargée du thème de la terre, l'eau, l'environnement et le développement durable,
30. Créer sur le site web du CMA, une page ou une rubrique sur le thème de « Akal »,
31. Développer le partenariat international, notamment avec les organismes de coopération de la rive nord de la Méditerranée (Catalogne, Andalousie, Italie, Provence-Alpes-Côte d'Azur...),
32. Solliciter dans cette démarche, les élus locaux et les élites amazighs (économiques, intellectuelles...) afin de les impliquer dans les projets de développement de leur région,
33. Les projets de développement doivent être respectueux de l'environnement, associer étroitement les populations locales et s'appuyer sur leurs savoirs-faire et leurs ressources culturelles matérielles et immatérielles.

IV- Social, culture, langue, information et communication

34. Le CMA doit élaborer un diagnostic précis sur les atteintes aux droits politiques, économiques, sociaux, culturels et linguistiques des imazighen, dans les différents pays où ils vivent,
35. Sur cette base, des rapports circonstanciés doivent être élaborés et régulièrement mis à jour et doivent être portés à la connaissance des instances internationales et du public,
36. En attendant sa prise en charge effective par les Etats, Tamazight doit être enseignée par les associations,
37. Le CMA doit œuvrer à la standardisation de Tamazight et de son écriture Tifinagh,
38. Les associations sont invitées à collaborer de manière plus étroite avec le CMA,
39. Le CMA en collaboration avec le mouvement amazigh doit poursuivre, par tous les moyens légaux, ses actions tant au niveau national qu'international, en faveur de la reconnaissance de Tamazight comme langue nationale et officielle des pays de Tamazgha,
40. Avec le mouvement amazigh, le CMA continuera d'exiger l'enseignement généralisé de Tamazight et son utilisation au même titre que la langue arabe, dans les administrations et les moyens audiovisuels publics,
41. Développer au sein du CMA, le volet économique et social au même titre que le volet culturel et linguistique,
42. Favoriser par tous les moyens la participation de la femme amazighe au sein du mouvement associatif, dans les congrès du CMA et dans ses instances dirigeantes,
43. Le CMA aura à trouver les voies et moyens de préserver l'environnement et le patrimoine amazigh et de s'opposer au phénomène de mondialisation.

V- Organique, juridique, finances

44. Le CMA devra arrêter dès que possible, un plan de travail vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux
45. Le CMA aidera à la recherche de financements pour les projets des associations
46. Le CMA et les associations membres auront à sensibiliser l'opinion publique à la cause amazighe et à organiser des campagnes de collecte de fonds
47. Le CMA et ses membres auront à sensibiliser les opérateurs économiques amazighs à la cause amazighe et les solliciter pour des opérations de sponsoring
48. En collaboration avec les associations membres, le CMA organisera des manifestations culturelles en vue de la collecte de fonds.

NB : Les résolutions dans le domaine organique et juridique seront portées dans les textes législatifs du CMA (statuts et règlement intérieur).

IV^o congrès général du CMA

Nador-Rif-Maroc, 5-6-7 août 2005

Allocution de clôture du congrès par Belkacem Lounes, Président du CMA

Istma, Aitma, timdukal, imdukal
Sœurs, frères, ami-e-s,

En venant à Nador, mon seul objectif était d'œuvrer pour faire de ce grand rendez-vous amazigh, un moment mémorable, une réussite, une étape déterminante dans notre combat pour la liberté. Je l'ai dit et je ne cesserai de le redire, ce congrès a une dimension historique parce que c'est le premier qui se tient dans Tamazgha continentale et précisément dans le pays du légendaire Mohand Ait-Khettab, libérateur de son peuple.

En venant à Nador, j'avais décidé de ne pas continuer à assumer la plus haute responsabilité au sein du CMA, une responsabilité si lourde et si prenante. Je souhaitais que la présidence du CMA revienne à un natif du pays, mais les très nombreuses et insistantes sollicitations amicales et fraternelles ont fini par me faire changer d'avis.

Seg ul tanemmirt attas, attas...

Votre confiance m'honore et m'encourage à poursuivre la tâche au niveau de la présidence du CMA. J'essaierai comme par le passé d'être à la hauteur des exigences de notre cause et des attentes de notre peuple.

Je considère ma réélection comme une reconnaissance du travail accompli, comme une adhésion à la démarche et à la marche imprimée au CMA et particulièrement comme un geste hautement symbolique qui démontre combien nous sommes tous attachés à notre amazighité sans frontières, sans entraves, débarrassée des influences idéologiques, Etatiques ou politiciennes. Nous sommes ici en tant qu'Amazighs, Hommes Libres et rien d'autre !

Avec ce congrès de Nador, nous avons démontré notre capacité à oser, à être exigeants et obstinés dans l'affirmation de nos droits légitimes. Avec la nouvelle équipe qui m'entoure, Conseil Fédéral et Bureau Mondial, j'ai encore plus que par le passé, confiance en l'avenir.

Après ce rendez-vous de Nador, le CMA et imazighen sortent légitimés et renforcés dans leurs convictions et dans leurs revendications. Désormais, nul interdit, nulle frontière, nul mur, nulle violence comme cela nous est imposé en ce moment même à Ait-Baamrane ici au Maroc, ne pourra nous détourner de notre marche vers notre destin de liberté.

La frontière algéro-marocaine fermée, ses barbelés et ses miradors ont empêché le déplacement des Amazighs d'Algérie mais nous avons quand même pu les associer à la fête de Nador, grâce à la technologie et à nos compétences mises au service de notre cause.

Je l'affirme et le réaffirmerai toujours et partout jusqu'à ce qu'elles tombent, que les frontières qui encombrant nos terres, sont des frontières coloniales, des frontières colonialistes. Comme le mur de Berlin et d'autres murs, elles finiront par se fracasser pour laisser libre cours à la réunification de notre pays Tamazgha.

Ce congrès a été celui de toutes les réussites : nous avons été entourés de nos amis, nous avons bénéficié de conditions matérielles de travail quasi-idéales et j'ai remarqué que les débats ont été largement empreints d'une grande sérénité, preuve du sens des responsabilités et de la maturité dont a fait preuve chacun d'entre nous.

Merci donc à toutes celles et à tous ceux qui ont rendu possible ce rendez-vous amazigh, merci à celles et à ceux qui ont contribué de près ou de loin à transformer ce rêve en réalité. Je redis ma reconnaissance sans limite à Tarik Yahya, Président de la CCI de Nador qui a dit cette phrase mémorable à l'ouverture du congrès : « personne ne fera de nous des étrangers chez nous ». Je vous demande de l'applaudir très chaleureusement. Je renouvelle également mes remerciements à Hocine El-Hammouti, directeur de la CCI et à l'ensemble de son personnel qui a été d'une disponibilité, d'une patience et d'un dévouement peu communs et je m'excuse auprès d'eux pour les désagréments que nous avons pu leur causer.

Mes remerciements les plus vifs s'adressent aussi au comité d'organisation et à toutes les associations qui le composent, en particulier l'association Tanukra qui en assuré la coordination, son Président Nasser Benseddik et tous les bénévoles, aux artistes qui ont supporté sans rechigner les exigences des préparatifs du congrès.

Merci également à la presse pour sa présence en nombre ici à Nador. Je me dois de saluer particulièrement la presse amazighe qui nous a assuré de son soutien depuis toujours, notamment Le Monde Amazigh et Tawiza pour la presse écrite ainsi que Berbère TV qui va porter les images de notre rencontre de Nador à des millions de téléspectateurs Amazighs et non Amazighs dans le monde.

Istma, aitma, timdukal, imdukal, Sœurs, frères, ami-e-s,

Je sais l'immensité de la tâche et l'ampleur des défis. Il ne s'agit pas moins de redonner tout son sens à la nation amazighe, avec notre territoire Tamazgha, de Siwa aux Canaries, notre langue Tamazight, notre histoire qui se compte en siècles, constellée de personnalités qui ont marqué l'humanité, notre emblème amazigh et sans nul doute au prochain congrès, notre hymne et notre charte. Ici à Nador, je vous réaffirme ma détermination à œuvrer sans relâche pour la liberté du peuple amazigh et pour sa dignité.

Il appartiendra à chaque membre de la nouvelle équipe de s'armer de courage et de volonté pour répondre présent à toute sollicitation et à tout moment. Il n'y aura de place ni pour l'économie des efforts, ni pour la patience, ni pour la fatalité, ni pour la satisfaction béate. Armés de la légitimité de nos droits et de notre foi dans la justesse de notre cause, nous devons être prêts à assumer toutes les missions, à tout moment, à l'intérieur comme à l'extérieur de Tamazgha. Pour nous, imazighen, c'est une question de survie qui exige des sacrifices. Il faut que nous soyons prêts à les faire, nous n'avons pas le choix si nous voulons être à la hauteur de nos ambitions.

Mais malgré leur ferme volonté, les instances dirigeantes du CMA ne pourront à elles seules assumer toutes les tâches. C'est pourquoi nous comptons sur chaque association et sur chaque individu pour être un vrai partenaire de notre organisation.

Ceci, d'autant plus que le CMA devra ajouter à ses missions traditionnelles, d'autres missions telles que la coopération pour le développement, la jeunesse, sans oublier la question de la femme amazighe. Notre organisation est également appelée à se déployer davantage en direction notamment des professions et des acteurs économiques et sociaux amazighs.

Les conditions sont plus que jamais favorables pour impulser au CMA mais aussi à l'ensemble du mouvement amazigh, un saut quantitatif et qualitatif. Il est indispensable de saisir aujourd'hui les opportunités offertes en ayant de l'ambition pour notre cause.

Mon message de conclusion est d'affirmer qu'en même temps que nous demeurerons inflexibles sur les valeurs et les principes, nous serons ouverts à toute recherche de perspective, à condition qu'elle soit accompagnée d'une volonté sincère.

Tanemmirt attas... Merci encore, bon courage et rendez-vous sur le terrain des luttes et des projets d'avenir !

*Tudert i tmazight ! Vive Tamazight !
Tudert i tmazgha tilellit ! Vive Tamazgha libre !
Tudert i wegraw amad'lan amazigh ! Vice le CMA !
Tudert i Nador 2955 ! Vive Nador 2005 !*

Nador, 7 août 2005

Belkacem Lounes, Président du CMA.



CONGRES MONDIAL AMAZIGH

ⴰⵔⴰⵎⴰⵣⴰⵢⵏ ⴰⵎⴰⵣⴰⵢⵏ ⴰⵎⴰⵣⴰⵢⵏ
AGRAW AMADLAN AMAZIGH

C.M.A BP 60 - 75861 Paris cedex 18 - Tél/Fax : 33.4.76.25.85.86
Email : congres.mondial.amazigh@wanadoo.fr - www.congres-mondial-amazigh.org

IV^o congrès général du CMA

5-6-7 août 2005, Nador, Rif, Maroc

Le 4^{ème} congrès général du CMA, prévu du 5 au 7 août 2005, vient de s'achever à Nador. Plus de 400 délégués de toutes les régions de Tamazgha et de la diaspora ainsi que les invités du CMA ont participé activement à ce rendez-vous amazigh, historique de par son déroulement, pour la première fois, à Nador, capitale du Rif.

La délégation amazighe d'Algérie, absente physiquement, a participé comme les autres délégations, depuis Tizi-Ouzou, aux travaux et au renouvellement des instances du CMA, grâce aux nouvelles technologies de la communication.

Les travaux du congrès ont porté sur 5 thèmes :

- Résistances et luttes des Amazighs,
- Stratégies et relations internationales,
- Terre, environnement et développement durable,
- Social, culture, langue, information et communication,
- Organisation, juridique et finances.

Les travaux du congrès se déroulés dans une ambiance fraternelle, responsable et constructive, rarement vécue dans de telles circonstances.

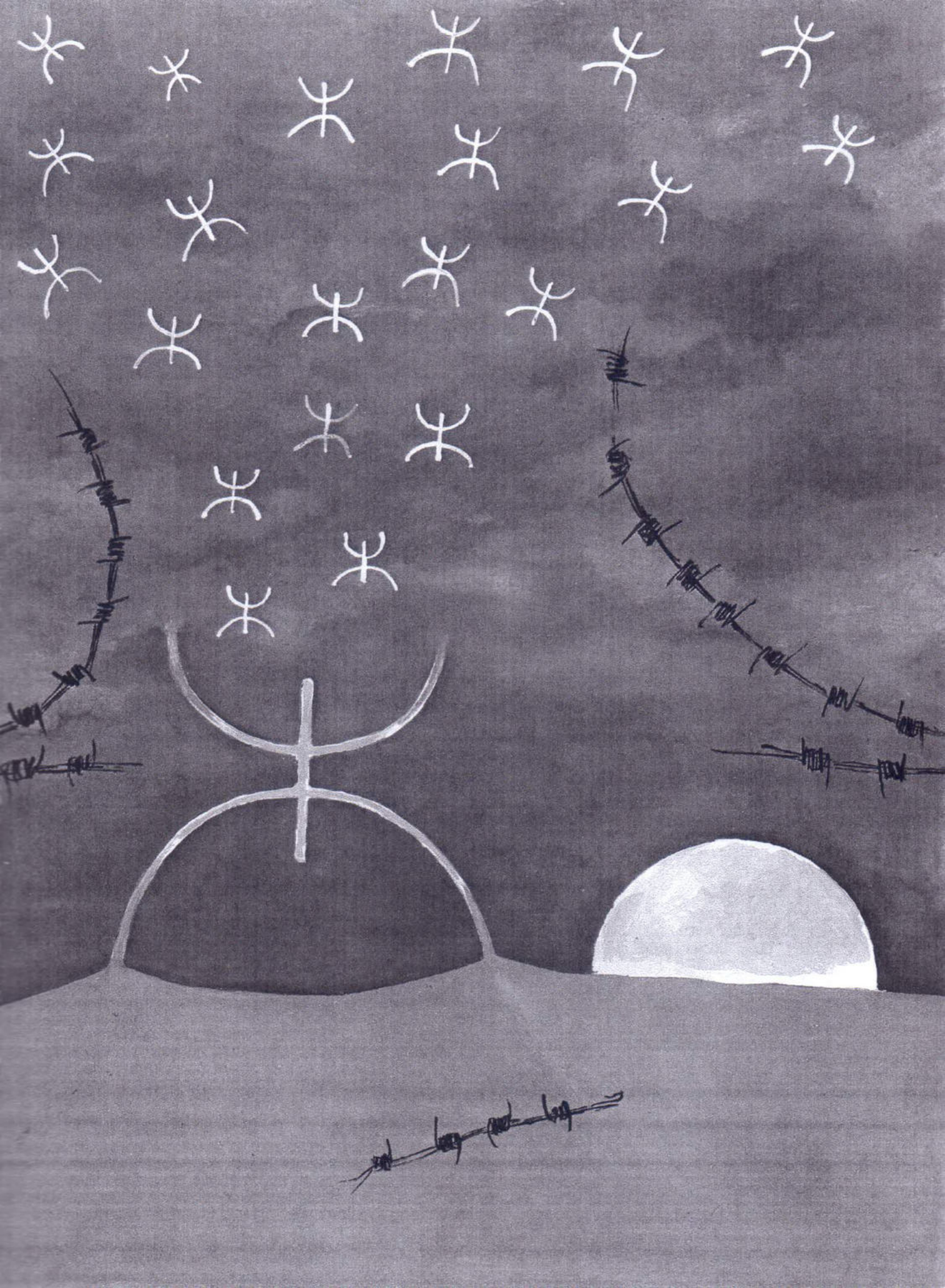
A l'issue des 3 jours de réflexion et de débats, les congressistes ont élu, en assemblée plénière, le Conseil fédéral, instance législative du CMA, qui a, à son tour élu le Bureau Mondial désormais composé des membres suivants :

- Président : Belkacem LOUNES
- Vice-Présidents : Hocine AZEM (Algérie), Khalid ZIRARI (Maroc), Rachid RAHA (diaspora), Jaime SAENZ (Canaries), Chekna AG HAMATE (Touaregs)
- Secrétaire Général : Ahcene BOZETINE
- Secrétaire Général Adjoint : Zahir MOUSSAFRI
- Trésorier : Abdellah FANDI
- Trésorier-Adjoint : Said ZAMOUCHE

Pour l'aider dans ses tâches, le Bureau Mondial a désigné trois chargés de mission permanents : Hadizatou François, Mohamed Bouchdoug et Mustapha Ben Amar. Outre ses missions classiques de représentation auprès des instances internationales, le CMA ouvre 3 nouveaux chantiers : Femme amazighe, jeunesse amazighe et coopération pour le développement.

Nador, le 7 août 2005

Le Président
B. LOUNES



Conférence de presse du Président du CMA Maison de la Culture Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, 24 août 2005

Le congrès de Nador : l'étape de la maturité

Le Congrès Mondial Amazigh, ONG internationale de défense des droits et des intérêts du peuple amazigh vient d'achever, à Nador, dans la région du Rif, au Maroc, ses 4^{èmes} assises internationales qui ont réuni plus de 500 délégué(e)s des pays de Tamazgha et de la diaspora et les invités du peuple amazigh, parmi lesquels les représentants des peuples Catalan et Basque notamment, ainsi que des ONG d'Espagne, d'Italie et des Pays-Bas. Le CMA a également reçu un grand nombre de messages de félicitations et de soutien émanant de personnalités et d'organisations amies et d'une dizaine d'ambassades étrangères au Maroc.

Ce 4^{ème} rendez-vous amazigh international de Nador était particulièrement chargé d'émotion pour plusieurs raisons : C'est la 1^{ère} fois dans l'histoire récente que les Amazighs, dépassant le carcan des frontières et des nationalités, se réunissaient librement et ont débattu librement sur leur propre terre de Tamazgha continentale. Le choix de la ville de Nador était également chargé de messages : Une solidarité symbolique avec la région du Rif frappée par un violent séisme en 2004, marginalisée sur tous les plans depuis l'indépendance du Maroc il y a plus de 50 ans, violemment réprimée à maintes reprises et qui depuis toujours résiste en organisant son propre développement économique et social. Par ailleurs, au vu de l'hostilité institutionnelle qui nous entoure sans cesse, connaissant la politique de dénigrement et de diabolisation menée par les forces arabonationalistes à l'encontre des Amazighs en général et du CMA en particulier, le congrès de Nador était un véritable défi que nous tenions à relever avec courage et fierté. Lorsque nous avons annoncé au mois de mars dernier, notre décision de réunir le congrès du CMA à Nador, certains nous ont affirmé que c'était de la pure folie, parce que le Makhzen marocain n'allait jamais nous laisser faire. Mais force est de constater que malgré l'inexpérience du comité local d'organisation pour ce genre de manifestation internationale et la peur omniprésente de l'interdit et de la répression, nous avons pu insuffler en nous une volonté inébranlable de réussir ce rendez-vous à Nador, en terre rifaine, coûte que coûte. Nous avons la conviction tenace qu'à Nador comme en n'importe quel lieu de Tamazgha, nous sommes chez nous et personne ne pourra nous empêcher de nous réunir sur notre propre sol, dans notre propre maison. A Nador, nous avons gagné une bataille politique, juridique et psychologique. Nador est la preuve qu'il suffit d'un peu de détermination pour transformer nos rêves en réalité. Désormais il y a un avant et un après Nador 2005 et les obstacles sur le chemin de la conquête

de nos droits et de notre liberté vont tomber les uns après les autres.

Ce congrès est en définitive un véritable acte de restauration de notre souveraineté. Et dans cet état d'esprit, nous donnerons des directives claires à nos membres pour qu'ils refusent de se soumettre aux lois scélérates et aux interdits arbitraires et illégitimes et de ne se conformer qu'aux principes du droit universel. Nous réunirons dans les prochains mois, la synthèse des outils juridiques sur lesquels chaque citoyen amazigh pourra s'appuyer pour faire valoir ses droits politiques, socioéconomiques, culturels et linguistiques.

Le CMA est sorti de Nador, plus que jamais légitimé et renforcé dans ses choix stratégiques et dans ses structures et ceci grâce à la volonté et à la maturité du mouvement amazigh qui avait dans son écrasante majorité compris les enjeux majeurs de ce rendez-vous de Nador. Ce congrès a finalement eu lieu dans des conditions quasi idéales et une ambiance marquée par la fraternité, la sérénité et le sens des responsabilités de tous les délégué(e)s.

La seule fausse note de ce rassemblement amazigh de Nador fut l'absence physique de la délégation amazighe d'Algérie. Celle-ci a cependant participé à distance, grâce aux moyens multimédias, aux travaux du congrès et à l'élection des nouvelles instances du CMA. Il est à rappeler que le véritable obstacle qui a abouti au non déplacement des Amazighs d'Algérie à Nador, c'est la fermeture de la frontière terrestre algéro-marocaine. Cette fermeture est une honte et une violation flagrante du droit des Amazighs à leur liberté de circulation sur leur propre territoire de Tamazgha. Notre ami et collègue Said Zamouche, membre du Bureau du CMA et Président de l'association Numidya d'Oran, a carrément été privé de son passeport après avoir été condamné de manière tout à fait arbitraire, à un an de prison avec sursis, par une justice aux ordres, uniquement pour le punir pour ses activités de militant de l'amazighité et des droits humains.

En s'appuyant sur le droit international, le CMA va entreprendre à court terme, des initiatives fortes pour exiger l'ouverture de toutes les frontières étatiques et à terme, leur abolition totale sur le sol de Tamazgha. Si les dirigeants des Etats ne veulent pas se parler, c'est leur problème. Nous citoyens et peuple amazighs, nous voulons, nous avons besoin de tisser et de renforcer nos liens avec nos frères du Rif, de l'Atlas, du Souss, de Nefousa, du pays Touareg, des Canaries, de Siwa et d'ailleurs.

Ma réélection à l'unanimité à la tête de notre organisation, témoigne une fois de plus, non seulement de la reconnaissance pour le travail effectué jusque-là mais aussi et surtout que les Amazighs ont définitivement décidé de ne plus se limiter au cadre étroit des Etats, surtout que ceux-ci se caractérisent par leur arabonationalisme et le rejet de l'amazighité, mais de s'inscrire désormais dans le cadre authentique, réel, conforme à nos besoins et à nos intérêts, celui de Tamazgha sans frontières, avec son histoire et sa civilisation plurimillénaires, son territoire de Siwa aux Canaries, avec ses peuples et leur aspiration à vivre librement et dignement.

Pour revenir au congrès lui-même, les 5 commissions qui ont travaillé sur 5 thèmes (Résistances et luttes des Amazighs, Stratégies et relations internationales, Terre-environnement-développement durable, Social-culture-langue-information-communication, Organisation-juridique-finances) ont produit des rapports qui ont été débattus puis adoptés par l'assemblée plénière. En plus des 5 thèmes, 3 nouvelles orientations ont émergé de la plénière et constitueront des axes de travail importants pour le CMA : La femme amazighe, la jeunesse amazighe et la coopération pour le développement.

Je dois aussi dire ma satisfaction concernant la nouvelle équipe dirigeante du CMA (Bureau Mondial et Conseil Fédéral), plus que jamais composée de personnes compétentes et surtout engagées et motivées pour faire franchir à notre organisation et à la cause amazighe, d'autres étapes sur la voie de la liberté et de la dignité.

La tenue du congrès amazigh à Nador et sa réussite totale, avec en apothéose une grande liesse populaire que vous avez certainement vu grâce aux caméras de Berbère Télévision, que nous remercions particulièrement ici pour la couverture assurée au congrès, comme nous remercions vivement tous les médias qui ont bien voulu rendre compte de cet événement historique, en particulier les médias amazighs, cette réussite donc, il faut le dire, nous la devons surtout à une personne, authentique amazigh, comme il en existe peu mais comme il en existe, que je ne connaissais pas il y a quelques mois et qui spontanément a dit oui à tout ce que nous lui avons demandé pour organiser ce congrès. C'est Tarik Yahya, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nador, ancien député-Maire de Nador, le seul Maire à ma connaissance à permettre les délibérations du conseil municipal en Tamazight, le seul à avoir décidé d'apposer les plaques de signalisation en

Tizi-Ouzou, le 24 août 2005

Belkacem LOUNES, Président du CMA.

Tamazight à Nador, le seul Maire à avoir proposé aux commerçants de sa ville une exonération fiscale s'ils acceptaient d'écrire les frontons de leurs magasins en Tamazight, etc, etc... Et cela n'a bien sûr, pas été du goût du Makhzen marocain, qui l'a privé de ses fonctions électives les plus importantes. Mais Tarik Yahya est très jeune et je ne doute pas qu'il reviendra un jour proche aux plus hautes fonctions dans son pays et dans sa cité.

Je voudrais redire ici toute notre reconnaissance à celui qui ne cesse d'affirmer son amazighité, sans complexe, qui est un militant amazigh, plus que ne le sont beaucoup de nos militants et qui surtout, n'hésite pas à joindre le geste à la parole : il l'a prouvé à Nador en mettant l'immeuble de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nador à notre entière disposition, avec son matériel et son personnel. A la question de savoir si on pouvait accrocher le drapeau amazigh et nos banderoles sur les façades de la CCI, Tarik Yahya a répondu : « A partir de la porte d'entrée de l'immeuble, c'est moi le responsable, et je vous dis : faites tout ce que vous voulez ». Aux inquiétudes des membres du comité local d'organisation suscitées par l'éventuelle interdiction du congrès au dernier moment, Tarik Yahya a répondu : « Si la police veut empêcher la tenue du congrès à la CCI, il faudrait qu'elle nous déloge par la force et dans ce cas, j'invite le congrès à se réunir chez moi ». Et d'ajouter cette phrase que gardent en mémoire tous les congressistes à Nador : « personne ne fera de nous des étrangers chez nous ».

La cause amazighe est une cause juste et noble qui appelle la mobilisation d'hommes et de femmes convaincus et animés d'une ferme volonté et je suis sûr qu'il y en a beaucoup plus qu'on ne pense, pour aller plus rapidement et plus sûrement vers la concrétisation de nos objectifs en tant qu'individus et en tant que peuple amazighs. Reconstituer le puzzle de la nation amazighe, nous devons le faire non seulement au plan de notre identité linguistique et culturelle mais nous devons le faire aussi politiquement et économiquement. Merci à Tarik Yahya et à Ameziane Medjkouh, présidents respectifs des CCI de Nador et du Djurdjura, qui vont signer demain un accord de partenariat, d'être les pionniers dans cette voie. Je suis convaincu que d'autres volontés, dans d'autres domaines, ne manqueront pas de vous emboîter le pas.

Encore merci à Tarik Yahya d'avoir bien voulu accepter l'invitation de venir en Kabylie et je leur dit ici à Tizi-Ouzou ce qu'on me dit souvent au Maroc : « bienvenue chez toi » !

Rassemblement pour la paix et contre le terrorisme

Paris, Place des Droits de l'Homme (Trocadéro), 11/09/2005

Intervention de Maître Ahsene Bozetine, Secrétaire Général du CMA

Azul fellowen/t, bonjour

Lorsque nous avons été sollicités par le Mouvement pour la Paix et Contre le Terrorisme (MPCT), pour apporter notre soutien et participer à cette manifestation, nous avons spontanément répondu « oui » pour plusieurs raisons :

- 1- Parce que c'est un hommage que nous rendons ici, à toutes les victimes du terrorisme, sans distinction, qu'elles soient à New-York, Casablanca, Bali, Tizi-Ouzou, Madrid, Bagdad, Alger, Londres, Jérusalem, Paris, Kaboul ou ailleurs...
- 2- En tant qu'Amazighs (Berbères), nous avons été les premières victimes du terrorisme au cours de la décennie 90 en Algérie, appelée « décennie noire ». Aujourd'hui encore, parce que notre projet est laïque et parce que nous refusons obstinément l'obscurantisme que veulent nous imposer les islamistes, nous continuons à être leur cible préférée. Mais il n'est pas question de céder devant des mutants qui chérissent la mort.
- 3- Avec vous, avec toutes les bonnes volontés, serrons nous les coudes pour résister, pour faire reculer et pour faire disparaître ces porteurs de haine, de violence et de malheur.
- 4- En France, trop d'idéologues de la terreur, trop de prêcheurs de la haine coulent des jours tranquilles à l'ombre de la République. Ne soyons pas tolérants avec les intolérants, ne soyons pas laxistes devant ceux qui menacent nos libertés et arrachent nos vies.
- 5- La justice doit être implacable contre les commanditaires et les exécutants des crimes commis contre des civils innocents. Avant d'avoir pitié des terroristes criminels, pensons à leurs victimes, hommes, femmes, enfants, déchiquetés par leur bombes assassines. Pensons à la détresse de leurs proches.
- 6- Se rassembler ici aujourd'hui, demain et tous les jours, contre le terrorisme, est nécessaire mais il faut faire plus. Exigeons que toutes les institutions notamment sociales, culturelles et éducatives se mêlent à ce combat contre les idées extrémistes et rétrogrades qui endoctrinent les jeunes pour les offrir en offrande à la mort gratuite et insensée.
- 7- En même temps, ces mêmes institutions doivent davantage encore être mises au service de l'éducation obligatoire de tous les citoyens aux valeurs humaines, de paix, de tolérance et d'amitié. A chacun d'être responsable et vigilant, il y va de notre liberté, il y va de notre vie !

Merci !

Paris, le 11/09/05
Hsen Bozetine.



CONGRES MONDIAL AMAZIGH

•ⴰⵔⴰⵎⴰⵏ •ⵏⵉⵎⵓⵏ •ⵏⵉⵎⵓⵏ
AGRAW AMADLAN AMAZIGH

C.M.A BP 60 - 75861 Paris cedex 18 - Tél/Fax : 33.4.76.25.85.86
Email : congres.mondial.amazigh@wanadoo.fr - www.congres-mondial-amazigh.org

Algérie : Non à l'impunité

Le chef de l'Etat algérien poursuit sa campagne en faveur de son projet de «charte pour la paix et la réconciliation nationale», visant à faire avaliser par le peuple, sa démarche et ses méthodes pour mettre fin au terrorisme et à l'instabilité chronique que connaît l'Algérie.

Faut-il le rappeler, la non-violence, la tranquillité et l'amitié entre les personnes et les peuples, sont des valeurs civilisationnelles bien ancrées dans la culture amazighe et sont largement partagées par la communauté humaine. Par conséquent, pour le principe et dans l'absolu, nous ne pouvons ni être indifférents ni refuser toute initiative qui viserait à restaurer un tant soit peu l'entente et la paix, mais à condition que soient réunies les conditions politiques, juridiques, économiques et morales indispensable pour garantir la réussite d'un tel projet.

Qu'en est-il dans la réalité ?

En matière de ce qui tient lieu de politique de l'Etat pour ramener la paix civile, en l'occurrence faire déposer les armes par les GIA et mettre définitivement fin au terrorisme, il y a eu depuis le milieu des années 1990 plusieurs initiatives : loi sur la «Rahma», loi sur la «concorde civile», et autre «grâce amnistiante». Selon quelle logique il faut passer à une autre loi (la charte proposée) sans avoir fait le bilan des précédentes ? Après plus d'une décennie de barbarie intégriste, comment faire admettre que l'amnistie des terroristes va ramener la paix, alors que ceux-ci, une fois amnistiés, se comportent de manière arrogante et provocatrice et n'ont renoncé ni à leurs méthodes violentes, ni à leurs objectifs d'instaurer un Etat islamique ? Combien de terroristes amnistiés sont retournés au «maquis» ? Où en sont les promesses de l'application d'une justice équitable mais implacable pour les coupables de crimes ? De quels moyens, de quelle liberté et de quelle crédibilité dispose la justice algérienne pour appliquer la loi dans toute sa rigueur ?

Pourquoi les causes de l'émergence de l'islamisme et son expansion en Algérie ne sont jamais examinées ? Pourquoi la responsabilité de l'Etat algérien dans la création et l'encouragement de l'islamisme (par l'école, les médias, les prêches dans certaines mosquées...) n'est jamais mise en cause ? Pourquoi les responsabilités individuelles et collectives au sein du pouvoir algérien n'ont jamais été établies ? Pourquoi les Etats notamment arabo-islamistes étrangers qui ont soutenu matériellement, financièrement et politiquement le terrorisme islamiste en Algérie ne sont jamais mis en cause ? Comment parler de paix alors que tous ces facteurs de troubles sont toujours en action ?

La charte proposée n'évoque que le terrorisme islamiste, oubliant la terreur dans laquelle l'Etat algérien a toujours fait vivre les Amazighs et particulièrement les kabyles. Comment parler en effet de réconciliation nationale tout en faisant totalement l'impasse sur les exactions commises en Kabylie en 1963 ? En 1980 au cours du printemps amazigh ? En 94/95 lors de la

grève des écoliers ? En 1978 lors de l'assassinat de Lounès Matoub ? Et pendant le printemps noir de 2001 ? A ce sujet, que sont devenues les promesses faites par le chef de l'Etat, d'appliquer strictement les conclusions de la commission Issad qui ont clairement mis en évidence les responsabilités du massacre qui a coûté la vie à 127 personnes en Kabylie, tuées par les gendarmes ?

Tous les kabyles, de l'intérieur et de l'extérieur de la Kabylie ont subi dans leur chair et dans leur âme des blessures indélébiles. Pourquoi n'est-il pas question dans ce projet de charte, de la Kabylie comme victime expiatoire du régime algérien ? Sans devoir de vérité, sans justice, sans

reconnaissance, sans réparation, comment vont-ils faire le deuil de leurs douleurs ? Comment vont-ils retrouver la paix de l'âme ? La paix avec eux-mêmes et avec les autres ?

La charte proposée rend longuement hommage à l'armée et aux forces de sécurité. Cet hommage concerne-t-il aussi les gendarmes qui ont tué en Kabylie ? Concerne-t-il aussi ceux qui ont torturé les jeunes à Tkout (Aurès) en 2003 ?

En tout état de cause, il ne saurait être question pour nous d'accepter une quelconque forme d'impunité parce qu'elle n'est ni légale, ni juste, ni morale et parce qu'elle encourage la répétition des drames. Pour pardonner il faut d'abord arrêter, juger et condamner les auteurs et les responsables des crimes et réparer les préjudices subis par les victimes. Et qu'il soit bien clair que c'est au fautif de demander pardon à la victime et non l'inverse. Et qu'il soit bien clair également que nous n'accepterons jamais que ces lois d'amnistie soient détournées pour protéger les criminels, cacher la vérité, ou pour faire oublier. Le devoir de mémoire s'impose pour pouvoir dire : «plus jamais ça !».

Par ailleurs, depuis des siècles notre langue, Tamazight, est rejetée, combattue et nos valeurs ancestrales méprisées. Depuis toujours, les Amazighs dans ce pays ont été en première ligne pour les efforts, jusqu'au sacrifice suprême mais finissent toujours par être écartés in-extrémis du fruit de leur sueur, de leurs larmes et de leur sang. Depuis 1962, les Amazighs sont exclus des avantages de l'indépendance de ce pays, après en avoir été les principaux artisans et après en avoir payé le prix le plus fort. Plus de 40 ans après, ils sont toujours marginalisés, agressés, frappés, tués, exilés... Chez nous, une colonisation en chasse une autre, une colonisation en remplace une autre...

Aujourd'hui, de très nombreux kabyles en particulier, ne survivent que grâce aux ressources que procure l'émigration interne et externe. Les jeunes qui ont crié en 2001, «vous ne pouvez pas nous tuer, nous sommes déjà morts», se laissent gagner par le désespoir et beaucoup, beaucoup trop, ne trouvent pas d'autre échappatoire que dans le suicide. Qui a pensé à eux ? qui a pensé à leur demander pardon ? qui a pensé à la réparation des préjudices physiques, matériels, psychologiques et moraux subis ? Pourquoi le projet de charte reste silencieux à ce sujet ? Les Kabyles ne sont-ils pas des algériens ?

Réconcilier les algériens entre eux, c'est d'abord les réconcilier avec eux-mêmes. Cela a été à maintes reprises rappelé par les animateurs du mouvement amazigh. Et cela passe avant tout, par leur réconciliation avec la véritable histoire du pays, avec sa civilisation plurimillénaire fondée sur les principes de démocratie et de tolérance, avec sa culture authentique et sa langue amazighes. Mais rien de cela n'est mentionné dans le projet de charte proposé.

En définitive, il s'avère que le projet proposé au suffrage des électrices et des électeurs, ne repose pas sur un diagnostic lucide et honnête et passe à côté des réponses essentielles. La paix et la réconciliation se décrètent moins qu'elles ne se construisent. Pour le moins, ce projet aurait dû contenir de manière explicite la reconnaissance de l'amazighité de l'Algérie et le statut de langue officielle pour Tamazight, la reconnaissance des crimes d'Etat commis en Kabylie et la proclamation d'un pardon officiel, ainsi que l'annonce d'un vaste plan de rattrapage économique et social pour cette région meurtrie.

En conséquence, le projet de charte «pour la paix et la réconciliation nationale» ne représente même pas une promesse crédible et ne semble être en réalité, qu'un moyen d'absoudre les auteurs et responsables des crimes, qu'ils soient islamistes ou décideurs au pouvoir. Par conséquent, le Congrès Mondial Amazigh appelle au rejet de ce projet et au boycott du référendum organisé le 29 septembre 2005 en Algérie.

Ulac Smah Ulac, Pas de pardon sans vérité, justice et réparation.

Paris, le 17/09/2005

Le Bureau du CMA.



CONGRES MONDIAL AMAZIGH

ⴰⵔⵓⵏ ⴰⵎⴰⵣⵉⵖ ⴰⵎⴰⵔⵉⵏ
AGRAW AMADLAN AMAZIGH

C.M.A BP 60 - 75861 Paris cedex 18, France - Tél/Fax : 33.4.76.25.85.86

Email : congres.mondial.amazigh@wanadoo.fr - www.congres-mondial-amazigh.org

Algérie : les dérives d'un chef d'Etat

Dans le cadre de sa campagne en faveur de son projet de « charte pour la paix et la réconciliation nationale », le chef de l'Etat algérien a tenu un meeting le 20 septembre 2005 à Tizi-Ouzou, en Kabylie, au cours duquel non seulement il n'a apporté aucune réponse aux attentes impatientes de la population, mais pire, il a eu comme à son habitude lorsqu'il s'adresse aux Amazighs et en particulier aux Kabyles, un comportement où se mêlent l'arrogance, la provocation et le mépris pour le peuple, pour la vérité et pour la justice.

Sur le thème même de la « réconciliation nationale », Mr Bouteflika a totalement ignoré la tragédie kabyle de 2001 au cours de laquelle les forces de sécurité ont utilisé des armes de guerre contre des manifestants aux mains nues, tuant 127 personnes et blessant plus de 5000 autres, dont plusieurs centaines resteront handicapées à vie. Les promesses de justice et de réparation sont restées lettre morte et les assassins jouissent toujours de l'impunité et de la liberté. Ce mépris des règles élémentaires du droit, ce non-respect de la mémoire, constituent une insulte quotidienne aux victimes, à leurs parents et à l'ensemble des Kabyles.

Lorsqu'il a évoqué la grave situation socioéconomique que vit la Kabylie depuis 2001, c'est uniquement en terme de « retard de développement », imputé à des « perturbateurs locaux ». Pour le chef de l'Etat algérien, les deux millions de marcheurs le 14 juin 2001 à Alger, venus lui remettre leur plate-forme de revendications citoyennes, n'étaient que des perturbateurs. C'est donc le peuple qui est coupable de ses propres malheurs et non le pouvoir algérien pourtant responsable de l'instigation et de l'entretien de la crise en Kabylie. Personne n'a oublié ni n'oubliera que c'est un gendarme qui a assassiné le 18 avril 2001, Massinissa Guermah, première victime du printemps noir et que c'est le ministre de l'intérieur Zerhouni, en poste à ce jour, qui a déclaré : « ce n'était qu'un voyou », excitant ainsi la colère populaire et personne n'oubliera non plus, que ce sont les « forces de sécurité » de l'Etat algérien qui ont tué et qui se sont comportées comme « une force d'occupation » en Kabylie. Et les témoignages abondent concernant les blocages à l'investissement, les entraves et les harcèlements que subissent les opérateurs socioéconomiques qui ont choisi d'investir ou de se maintenir en Kabylie. Et la mise à l'index de cette région, qui réclame un projet démocratique et laïque, ne date pas de 2001 mais a commencé dès l'indépendance du pays. Tout porte à croire que le pouvoir dictatorial et panarabiste algérien s'est juré de parvenir à la soumission de cette région ou d'y instaurer le chaos. C'est cette politique ségrégationniste et d'hostilité permanente à l'égard des Amazighs qui sème les germes de la division et de l'instabilité.

Sur la question identitaire, le chef de l'Etat a affirmé « nous sommes tous des Amazighs mais l'islam nous a arabisés ». Notons d'abord que Mr Bouteflika a fini par rejoindre la position du mouvement amazigh qui a toujours soutenu que les populations de Tamazgha (Afrique du Nord) sont dans leur écrasante majorité de souche amazighe et que par conséquent, la question amazighe n'est pas de nature ethnique. Mais le chef de l'Etat algérien fait dans la contrevérité lorsqu'il soutient que « l'islam nous a arabisés ». En réalité, les Amazighs ne sont pas plus arabes que les Turcs, les Perses ou les Pakistanais qui ont été eux aussi islamisés. De plus, faut-il rappeler à Mr Bouteflika que tous les Algériens n'ont pas été arabisés et qu'un bon tiers utilise quotidiennement Tamazight ? Que les pratiques culturelles amazighes antéislamiques sont très répandues en Algérie, y compris chez les arabophones ? Et que enfin, ce n'est pas l'islam en tant que religion qui a arabisé les Amazighs, mais bien la politique d'arabisation forcée, mise en œuvre par le pouvoir arabonationaliste algérien ? La falsification de l'histoire, les interdits et la répression de l'expression de l'amazighité, l'arabisation de l'école, des médias publics et de l'administration, sont parmi les instruments utilisés par les instances Etatiques pour tenter d'éradiquer le fait amazigh et de faire de la terre amazighe d'Algérie, une terre arabe. Par ailleurs, désigner l'islam comme responsable de l'arabisation des Amazighs est une grave instrumentalisation de cette religion, aussi dangereuse que celle pratiquée par les islamistes.

Quant au statut de langue nationale pour Tamazight, il est également faux d'affirmer comme le fait Mr Bouteflika, que c'est lui qui a décidé unilatéralement d'octroyer ce statut à la langue amazighe, car en réalité, cet acquis est le résultat de plusieurs décennies de luttes et de souffrances de générations entières d'Amazighs, jusqu'au sacrifice suprême consenti par les martyrs du printemps noir. Et au moment où le

peuple amazigh attendait un geste politique fort du chef de l'Etat algérien concernant l'officialisation de la langue amazighe, en vue de réconcilier durablement les Algériens avec leur personnalité authentique et assurer la cohésion nationale, Mr Bouteflika, silencieux à Tizi-Ouzou sur cette question, donne libre cours à son profond sentiment anti-amazigh le 22 septembre à Constantine, en déclarant sur un ton coléreux et agressif, qu'il n'y aura « jamais deux langues officielles » et que « l'arabe demeurera la seule langue officielle » de l'Algérie ! Mr Bouteflika qui se comporte en véritable despote, prisonnier de ses réflexes archaïques, assumera seul toutes les conséquences de ses propos irresponsables et indignes. Nous rappelons simplement au récidiviste Bouteflika qui a prononcé le même « jamais » à l'encontre de Tamazight en 1999 à Tizi-Ouzou, que la langue amazighe s'est hissée malgré lui, au rang de langue nationale et qu'elle continuera son ascension jusqu'au statut de langue officielle de l'Algérie, aujourd'hui ou demain et quoi qu'il en coûte. C'est une exigence fondamentale, hautement légitime et conforme aux principes du droit universel et à l'intérêt suprême du pays.

Par ailleurs, la position du chef de l'Etat montre avec quel mépris il considère les engagements officiels pris le 15 janvier 2005, par son chef du gouvernement, concernant l'application de la Plate-forme d'El-Kseur dans laquelle figure en bonne place la revendication du statut de langue officielle pour Tamazight. Cette véritable torpille lancée contre le processus de dialogue, illustre une fois de plus, les luttes d'influence que se livrent sans cesse les clans qui règnent sur les hautes sphères de l'Etat, au détriment des citoyens. Quel crédit et quelle confiance peut-on encore consentir à ce pouvoir ?

Dans l'ancienne Cirta, capitale du roi amazigh Massinissa, Mr Bouteflika confirme son aversion pour l'amazighité et en rajoute dans la provocation lorsqu'il affirme que Constantine est l'une des « rares villes qui a su garder son identité arabo-islamique ». Ainsi, le chef de l'Etat algérien se déclare « Amazigh mais arabisé » en Kabylie, mais se présente comme le chantre de l'arabité à Constantine, ville qu'il se permet « d'annexer » au monde arabo-islamique. Ce faisant, Mr Bouteflika manipule les sentiments ethniques pour opposer les Algériens entre eux, jouant ainsi un jeu très dangereux susceptible d'être porteur de conflits à venir et de graves risques pour l'unité du pays.

Sans jamais avoir ni un mot ni un geste d'apaisement, Mr Bouteflika venu parler de paix, déclare la guerre aux Amazighs en s'en prenant à leur langue, à leurs valeurs socioculturelles, à leurs choix fondamentaux comme la laïcité et même à leurs symboles identitaires.

Nous réaffirmons avec force que c'est l'amazighité, fondement civilisationnel de l'Algérie et de tous les pays de Tamazgha, qui garantira la stabilité, le progrès et l'unité auxquels aspirent les peuples de cette région.

Les Amazighs qui constituent le peuple autochtone d'Algérie, n'ont pas l'intention de changer de pays et n'entendent pas qu'il soit peint aux seules couleurs arabo-islamiques. En revanche, si Mr Bouteflika, s'est trompé de pays, il en beaucoup d'autres de rechange.

Le peuple amazigh, soumis à toutes les violences, aspire plus que jamais à vivre en paix et en toute amitié avec les autres peuples. Mais la paix et la réconciliation version Bouteflika, signifient visiblement, le renoncement des Amazighs à leurs droits les plus élémentaires et à leur dignité. Cela constitue pour le moins, une provocation inacceptable qui nécessite l'unité des rangs et une détermination sans faille pour poursuivre la lutte pacifique jusqu'à l'aboutissement de toutes nos exigences démocratiques.

En tout état de cause, le Congrès Mondial Amazigh appelle solennellement les Amazigh-e-s ainsi que toutes les Algériennes et les Algériens véritablement épris de valeurs humaines, à rejeter ce projet de charte et à boycotter massivement le référendum du 29 septembre prochain.

Ulac smah ulac, pas de pardon sans vérité, justice et réparation.

Paris, le 23 septembre 2005

Le Bureau du CMA.



CONGRES MONDIAL AMAZIGH

ⴰⵔⴰⵎ ⴰⵎⴰⵏⴰⵏ ⴰⵎⴰⵣⵉⵖ
AGRAW AMADLAN AMAZIGH

C.M.A BP 60 - 75861 Paris cedex 18 - Tél/Fax : 33.4.76.25.85.86

Email : congres.mondial.amazigh@wanadoo.fr - www.congres-mondial-amazigh.org

NATIONS UNIES

COMITÉ DES NATIONS UNIES POUR LES DROITS DE L'ENFANT

APPLICATION DE LA CONVENTION INTERNATIONALE

RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

40^e session, Palais Wilson, Genève, 12-30 septembre 2005

Rapport alternatif du CMA concernant les droits de l'enfant amazigh en Algérie

CMA, Septembre 2005

Préambule

Le Congrès Mondial Amazigh (CMA) est une ONG internationale de défense des droits du peuple amazigh (berbère). Ce rapport parallèle au rapport périodique présenté par l'Etat algérien concernant l'application de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, présente l'état du déficit de protection de l'enfant amazigh et les violations de ses droits en Algérie. La rédaction de ce rapport s'est appuyée essentiellement sur les compte-rendus rédigés par les membres du CMA, sur les plaintes et les informations transmises par les associations, ainsi que les rapports officiels et les travaux universitaires.

Introduction

1. Les Amazighs (également connus sous le nom de Berbères) forment le peuple autochtone de Tamazgha (Afrique du Nord), disposant d'une langue, d'une culture et d'une histoire propres. « Amazigh » est le nom que se donnent les Berbères et qui signifie « homme libre ». Le mot berbère vient du latin « barbarus », utilisé par les Romains pour désigner les populations qui ne parlaient pas leur langue. Les Arabes l'ont repris à leur arrivée en Afrique du Nord au 7ème siècle et transformé en « barbar » avant que les Français ne le traduisent en « berbère ». Les Amazighs constituent un des peuples les plus anciens de l'humanité. Leur présence en Tamazgha remonte à plusieurs dizaines de milliers d'années. Au cours des siècles, ils ont fait face à d'innombrables invasions: Phéniciens, Romains, Vandales, Byzantins, Arabes, Espagnols, Italiens, Ottomans, Français, se sont succédé sur le sol amazigh nord-africain depuis le 10ème siècle avant l'ère chrétienne.

2. Sur le plan des croyances religieuses, les Amazighs ont successivement connu l'animisme, le paganisme, le judaïsme, le christianisme et l'islam. Mais quelle que soit la religion adoptée, celle-ci n'est jamais pratiquée de manière dogmatique mais toujours adaptée aux valeurs de liberté, de tolérance et de non-violence qui caractérisent le peuple amazigh. Aujourd'hui, même si la religion musulmane est prégnante, elle n'est ni la seule référence, ni la principale source de la norme et des pratiques sociales et spirituelles. La société et la culture amazighes reconnaissent la liberté et le droit de choisir sa religion, d'en changer ou de ne pas en avoir. La société amazighe est donc fondamentalement laïque car l'organisation sociale, le pouvoir, l'autorité, le droit amazigh (azref) et la gestion des affaires publiques en général n'y sont pas d'essence divine.

3. Tamazight, la langue amazighe (langue berbère), existe depuis la plus haute antiquité. Elle dispose d'un système d'écriture original, Tifinagh, utilisé et préservé à ce jour. Depuis quelques décennies, tous les groupes amazighs se sont réapproprié cette écriture ancestrale. Actuellement la langue amazighe est parlée par environ 30 millions de locuteurs en Afrique du Nord (de l'oasis de Siwa en Egypte, au Maroc en passant par la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Niger, le Mali, la Mauritanie) et dans la diaspora, particulièrement en Europe et en Amérique du Nord.

4. En Algérie, les populations amazighophones représentent environ un tiers de la population totale, soit une dizaine de millions d'individus vivant principalement dans les régions de Kabylie, Aurès, Chenoua, M'zab et l'extrême sud du pays pour la composante touarègue. La Kabylie reste cependant la région qui compte le plus grand nombre d'amazighophones (6 à 7 millions de personnes). Il est également important de noter qu'il existe sur tout le territoire algérien des centaines d'endroits où l'on parle quotidiennement *tamazight* (la langue amazighe).

Non respect par l'Etat algérien de ses engagements vis-à-vis de la Convention : Discriminations et non respect de l'identité socioculturelle des enfants Amazighs

Article 2 : Discriminations anti-amazighes

5. Depuis l'indépendance du pays en 1962, l'Algérie a toujours pratiqué la même politique de négation et d'exclusion à l'encontre de l'identité amazighe. Les Constitutions algériennes ont régulièrement réaffirmé la même définition de la nation reposant sur les seules composantes arabe et islamique excluant ainsi la composante amazighe. L'actuelle Constitution (qui date de 1996), si elle introduit enfin la référence à l'*amazighité*, à côté de l'*Islam* et de l'*arabité*, comme fondements de l'identité algérienne, c'est seulement dans son préambule et celui-ci insiste d'ailleurs plus loin sur « l'Algérie, terre d'Islam (...) et pays arabe ». Les articles 1-2 et 1-3 lèvent ensuite toute équivoque en stipulant que « l'islam est la religion de l'Etat » et « l'arabe est la langue nationale et officielle ».

6. Afin d'accentuer le processus d'assimilation des Amazighs, l'arsenal juridique a été renforcé par la loi n° 91-05 du 16/01/91 « portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe », modifiée par l'ordonnance n° 96-30 du 21/12/96 et qui est entrée en vigueur le 5 juillet 1998. Cette loi soumet à des sanctions pécuniaires et même à des peines de prison en cas de récidive, les auteurs de tout texte, contrat ou déclaration publique, écrits ou prononcés publiquement dans une autre langue que l'arabe. Tous les documents émanant des administrations, des entreprises publiques et privées et même des associations, doivent obligatoirement être rédigés exclusivement en langue arabe. La loi 90-31 sur les associations culturelles va dans le même sens en interdisant toute publication qui ne soit pas en arabe. Les populations amazighes et particulièrement les enfants, se trouvent ainsi brutalement privées de l'usage de leur langue maternelle. Cette loi instaure un véritable apartheid linguistique qui vise à éradiquer l'existence de *tamazight* en Algérie.

7. Après plus de 20 ans de luttes et de sacrifices, en particulier une année de « boycott scolaire » en 94/95, et le « printemps noir » de l'année 2001, le gouvernement algérien a fini par reconnaître officiellement en 2002, le statut de « langue nationale » à la langue amazighe mais sans que cette reconnaissance formelle n'apporte rien de tangible en matière de promotion de cette langue. Les mêmes pratiques d'exclusion, de déni et de mépris à l'encontre de l'histoire, de la culture et de la langue amazighes sont en cours.

En conséquence l'Etat algérien ne respecte pas les droits spécifiques de l'enfant amazigh et pratique différentes formes de discriminations à son encontre.

Article 8 – Droit à l'identité

8. L'article 64 du code de l'état-civil algérien stipule que « les prénoms doivent être de consonance algérienne, il peut en être autrement pour les enfants nés de parents appartenant à une confession non musulmane ». « Sont interdits tous les prénoms autres que ceux consacrés par l'usage ou par la tradition ».

9. Dans la pratique, les parents amazighs, quelle que soit leur confession, sont obligés de choisir un prénom dans une nomenclature des prénoms arabo-islamiques imposés par l'administration de l'état-civil. Par conséquent les prénoms Amazighs sont interdits. Ainsi, et de manière aberrante, les noms amazighs comme Gaya, Micipsa, Markunda, qui sont des noms de rois et reines amazighs, ont été déclarés « étrangers » et donc interdits par l'administration et par la justice algériennes.

La législation algérienne et son application concrète portent donc gravement atteinte au droit de l'enfant amazigh à son identité.

Article 14 – Liberté de pensée, de conscience et de religion.

10. L'islam étant la religion de l'Etat (article 2 de la Constitution), les Amazighs algériens doivent de ce fait être nécessairement de confession musulmane. Cela constitue une violation flagrante de leur liberté de conscience et de religion.

11. Les programmes scolaires concernant « l'éducation religieuse » ne portent que sur « l'éducation islamique », excluant d'autres consciences et croyances. Dans le cycle de « l'école fondamentale » (primaire), les enseignements en arabe, langue du Coran, puisent l'essentiel des textes de lecture et exercices dans le champ religieux.

12. Les enseignants ne jouissent d'aucune liberté d'exercice ou de choix de méthodes et d'outils pédagogiques. L'éducation « religieuse et morale », pratiquée de façon dogmatique, est loin de favoriser « la compréhension, la tolérance et l'amitié ». Au contraire, fondée sur l'unicité de la langue (l'arabe) et de la religion (l'islam), elle combat la diversité, l'ouverture d'esprit, la curiosité, l'initiative et porte gravement atteinte aux libertés fondamentales de pensée, de croyance et de conviction. Il est fait obligation aux enfants amazighs d'apprendre, souvent sans les comprendre, des versets coraniques durant tout le cycle scolaire. L'histoire et les coutumes tirées de la Sunna et de la Charia islamiques, sont imposées aux enfants et ce, en contradiction avec les valeurs du peuple amazigh. Ce système éducatif fondé sur des conformismes mutilants et rétrogrades est un des principaux responsables de l'échec scolaire, des difficultés d'insertion professionnelle pour les jeunes et du fanatisme religieux.

Article 17: Accès de l'enfant amazigh aux médias dans sa langue

13. L'unique chaîne de télévision est publique et ne diffuse jamais des programmes pour les enfants amazighs, dans leur langue.

14. De même il n'y a aucune production Etatique de livres pour les enfants amazighs et aucune mesure publique ne favorise l'édition d'ouvrages en langue amazighe.

Les pouvoirs publics algériens ne font montre d'aucune préoccupation concernant le bien-être social, spirituel et moral de l'enfant amazigh, ni de sa santé physique et mentale.

Article 20 : Protection de l'enfant privé de son milieu familial

15. Les centres psychopédagogiques de l'Etat qui recueillent les enfants ne dispensent aucun programme éducatif tenant compte des besoins socioculturels et linguistiques de l'enfant amazigh.

Cela opère une rupture entre le milieu d'origine de l'enfant et son nouveau lieu de vie, qui peut porter atteinte à son équilibre psychologique.

Article 21 – L'adoption (kafala)

16. L'article 118 du code de la famille prévoit que « le titulaire du droit de recueil légal doit être musulman ».

17. Cette disposition est loin de correspondre à « l'intérêt supérieur de l'enfant » car elle le prive du bénéfice de l'adoption notamment par des parents non musulmans, algériens ou étrangers. Par conséquent, des milliers d'enfants se morfondent dans des orphelinats parce que cette mesure inique les empêche de rejoindre une famille nourricière et où ils seront convenablement élevés.

C'est que ce code de la famille dénoncé depuis des années par les organisations de la société civile, repose sur une idéologie rétrograde qui ignore le besoin d'épanouissement de l'enfant.

Article 28: Droit de l'enfant à l'éducation

18. L'école algérienne est arabisée du cycle préscolaire jusqu'au Baccalauréat. L'enfant amazighophone est donc mis dans une situation d'inégalité par rapport à l'enfant arabophone.

19. Refusant l'école algérienne parce qu'elle exclut leur langue maternelle, les enfants kabyles ont subi une « année blanche » en 94/95, sans réaction des autorités de ce pays. A cause de la répression qu'a connue la Kabylie, notamment en 2001 et 2002, de très nombreux scolaires ont vu leur parcours scolaire perturbé. Aucune mesure spécifique n'a été prise pour compenser les préjudices subis par des millions d'enfants et de jeunes kabyles.

20. Concernant l'enseignement de la langue amazighe, il a été introduit à titre « expérimental » au cours de l'année scolaire 95/96. Mais en même temps, tout a été mis en œuvre pour faire échouer cette « expérience » : enseignants sans statut, absence de moyens didactiques adéquats, marginalisation des cours de *tamazight* dans les programmes, dans les horaires et les évaluations, institution d'une autorisation parentale écrite pour permettre aux élèves de suivre cet enseignement, assiduité non obligatoire, exclusion des spécialistes du domaine amazigh de la réflexion... etc. Dix ans après, l'enseignement de *tamazight* a toujours un caractère expérimental et les résultats sont à l'image de l'absence d'ambition pour cette langue : Introduit en 1995 dans 16 wilayas (départements) sur les 48 que compte le pays, l'enseignement de *tamazight* ne subsiste pratiquement plus que dans 2 wilayas.

21. Afin d'échapper à l'enseignement public arabisé et idéologisé, de nombreux parents ont créé et développé depuis une quinzaine d'années, des écoles auto-gérées, dans lesquels ils dispensent à leurs frais, un enseignement conforme aux normes éducatives modernes et à l'identité socioculturelle amazighe. Depuis le mois de juillet 2005, le gouvernement leur impose de se conformer aux programmes du ministère de l'éducation nationale sous peine de fermeture.

Manifestement l'Etat algérien n'offre pas les mêmes chances éducatives aux enfants amazighs en faisant obstacle à leur accès à une éducation ouverte et épanouissante et respectueuse de leur identité et de leur dignité.

Article 29: Droit à l'épanouissement

22. Au printemps 2001, le rapport de la commission de réforme de l'éducation a dénoncé l'enseignement idéologisé et a recommandé une réforme de fond qui repose sur la prise en compte de la personnalité algérienne (fondée sur son caractère amazigh, africain, méditerranéen) et sur la nécessité de reconstruire l'école algérienne sur les principes de modernité, de rationalité et d'ouverture, susceptible de préparer réellement les générations futures aux défis de ce 3^{ème} millénaire. Alors que les analyses de ce rapport ont fait l'unanimité auprès des spécialistes, la mise en application de ses recommandations a été reportée à une date indéterminée sous la pression du lobby exercé par les partis islamistes et conservateurs.

23. Les programmes scolaires falsifient l'histoire, la civilisation, la toponymie et même le territoire amazigh. L'Algérie est présentée comme un pays arabe et qui appartient à la sphère civilisationnelle arabo-islamique, au mépris du passé plurimillénaire des Amazighs et de la réalité quotidienne vécue notamment dans les régions amazighophones, attachées au monde africain et Méditerranéen.

24. L'identité amazighe est folklorisée ou méprisée par l'école et les médias publics algériens, ce qui met l'enfant amazigh soit en situation d'infériorité par rapport à la langue et à la culture arabes dominantes, soit le pousse à se révolter contre le mensonge institutionnel.

25. Aucun programme éducatif ou de divertissement n'inculque à l'enfant la culture des droits de l'homme et des libertés fondamentales et le respect de la diversité, de la tolérance et de l'amitié entre les personnes et les peuples.

26. Les enfants kabyles et chawis (région des Aurès), témoins oculaires ou victimes des violences policières pendant le « printemps noir » 2001 et en mai/juin 2003, ont subi des traumatismes physiques et psychologiques sans aucune prise en charge par l'Etat au moment des faits.

27. Suite à la politique de marginalisation socioéconomique des régions amazighophones (Kabylie, Aurès...), les phénomènes de mendicité, d'errance et les suicides se développent particulièrement en Kabylie.

Article 30 : Droit à la diversité

28. L'Algérie officielle qui a opté pour l'unicité (linguistique, culturelle, religieuse...) s'obstine à refuser la pluralité bien établie et en particulier l'existence du peuple amazigh autochtone. Elle s'efforce de garder fermées ses institutions à l'expression amazighe et tente en même temps par tous les moyens d'étouffer le droit des Amazighs, en particulier les enfants, à leur identité socioculturelle.

Compte tenu d'une législation et de pratiques institutionnelles qui n'assurent aucune protection à l'enfant amazigh en Algérie, qui bloquent son épanouissement personnel et qui violent ses droits élémentaires, nous avons l'honneur de recommander très vivement au Comité des droits de l'enfant, d'exiger du gouvernement algérien de :

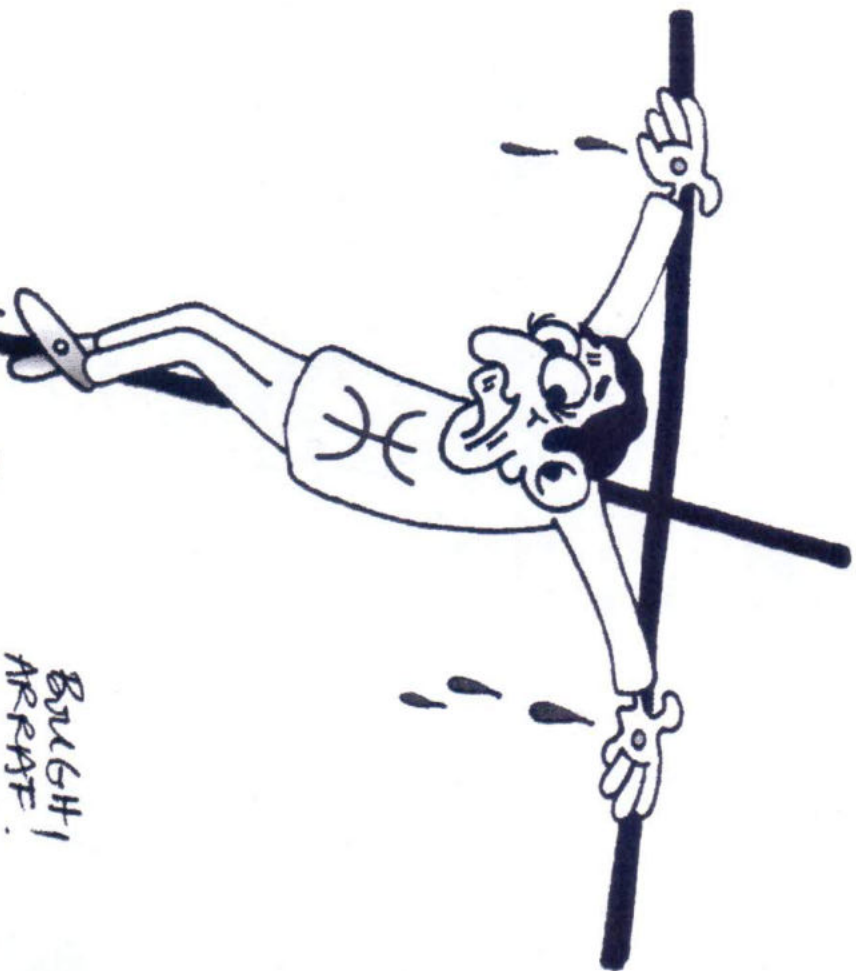
- 1- Reconnaître le statut de langue officielle pour la langue amazighe,
- 2- Enseigner à tous les niveaux scolaires, la langue, l'histoire et la civilisation amazighes,
- 3- Promouvoir la culture amazighe dans les administrations et les médias publics,
- 4- Introduire dans l'ensemble du système éducatif, les notions de droits humains, de diversité, de respect d'autrui et de tolérance,
- 5- Mettre fin sans délai aux discriminations anti-amazighes.

CMA, Septembre 2005.

Eléments de Bibliographie

- Rapports établis par les organisations membres du CMA en Algérie
- Constitution de la République algérienne, ONTE, Alger, 2001
- Code de l'état-civil, ONTE, Alger, 2000
- Code de la famille, ONTE, Alger, 2001.

ambition



BUGHI
ARPAF.

IV^e congrès général du CMA les 5-6-7 août 2005 à Nador (Maroc)

“Amazighité, liberté et laïcité”

Les organisateurs

rifains, y compris le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nador où se déroulera le congrès, tiennent à faire de cet événement un rendez-vous amazigh international.

Les premiers participants à ce congrès, qui verra la participation de 500 personnes, sont arrivés dans la ville de Nador en début de semaine, nous a confié le président du CMA, M. Belkacem Lounès qui se

trouve, lui aussi, sur place depuis plusieurs jours. C'est lui qui coiffe d'ailleurs le comité de préparation. Le IV^e congrès général du CMA aura lieu pour la première fois en terre amazighe continentale.

A quelques jours de l'ouverture de ce rendez-vous des Berbères du monde, le comité d'organisation, en coordination avec l'association Tanukra de Nador met au point les dernières retouches techniques et organisationnelles. Le travail se déroule avec une grande motivation. Les organisateurs rifains, y compris le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Nador où se déroulera le congrès, tiennent à faire de ce congrès un rendez-vous amazigh international.

amazigh, ainsi que des banderoles portant les slogans retenus pour cette 4^e édition : Amazighité, Liberté, Démocratie, Laïcité, Droits humains.

Les premières délégations ont atterri à Nador, notamment celles en provenance des Iles Canaries et d'Europe et les arrivées vont s'échelonner jusqu'au 4 août, la veille de l'ouverture du congrès. Les invités du CMA ont confirmé leur venue à Nador, dont les Catalans, les Basques, les Sardes, un représentant de l'ONU, un représentant de l'UE et de nombreuses ONG européennes. Un nombre important de médias écrits et audiovisuels marocains et internationaux seront également présents pour la couverture du congrès.

Partout dans la ville de Nador, les Rifains sont heureux et fiers que leur ville ait été choisie pour organiser ces 4^e assises du CMA qui réunissent toute la famille

amazighe. Sans nul doute que les contacts, les échanges entre Imazighen à cette occasion, vont déboucher sur des projets concrets entre les différentes organisations amazighes. Il est prévu qu'en marge du congrès du CMA, sera signé à Nador, une convention de partenariat entre la Chambre de commerce et d'industrie, du Djurdjura (Tizi-Ouzou) avec celle de Nador.

En tout état de cause, la coopération entre les différentes composantes du monde amazigh, ne se limite point au volet culturel mais est appelée à s'étendre à tous les domaines de la vie économique, politique, sociale, scientifique... etc. "Nous sommes fiers de ce que le CMA initie et contribue au rapprochement des Amazighs de tous les pays et participe activement à consolider la conscience du peuple amazigh", nous dit le responsable du CMA.

Aomar Mohlebbi
(Lire également page 7)

IV^{ème} Congrès mondial amazigh

La rencontre aura lieu à Nador

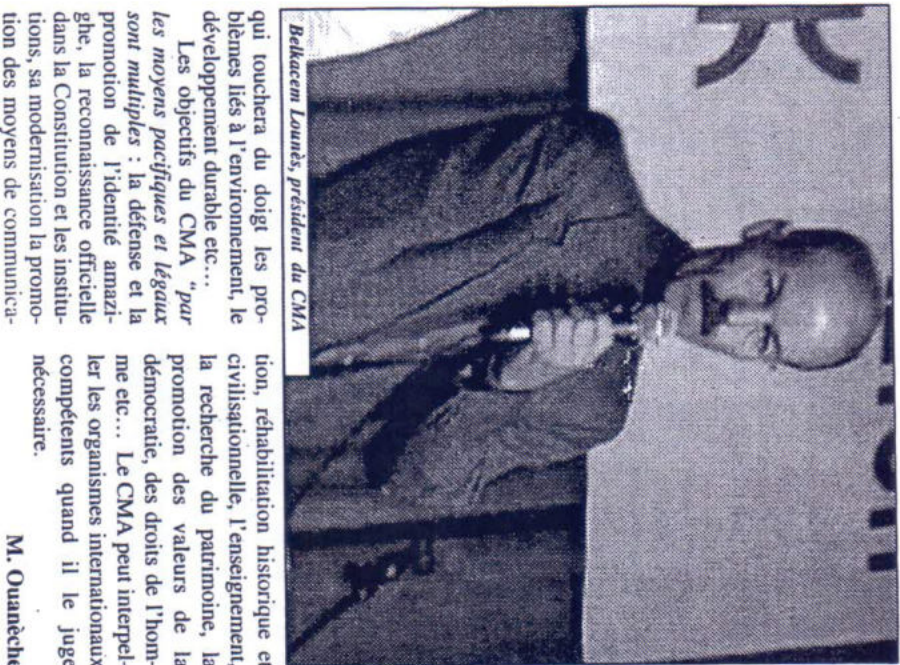
Le 4^{ème} Congrès mondial amazigh se tiendra à la ville méditerranéenne de Nador au Maroc.

Il s'étalera sur 3 jours consécutifs (5, 6 et 7 août), l'ouverture officielle étant prévue le vendredi 5 août à 10 heures. Le congrès planchera sur plusieurs questions notamment l'élection d'un nouveau bureau exécutif, le mandat de l'actuel bureau étant arrivé à terme. Des propositions d'amendement des statuts du CMA sont attendues. Elles seront présentées par les différentes commissions "ad hoc" qui seront créés pour ce faire. Les amendements seront suivis d'un débat approfondi et soumis au vote des congressistes

où un nombre record de participants est attendu, de l'Algérie notamment après suppression des visas d'entrée aux ressortissants des 2 pays voisins.

Le congrès se tient dans un contexte international tendu caractérisé par une recrudescence des actes terroristes un peu partout dans le monde, la situation au Sahara occidental, les élections partielles de Kabylie... Même si le CMA est une organisation à amendements ses statuts toucheront plusieurs volets à savoir : "Les violations des droits individuels et collectifs des Amazighs, répression, violences institutionnelles situations coloniales, discrimination, marginalisation politique, économique, sociale et culturelle des Amazighs dans les différents Etats, formes de résistance et lutte pacifique des Amazighs".

Socle identitaire commun, une charte amazigh est prévue à l'ordre du jour et ce dans le but d'affronter ensemble les défis d'aujourd'hui et de demain, l'itinéraire sur le site Internet du CMA.



Belkacem Louahé, président du CMA

qui touchera du doigt les problèmes liés à l'environnement, le développement durable etc...

Les objectifs du CMA "par les moyens pacifiques et légaux" sont multiples : la défense et la promotion de l'identité amazigh, la reconnaissance officielle dans la Constitution et les institutions, sa modernisation la promotion des moyens de communica-

tion, réhabilitation historique et civilisationnelle, l'enseignement, la recherche du patrimoine, la promotion des valeurs de la démocratie, des droits de l'homme etc... Le CMA peut interpeller les organismes internationaux compétents quand il le juge nécessaire.

M. Ouaneche

Mardi 2 août 2005 / 20 Yulyu 2955

Jeu­di 4 Août 2005

Amazigh: Un congrès mondial au Maroc

POUR la première fois, le Congrès mondial amazigh tient ses instances à Nador. Ce week-end, il tentera d'unir un mouvement traversé par des rivalités et des dissensions idéologiques. Mais avant, plurielle. □

Voir pages 2 à 5

Les "hommes libres" reviennent à Tamazgha

• Pour la première fois, le Congrès tient ses instances à Nador

• **Priorité: Officialisation de la langue**

• **"Je suis berbère". Etes-vous sûr?**

LES Amazighs du monde entier reviennent au bercail, à Tamazgha. Dans le jargon de la diaspora berbère, Tamazgha signifie le terroir du peuple amazigh, qui n'est autre que l'Afrique du Nord.

se Nador est assez limitée. Pour eux, c'est le côté symbolique qui prime: se réunir à Tamazgha.

Mais il y a un autre problème: le financement. D'ailleurs, une bonne partie des Kabyles d'Algérie ne feraient pas le déplacement faute de moyens. Et on parle même d'un congrès en duplex à Tizi Ouzou pour faire participer cette importante et influente communauté.

Les autorités de Nador n'ont pas adressé une autorisation écrite au Congrès. Mais les organisateurs ne s'en soucient pas outre mesure. "Nous avons informé le Premier ministre. Et nos préparatifs se déroulent

vice-président du Congrès.

Après tout, comment le Maroc pourra-t-il interdire une telle manifestation? Les membres du Congrès ont joué sur la corde sensible, en demandant le soutien d'un Maroc pluriel, amazigh, juif, romain et arabe. C'est vraiment la carte gagnante après la psychose du 16 mai, où l'identité arabo-musulmane a été sauvagement instrumentalisée.

Terres spoliées

Côté pratique, les congressistes auront à renouveler le bureau, actuellement dirigé par un Algérien (la présidence étant à tour de

cheront sur une charte amazigh commune. Et c'est là où réside l'enjeu de la rencontre.

Kabyles, Touaregs, Chleuchs, Rifains... il est vrai que chaque pays de l'Afrique du Nord a ses spécificités qui dépendent largement du climat politique et de la situation des droits de l'homme.

Mais les Amazighs ont tous les mêmes revendications: la reconnaissance de la langue, l'ouverture des frontières entre les pays de Tamazgha, la réhabilitation de leur histoire et la récupération de "leurs terres spoliées".

La priorité reste cependant d'ordre juridique: l'officialisation de la langue. Le reste vien-

sur le Maroc puisque l'amazigh est considéré comme une langue nationale, même si elle ne figure pas dans la Constitution. Mais les Berbères marocains gardent le moral. Depuis quelque temps, ils ont sensiblement multiplié leurs réunions sur cette seule et unique question, sentant peut-être un vent de changement. "Je

suis sûr et certain que l'amazigh sera officialisé dans la prochaine constitution", tranche M'hamed Sallou, membre de l'Institut royal amazigh et patron de l'Association Ilimas à Nador (nom d'un prince berbère).

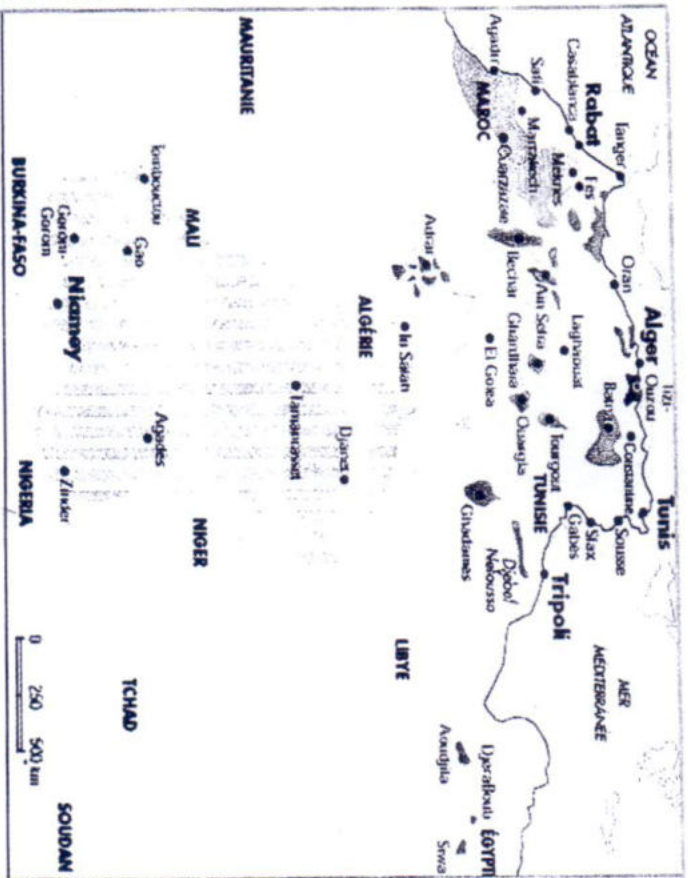
L'Association Taymanout d'Agadir annonce des assises nationales en novembre sur le sujet et même un sit-in de protestation le 10 décembre.

En effet, Nador, capitale du Rif, abritera tout ce week-end, du 5 au 7 août, les travaux du Congrès mondial amazigh (CMA). Cette instance internationale, basée à Paris, réunit les ONG et l'élite berbère du Maroc, d'Algérie, de Tunisie, de Libye, du Niger, du Mali, de France, des Caraïbes et de différents autres pays.

Les Amazighs, "hommes libres" comme ils se définissent, participeront à ce congrès historique, qui se tient pour la première fois en Afrique du Nord.

Pourquoi Nador? Suite à l'annulation des visas avec l'Algérie, les ONG berbères ont saisi la balle au bond en proposant la tenue de leur congrès au Rif et non à Almeria, comme cela était prévu. "A présent que l'obstacle du visa est levé (à moitié puisque l'Algérie n'a pas encore annulé de son côté), il n'y a plus de raison de ne pas nous réunir chez nous. Cette fois-ci au Maroc, et certainement en Algérie pour le congrès suivant", déclare l'Algérien Bekkacem Loumes, président du Congrès.

Le Congrès ne devrait attirer que 500 participants et entre 30 et 50 invités internationaux. C'est peu pour un congrès international. Les organisateurs indiquent que la capacité d'accueil dont dispo-



Cette carte, reprise par plusieurs sites amazighs, a été initialement publiée par le Monde diplomatique. C'est dans ces comités que les Berbères auraient vécu il y a 3 000 ans. Les zones en couleur ne sont pas des territoires, regroupant une communauté ethnique stricto sensu, mais des aires géographiques où l'usage de la langue berbère est dominant. En raison du mélange des races, les Berbères d'aujourd'hui n'appartiennent pas à un peuple, pas à une religion. Mais ils ont une certaine authenticité et des traditions qui persistent beaucoup dans la culture judaïque. Le Maroc et l'Algérie concentrent l'essentiel de ces groupes linguistiques. Au Maroc, le Congrès mondial amazigh annonce le chiffre de 17 millions de berbérophones, soit plus de la moitié de la population marocaine! Le nombre des Kabyles est estimé, lui, à 10 millions. Ces chiffres, qui ne sont pas officiels, sont à manier avec beaucoup de prudence. Ils peuvent être un excellent argument politique pour faire valoir n'importe quelle revendication. Au fait, quel est le critère de calcul des populations berbères? L'éthnie? la langue? le territoire? Il y a des berbères qui se sont arabisés. Comme il y a des Arabes et des Juifs qui se sont berbérisés. Et ces deux cas existent partout en Afrique du Nord. A partir de là, de quelle autonomie parlent les Berbères?

Le rôle, ce dernier devrait passer le droit par la suite. Avec sujet, l'Algérie a une longueur d'avance

La Bible des Berbères

Qu'ils soient à l'intérieur ou à l'extérieur de l'Institut royal amazigh, les Berbères ont la même bible, qui n'est autre que le fameux manifeste signé en 2000. Ce qui les différencie, c'est le référentiel idéologique (marxiste, libéral, religieux...). "Ces divergences apparaissent par exemple au niveau du principe de la laïcité que nous défendons tous. Chacun l'interprète différemment", affirme Abdellah Halidou, président de l'Association Tanaynouit.

Mais aussi solidaire soit-il puisse paraître, le monde des activistes berbères regorge de dissensions et rivalités. L'approche culturelle de l'irrean n'a-t-elle pas été considérée comme une arme politique pour étouffer les revendications politiques des Amazighs? Et cette course de fond entre le turbulent Ahmed Adghimi et Omar Louzi sur la création d'un parti politique? C'est la même nébuleuse dans le microcosme des droits de l'homme. Les membres de l'Instance Equité et Réconciliation, à force d'être critiqués par leurs anciens compagnons de prison, ont fini par dénoncer cette étiquette du Makhzen qu'on leur colle. Il n'y a pas

Congrès mondial amazigh



Les "hommes libres" reviennent à Tamazgha

pas moins que cette instance a rendu un grand service à la nation. "Près de 95% des dossiers soumis à l'IER concernent des Amazighs. C'est une grande avancée dans la réhabilitation des droits du peuple berbère", fait remarquer Omar Louzi, militant politique.

Le débat sur l'amazigh est entouré de

beaucoup de susceptibilités. Entre ceux qui voient le verre à moitié plein et ceux qui le voient à moitié vide, il y a un grand écart que le Congrès mondial se propose de réduire. Mais en a-t-il les moyens?

Apparemment non, selon le réseau amazigh pour la citoyenneté, présidé par le tonitruant Ahmed Athermouch. Il

y a quelques mois, le réseau avait adressé une lettre ouverte au Congrès avec des propositions de réforme. Il y a dénoncé l'absence du Congrès sur le terrain, le peu d'attention accordée au Maroc et la défaillance des structures organisationnelles. En somme, le réseau décrit une coquille presque vide, absente du terrain

et où subsistent de gros intérêts. Le réseau est allé même jusqu'à dénoncer l'existence d'un réseau de trafiquants qui profitent des réunions en Europe pour faire passer des candidats à la migration clandestine. De mieux en mieux. □

Nadia LAMILLI

L'autodétermination, c'est quoi?

COMME si le Maroc n'en avait pas assez avec le Sahara. Le président du CMA estime que "les Amazighs vivent un cruel paradoxe", estime Lounès. Ils se définissent comme des hommes libres mais vivent sous domination.

Pour ce militant, cela est à la fois le fruit de l'histoire et de leur attachement au principe de tolérance. "La terre amazighe a connu d'innombrables invasions, qui se sont toutes faites dans la violence, exceptés les Juifs qui ne sont arrivés ni en conquérants ni en usant de violence".

"Le fait colonial signifie occupation d'un territoire, accaparement des richesses et obligation faite aux autochtones d'abandonner leur langue, leurs traditions pour leur substituer la langue et la culture du colonisateur. Autrement dit, c'est la mort programmée du peuple dominé", estime Lounès.

"Vaincus ou las de se battre, les Amazighs ont laissé leurs plaines fertiles pour se replier sur les reliefs et dans les endroits les plus reculés. A l'abri dans leurs territoires-refuges, ils vécurent pauvres mais en paix et libres. Jusqu'à ce que les armées française et espagnole, notamment, viennent troubler leur quiétude, les rappelant brutalement à la violente réalité des hommes", est-il précisé. "Aujourd'hui, ils sont de nouveau sommés de se soumettre et de renoncer à tout ce qui fait leur différence, jusqu'à leurs prénoms amazighs", poursuit le patron du CMA. Ce dernier considère qu'ils sont méprisés, vivent dans des régions économiquement marginalisées et font face au déni de leurs droits fondamentaux. "Pour eux désormais, l'autodétermination est une question de vie ou de mort". Ce principe stipule que "tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel". "Mais ce principe ne s'applique pas de manière uniforme à tous", est-il souligné. Pour les Canariens, il se traduit par l'indépendance des îles Canaries vis-à-vis de l'Espagne, pour les autres, l'option préférée est celle de l'autonomie des régions amazighophones, en s'inspirant des nombreux modèles qui existent en Europe. □

CONCLAVE AMAZIGH À NADOR

Près de 500 délégués représentant plusieurs pays se donnent rendez-vous à Nador, ce jeudi prochain, pour le 4ème Congrès mondial amazigh. Un choix que son président explique par le climat de liberté qui règne dans le Royaume.

Des centaines de délégués représentant des ONGs travaillant pour la promotion de langue et de la culture amazighes se donnent rendez-vous dès ce jeudi 5 août à Nador à l'occasion de la tenue du congrès mondial amazigh dont les travaux se dérouleront jusqu'au 7 du même mois. Les participants afflueront aussi bien d'Afrique, d'Europe que d'Amérique représentant globalement ce que l'on appelle « Tamzgha » (Peuple amazigh) dans le jargon des militants.

Seront également attendues près de cinquante personnalités au nom de plusieurs organisations internationales dont l'ONU, l'UE ou encore l'UNESCO, à en croire un communiqué rendu public par le CMA il y a quelques jours.

L'intérêt de cette quatrième édition réside dans le choix du pays qui accueille les travaux du CMA, en l'occurrence le Royaume du Maroc. Car c'est la première fois qu'un tel conclave a lieu en terre de « Tamzgha » et plus spécialement dans la région du Rif qui grouille d'associations militant pour la consécration de la langue et de la culture amazighes.

Lors de la dernière édition, la troisième, les Amazighs s'étaient réunis à Roubaix en France. Cette même édition a été marquée par l'absence de la délégation algérienne qui n'a pu répondre présente pour des raisons de procédures compliquées. C'est d'ailleurs à propos du choix du Maroc que Belkacem Lounès s'explique dans une interview accordée récemment au site Internet amazigh « Kabyle.com ».

Pour le président du CMA, il s'agit d'un « choix de la raison et un choix du cœur » qui s'expliquent notamment par la décision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en juillet 2004, d'exonérer les ressortissants algériens de visa d'entrée sur le sol marocain. Vu la forte présence algérienne (kabyle) et la proximité géographique du Maroc, et surtout de Nador, le président du CMA affirme



• Belkacem Lounès, président du CMA (à droite).

que les congressistes ont laissé tomber Almeria retenue initialement pour la tenue de ce quatrième congrès. Belkacem Lounès avance une autre explication non moins convaincante et décisive, à l'en croire. Il s'agit de la flexibilité des procédures administratives au Maroc. Autrement dit, les congressistes n'auront pas besoin d'une

autorisation en bonne et due forme, mais uniquement d'avertir les autorités locales compétentes quarante-huit heures avant l'entame des travaux. Ces travaux se tiendront d'ailleurs dans les locaux de la Chambre de commerce et de l'industrie de Nador. « Il y a donc dans ce pays (Maroc, NDLR) des

espaces de liberté qui se sont offerts, dans lesquels il fallait s'engouffrer pour les consolider et les élargir », conclut Belkacem Lounès. Mais, quelques phrases plus tard, c'est le prof d'économie de Grenoble qui dérape – et divague – en affirmant que c'est aussi l'occasion de « manifester une solidarité » avec une région sujet à une « politique de

grès réalisés jusque-là pour une place à la langue et à la culture amazighes dans les écoles et les espaces culturels du Maroc. Dans l'esprit de l'actuel président du CMA, l'on peut décèler une grave confusion entre Rif et Kabylie. Confusion qui n'excuse en rien un professeur d'université, épris d'économie par ailleurs.

Belkacem Lounès offre toutefois un petit « lot de consolation » puisqu'il ne rempile pas pour le poste de président du CMA, ce dernier devant revenir en principe à une personnalité associative du pays qui accueille le congrès.

Au Maroc, plus d'une dizaine d'associations amazighes sont membres du Congrès mondial amazigh et dont l'AMREC (Association marocaine pour la recherche et l'échange culturel) dirigée par Brahim Akhyat et fondée, il y a près de trente ans par plusieurs étudiants amazighs dont Feu Brahim Azaykou.

C'est la première fois qu'un tel conclave a lieu en terre de « Tamzgha » et plus spécialement dans la région du Rif qui grouille d'associations militant pour la consécration de la langue et de la culture amazighes.

marginalisation et de répression» cinquante ans après l'indépendance. Des propos contradictoires qui ne peuvent émaner que d'une grave ignorance des réalités du Maroc et surtout de cette partie du Royaume. Et surtout des dernières évolutions que ce soit en matière de chantiers lancés dans la région ou des pro-

• Mohammed Boudarham
Mboudarham@aujourd'hui.ma



Lounes Belkacem (izqda.) durante la rueda de prensa ofrecida ayer en el Hotel Rusadir junto a Rachid Raha, presidente de la Fundación Montgomery Hart

El Congreso Mundial Amazigh celebrará por primera vez en Nador su IV Asamblea

Este acto se presenta como "un elemento democratizador" en un país que no demuestra "buenos sentimientos" hacia el pueblo amazigh, según el presidente de la asociación

El presidente del Congreso Mundial Amazigh, Lounes Belkacem, anunció ayer en Meilla la celebración de su IV Asamblea en Nador los días 5, 6 y 7 de agosto. La relevancia del acto viene dada por ser la primera vez que se celebra

en el norte de África, en la tierra de los Imazighen, pese a las tensas relaciones del Gobierno marroquí con esta población. Belkacem presen-
ta esta Asamblea como un "elemento democratizador" y agradeció a la plataforma por la

materialización del tamazight de Meilla sus esfuerzos por lograr la cooficialidad de esta lengua con el castellano. Criticó que en Meilla no se respeten los derechos del pueblo amazigh tal y como vienen recogidos en las leyes europeas.

con Naciones Unidas, la Unesco y la Unión Europea elaborando textos jurídicos en defensa de los intereses del pueblo amazigh.

Lounes Belkacem, presidente del Congreso Mundial Amazigh y profesor universitario en Grenoble (Francia), explicó ayer que la celebración de la IV Asamblea de esta organización en Nador reunirá a todo el pueblo amazigh del norte de África, de la diáspora de Europa y de Norteamérica con el objetivo de normalizar sus reivindicaciones fundamentales y de trabajar en el reconocimiento de sus derechos como un pueblo con una identidad propia.

De hecho, el Congreso Mundial Amazigh trabaja a nivel internacional

Esta IV Asamblea constituye un paso importante porque es la primera que tendrá lugar en el norte de África, la tierra de los Imazighen. Además, la sede elegida en Nador supone "un elemento de democratización", dijo Belkacem, en un país donde se margina al pueblo amazigh y, donde "existen ciudadanos de segunda categoría".

Este por tanto una contradicción entre el origen del pueblo amazigh y sus valores fundamentales con respecto a la marginación de la que son

"Esta Asamblea es pacífica y si el Estado marroquí nos prohíbe celebrarla, demostrará que no es un estado democrático"

objeto en los estados de donde proceden sus raíces. "Esa contradicción la pondremos sobre la mesa en la Asamblea y se firmarán textos a favor de los principios universales que defiende el pueblo amazigh, que son democracia, paz y tolerancia".

Belkacem subrayó que esta Asamblea "es pacífica" y "si el Estado marroquí nos prohíbe celebrarla será una ocasión para demostrarnos que no es un estado democrático".

Uno de los objetivos del Congreso Mundial Amazigh es la independencia de todo el norte de África en un espacio donde no existen fronteras.

"Queremos la independencia para hacer un espacio democrático del norte de África sin fronteras, como los europeos"

"Queremos hacer un espacio democrático del norte de África como los europeos en su territorio, sin fronteras", dijo Belkacem.

Contradicciones en España

El presidente del Congreso Mundial Amazigh indicó que España es más democrática que Francia a la hora de respetar a la población amazigh.

Sin embargo, existen regiones españolas que entran en contradicción. Puso el ejemplo de Cataluña, donde el Parlamento ha aprobado la proposición de enseñar la lengua amazigh en las escuelas mientras que en Meilla, donde hay una concentración numerosa de Imazighen, "no tienen derechos".

Belkacem afirma que a Meilla y a España les interesa apoyar la identidad amazigh porque "defiende unos valores de humanidad y los principios europeos de democracia, igualdad e igualdad de las mujeres con los hombres".

Agradeció la labor de la plataforma a favor de la normalización del tamazigh y reconoció que hasta el momento no ha habido contactos con los partidos políticos de Meilla, que en ningún caso defienden la cooficialidad de esta lengua aunque si apuestan por una mayor protección en todos los ámbitos. En opinión del presidente del Congreso Mundial Amazigh, con la aparición de esta plataforma y del apoyo de partidos nacionalistas españoles, "este es el momento para reafirmar la falta de aplicación de los derechos que corresponden al pueblo amazigh".

Congrès amazigh:

«Nous ne sommes pas venus du Yémen!»



Allal et ses deux filles ont charmé le public par leur chanson qui parle du peuple amazigh et de ses origines nord-africaines. Au fond, le drapeau amazigh en trois couleurs qui symbolisent les trois parties de Tamazgha: le vert pour la nature, le bleu pour la mer et le jaune pour le désert. Au centre, l'emblème du mouvement, la lettre Z, qui différencie l'amazigh des autres langues (Ph. Salim)

SI vous voulez provoquer un Amazigh engagé, dites-lui que les Berbères sont venus du Yémen à travers la Habacha (actuellement l'Éthiopie) et l'Égypte. Il vous fusillera du regard et tentera par tous les moyens de vous expliquer que le peuple amazigh n'est pas venu d'ailleurs, comme on veut le faire croire.

L'origine yéménite des Amazighs, la première leçon d'histoire enseignée il y a quelques années dans les écoles marocaines, est «un gros mensonge» pour les Berbères. «L'Afrique du Nord est notre terre depuis toujours», ont clamé plusieurs militants lors du Congrès mondial amazigh (CMA), qui s'est tenu le week-end dernier à Nador.

Ce congrès n'a pas octroyé un nouveau souffle à la cause. Les 4 commissions de travail, qui se sont réunies sa-

medi dernier avant le renouvellement des instances (qui était d'ailleurs l'enjeu majeur), avaient réexaminé les mêmes doléances: promotion linguistique et culturelle, récupération des terres spoliées, autonomie et respect des droits du peuple berbère. «Les organisateurs n'ont pas préparé un projet écrit pour chaque commission. Les discussions sont donc parties dans tous les sens», déplore Mohamed Ajar, membre de l'ONG Azetta, qui avait longtemps vociféré au début de la manifestation.

Le Congrès était l'occasion de laver le linge sale en famille. El Houcine Oublih, représentant des tribus d'Aït Baâmrane de Sidi Ifni, a dû en venir aux mains pour prendre la parole. Il voulait informer les congressistes qu'une manifestation de ses compatriotes, demandant la construction d'infrastructures, venait d'être sauvagement réprimée par les autorités. Des ONG ont dénoncé leur exclusion du Congrès mondial. D'autres, surtout dans la partie marocaine, ont critiqué l'absence des membres du CMA sur la scène internationale.

Tantôt en berbère (rifain et tachelhit), tantôt en français ou alors en espagnol, le Congrès des Amazighs était une manifestation plurilinguiste. Relevant «cette bizarrerie», les participants ont décrété que leur prochain congrès, qui devrait avoir lieu en Algérie, se déroulera uniquement en amazigh. Kabyle, touareg, rifain, soussi... lequel déjà?

L'ambiance qui a caractérisé les travaux est à l'image du mouvement amazigh: beaucoup d'applaudissements, beau-

ghs». D'autres militants ont rejeté les accords de pêche conclus entre le Maroc et l'UE sur «les eaux territoriales» des Berbères.

La commission «Stratégie et relations internationales» a proposé de privilégier l'anglo-saxon au niveau du lobbying «car la France sympathise avec les panarabistes»!

Comme dans tout mouvement revendicatif, il y a des durs et des modérés parmi les Amazighs: Entre ceux qui proclament par exemple la création d'un gouvernement berbère et ceux qui «ne demandent rien d'autre que de vivre dignement avec les autres peuples», il y a un grand écart. La relation avec les Etats est entourée de confusion aussi. Les «durs» se complaisent dans leur statut «d'éternelles victimes», voyant la combine partout. Les modérés encouragent toutes les voies de collaboration. Ceux qui «ont été recrutés» par le Makhzen n'ont pas assisté au Congrès. Le CMA n'accepte que les ONG et non les membres d'instances étatiques ou politiques.

En réalité, plusieurs participants interrogés en veulent beaucoup à leurs camarades d'autrefois qui ont pactisé avec le pouvoir pour diluer la cause amazigh. Dans la commission «Langue et culture», il a suffi qu'un membre évoque le mot «Ircam» pour être lynché. Derrière cette hargne, il n'y a pas seulement l'envie de préserver l'authenticité de la cause mais aussi des déceptions personnelles, en l'occurrence celles de gens qui n'avaient pas été retenus parmi le collectif de cher-

coup de protestations, des empoignades et parfois de l'improvisation. Visiblement, c'est un mouvement qui se cherche encore et qui connaît quelques confusions. Une jeune participante de Nador voilée s'est vu apostropher par un militant qui voulait savoir si elle était amazigh ou musulmane! Dans la commission «Terre, environnement et développement durable», on a demandé l'éradication du tourisme sexuel à Marrakech, «terre des Amazi-

ghs». Il en ressort que le mouvement amazigh dispose d'une même base revendicative avec des variantes régionales, une forte dose des droits de l'homme et parfois même un zeste de politique.

Le véritable enjeu du Congrès résidait dans le renouvellement des instances du CMA et la défaillance du lobbying au niveau international. C'est l'Algérien Lounès Belkacem qui a été reconduit à la tête du Congrès. Il est assisté par un Conseil fédéral de 39 membres. Le Maroc, l'Algérie et la diaspora disposent chacun de 10 membres.

Les Canaries en ont 3, les Touaregs 4 et la Libye 2. Quatre membres du bureau sortant n'ont pas assisté aux travaux pour des raisons diverses, qui vont du retrait du passeport pour le représentant d'Oran en raison de la «répression des autorités» à la suspension tout court. Ce dernier cas concerne le vice-président pour l'Algérie, qui a été relevé de ses fonctions au sein du CMA du fait de ses accointances politiques. En revanche, le Congrès est sans nouvelles du représentant des Touaregs. Ce qui est demandé au nouveau bureau, qui se compose de 11 membres, c'est de faire du forcing à l'international. Aux ONG qui ont critiqué sa passivité, le président Lounès Belkacem a répondu que très peu d'associations ont payé leurs cotisations. La plupart ne coopère pas. «Vous ne nous aidez pas dans notre mission internationale. Et maintenant, vous nous attendez au tournant!» s'emporte-t-il. □

Nadia LAMLILI

MAROC-AMAZIGHS-CONGRÈS

OUVERTURE À NADOR DU 4-ÈME CONGRÈS MONDIAL AMAZIGH

(Avec notre MAP 093) Nador, 05 août -(MAP)- Le 4-ème congrès mondial amazigh (CMA) a ouvert ses travaux, vendredi au siège de la Chambre de commerce, d'industrie et des services (CCIS) de Nador, sous la présidence de M. Lounès Belkacem, président du CMA.

L'ouverture officielle de ce congrès s'est déroulée en présence de quelque 300 participants, en provenance de dix pays (Espagne, France, Belgique, Irlande, Hollande, Italie, Algérie, Libye, Mali, Niger) en plus du Maroc ainsi que des représentants du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de l'Union Européenne, de l'UNESCO, et des ONG spécialisées dans les questions de droits humains, de coopération et de développement.

Intervenant à l'ouverture de ce congrès, M. Lounès Belkacem a mis l'accent sur les objectifs de ce congrès qui, selon lui sont "basés sur la liberté, la tolérance, la démocratie, les droits humains et l'amitié entre les peuples".

M. Belkacem a également donné un aperçu sur le CMA, une organisation non gouvernementale ayant pour mission la défense des droits, des intérêts et des composantes socioculturelles du peuple amazigh, mettant en relief les différentes actions et positions entreprises par le Congrès pour la concrétisation du processus démocratique en Afrique du Nord.

De son côté, M. Tarek Yahya, président de la CCIS de Nador et représentant de la délégation régionale Amazighe s'est félicité de voir la 4-ème édition de ce congrès se tenir à Nador, exprimant sa disponibilité de fournir toute aide et assistance à même de garantir le succès à cette rencontre qui se tient pour la première fois au Maroc.

Pour sa part le président de la délégation catalane a insisté sur la nécessité de reconnaître la culture amazighe, eu égard au rôle primordial qu'elle n'a cessé de jouer en matière de développement de la région de Catalogne.

Il a souligné aussi la volonté des autorités catalanes d'ouvrir pour la mise en place d'établissements économiques dans la région du Rif, notamment à Nador et Al Hoceima et d'entamer l'enseignement de la langue amazighe dans la région catalane à partir de l'année 2006.

Les travaux de ce congrès qui se poursuivent dans la soirée de ce vendredi seront marqués, notamment par l'examen et l'adoption des rapports moral et financier du CMA, l'élection du bureau et des nouvelles instances de ce IV congrès à savoir le Bureau mondial (BM) et le Conseil fédéral (CF) ainsi que par la constitution des différentes commissions du congrès.

Le congrès mondial amazigh (CMA) a été fondé lors d'un pré-congrès réuni les 1,2 et 3 septembre 1995 à St-Rome de Dolan (France).

Le premier congrès du CMA, tenu en août 1997 à Tarifa (Iles Canaries), avait réuni pour la première fois les représentants de l'ensemble des composantes du peuple amazigh (rifains, amazighs de l'Atlas, soussis, kabyles, touaregs, chaouis ainsi que la diaspora établie en Europe et en Amérique du Nord).

Le 2-ème congrès du CMA avait eu lieu en août 1999 à Lyon (France), alors que le 3-ème congrès s'est réuni en 2002 à Roubaix (France).

Le CMA s'assigne pour mission notamment de défendre, de promouvoir et de moderniser la culture amazighe.

-(MAP)-YM---BR..MO/BH.

MAROC-AMAZIGH-CONGRÈS

NADOR : POURSUITE DES TRAVAUX DU 4-ÈME CONGRÈS MONDIAL AMAZIGH

Nador, 06 août (MAP)- Les travaux du 4-ème congrès mondial amazigh (CMA), ouverts vendredi à Nador, se sont poursuivis samedi matin par la constitution de cinq commissions.

Il s'agit de la commission juridique et financière, de la commission de résistance et de défense des droits des amazighes, de la commission sociale et culturelle, de la commission des stratégies et des relations internationales et de la commission de l'environnement et du développement durable.

Ces commissions ont été chargées d'élaborer les rapports de leurs activités respectives pour les soumettre au bureau du congrès.

La séance du vendredi soir a été marquée par l'examen et l'adoption à l'unanimité des rapports moral et financier du CMA. Au cours de cette séance il a été également procédé à l'élection de M. Lounès Belkacem, président provisoire, chargé de diriger les travaux de ce 4-ème congrès amazigh.

Les travaux de cette rencontre reprendront demain dimanche en séance plénière au cours de laquelle seront débattus et adoptés les rapports des commissions. La séance de l'après-midi sera consacrée à l'élection des nouvelles instances du CMA (membres du conseil fédéral, du bureau mondial et des commissions) et à l'adoption et la publication de la déclaration finale de ce 4-ème congrès mondial amazigh.

(MAP).-YM---BR.

MAROC-AMAZIGH-CONGRÈS

CLÔTURE À NADOR DES TRAVAUX DU 4ÈME CONGRÈS MONDIAL AMAZIGH

Nador, 7 août (MAP) - Le 4ème congrès mondial amazigh (CMA), réuni à Nador depuis vendredi dernier, a clos ses travaux dimanche soir, en reconduisant M. Lounès Belkacem à la présidence du CMA.

Les travaux de cette rencontre, à laquelle ont participé plus de 400 congressistes, ont porté sur cinq thèmes ayant trait aux "résistances et luttes des Amazigh", aux "stratégies et relations internationales", à "la terre, l'environnement et le développement durable", à "la culture, la langue, l'information, la communication" et à "l'organisation juridique et finances".

Après trois jours de débats, les congressistes ont élu, en assemblée générale, le Conseil fédéral qui, à son tour a élu le bureau mondial du CMA, dont voici la composition: - Président: Lounès Belkacem - Vice-présidents: Rachid Raha, Khalid Zerrari, Houcine Azem, Jaime Saenz, Chekna Aghamate - Secrétaire général: Ahcene Boztine - Secrétaire général-adjoint: Zahir Moussafri - Trésorier: Abdallah Fandi - Trésorier-adjoint: Saïd Zamouche Dans le but de concrétiser les missions qu'il s'est assignées et les engagements pris devant l'assemblée générale, le bureau mondial a désigné trois chargés de mission permanents, à savoir MM. Hidzatou François, Mohamed Bouchdoug et Mustapha Ben Amar.

(MAP) YM---BR HK © MJP 072215 GMT AUG 2005

Assiciated presse

MAROC - BERBERES - CONGRES

LES BERBÈRES TIENNENT POUR LA PREMIÈRE FOIS LEUR CONGRÈS MONDIAL SUR LEUR TERRE

RABAT (AP) -- Le quatrième Congrès mondial amazigh, une instance regroupant des associations venant de divers pays d'Afrique du Nord, d'Europe et d'Amérique réclamant une plus grande reconnaissance de la culture et de l'identité berbère, a ouvert ses travaux vendredi au Maroc.

Plus de 500 représentants se retrouvent à Nador, la capitale du Rif dans le Nord du pays, l'une des régions du Maroc à forte revendication identitaire amazighe. Contraints dans le passé de réunir leurs congrès à l'étranger, c'est la première fois que les militants de la cause berbère se rencontrent sur le territoire de Tamzaghya (peuple amazigh) qui s'étend sur toute l'Afrique du Nord. Un choix facilité, selon les organisateurs, par le climat d'ouverture à Rabat.

Au cours des dernières années, le roi Mohammed VI a en effet multiplié les gestes répondant à certaines de leurs revendications. Il a notamment initié l'enseignement de la langue amazighe à l'école et créé un Institut royal chargé de la promotion de la culture berbère. Est également en cours un processus d'indemnisation et de réconciliation avec les victimes des violations de droits de l'homme commises dans le passé.

Les revendications ne sont pas pour autant toutes satisfaites. Belkacem Lounès, président du Congrès mondial amazigh, estime dans un entretien au quotidien marocain "L'Economiste", qu'au Maroc "l'amazighité demeure exclue de la Constitution et du champ institutionnel. Tous les Etats nord-africains, ajoute-t-il, parlent de brassage culturel mais sans jamais expliquer comment ils passent de cette pluralité à leur définition de l'identité nationale fondée uniquement sur l'arabité et l'islamité".

Considérés comme les plus anciens habitants d'Afrique du Nord avec une civilisation vieille de plus de 3.000 ans, les Amazighs constituent une part importante du mélange arabo-berbère qui compose la population de pays du Maghreb, mais aussi du Nord du Mali et du Niger. Selon le Congrès mondial amazigh, les Berbères sont 17 millions au Maroc et 10 millions en Algérie, des chiffres qui font l'objet de continuelles polémiques entre autorités, associations amazighes et arabophones.

Le 4e congrès devrait élire une nouvelle instance dirigeante et un nouveau président qui devrait succéder à l'Algérien Belkacem Lounès.

AP mm/bG 051935 aou 05

Agence France Presse (AFP)

MAROC-CULTURE-BERBÈRES

OUVERTURE D'UN CONGRÈS BERBÈRE AU MAROC

RABAT, 5 août 2005 (AFP) - Les quatrième assises du Congrès mondial amazighe (CMA), une ONG qui oeuvre pour la promotion de la culture amazighe (berbère), se sont ouvertes vendredi à Nador (nord), a-t-on appris auprès des organisateurs.

Près de 300 participants assistent à ce congrès qui se déroule pour la première fois dans

un pays du Maghreb, les précédentes assises ayant été tenues aux Iles Canaries (Espagne), à Lyon et à Roubaix (France).

La séance d'ouverture a été présidée par l'Algérien Lounès Belkacem, président en exercice du CMA, qui a souligné que les objectifs de son mouvement sont "basés sur la liberté, la tolérance, la démocratie, les droits humains et l'amitié entre les peuples".

Le CMA, a-t-il souligné, est "une ONG qui a pour mission la défense des droits, des intérêts et des composantes socio-culturelles du peuple amazigh".

Le CMA oeuvre pour "la défense et la promotion de l'identité culturelle de la nation amazighe" ainsi que pour "la reconnaissance officielle" de cette identité dans les pays où vivent des communautés berbérophones, indique un document de cette ONG.

Les participants, venus de différents pays du Maghreb et d'Europe, se sont ensuite réunis en commissions pour préparer l'élection d'un nouveau bureau du CMA et rédiger des recommandations. Les travaux du congrès devaient prendre fin dimanche.

Le CMA a été fondé en 1995 lors d'une réunion d'un groupe de militants berbéristes à St-Rome de Dolan (France).

----- MAROC-CULTURE-BERBÈRES

MAROC: UN CONGRÈS BERBÈRE RÉCLAME UN STATUT DE LANGUE OFFICIELLE POUR L'AMAZIGH

RABAT, 8 août (AFP) - Le quatrième Congrès mondial amazighe (CMA), qui s'est tenu du 5 au 7 août à Nador (nord du Maroc), a recommandé que la langue berbère, l'amazigh, soit reconnue langue officielle dans les pays où vivent des communautés berbérophones, a indiqué lundi à l'AFP le président du CMA.

"La première revendication du CMA consiste à ce que l'amazigh soit reconnu langue officielle, au même titre que l'arabe", dans les pays d'Afrique du Nord où vivent des berbères, a déclaré Lounès Belkacem au lendemain du Congrès de Nador, au cours duquel il a été réélu président du CMA.

"Nous avons bon espoir que le Maroc reconnaisse la langue amazigh comme langue officielle", a ajouté M. Belkacem qui s'est félicité de la tenue du congrès de son mouvement "en terre berbère" pour la première fois.

Les précédentes assises du CMA, une Ong qui oeuvre pour la promotion de la culture amazigh, s'étaient tenues aux Iles Canaries (Espagne), à Lyon et à Roubaix (France).

Environ 300 personnes ont assisté aux assises de Nador. Outre des Marocains, l'assemblée comptait des berbères libyens, des touaregs, des berbères émigrés en Europe, a indiqué M. Belkacem. En Algérie, un congrès parallèle s'est tenu à Tizi Ouzou, en Kabylie, a-t-il indiqué...

Le CMA a été fondé en 1995 lors d'une réunion d'un groupe de militants berbéristes à St-Rome de Dolan (France).



IV^o congrès général du CMA, 5-6-7 août 2005, Nador, Rif, Maroc

Le 4^{ème} congrès général du CMA, prévu du 5 au 7 août 2005, vient de s'achever à Nador. Plus de 400 délégués de toutes les régions de Tamazgha et de la diaspora ainsi que les invités du CMA ont participé activement à ce rendez-vous amazigh, historique de par son déroulement, pour la première fois, à Nador, capitale du Rif.

La délégation amazighe d'Algérie, absente physiquement, a participé comme les autres délégations, depuis Tizi-Ouzou, aux travaux et au renouvellement des instances du CMA, grâce aux nouvelles technologies de la communication.

ZAMOUCHE

Pour l'aider dans ses tâches, le Bureau Mondial a désigné trois chargés de mission permanents: Hadizatou François, Mohamed Bouchdoug et Mustapha Ben Amar.

La composition du Conseil Fédéral

Maroc

- Said KAMEL
- M o h a m e d BOUCHDOUG

- Khalid ZIRARI
- Addi LIHI
- Abdelaziz BOURAS
- Mohamed AJGHOUGH
- Mustapha BEN AMAR
- Mohamed MARRAKI
- A b d e r r a h m a n

AHNOUCH

- B r a h i m BENLAHOUCINE

Algérie



- Le président B.Lounes
et le vice-président R.Raha

(Photo: www.nadorcity.com)

TAWIZA, NADOR
09/05.

Les travaux du congrès ont porté sur 5 thèmes:

- Résistances et luttes des Amazighs,
- Stratégies et relations internationales,
- Terre, environnement et développement durable,
- Social, culture, langue, information et communication,
- Organisation, juridique et finances.

Les travaux du congrès se sont déroulés dans une ambiance fraternelle, responsable et constructive, rarement vécue dans de telles circonstances.

A l'issue des 3 jours de réflexion et de débats, les congressistes ont élu, en assemblée plénière, le Conseil fédéral, instance législative du CMA, qui a, à son tour élu le Bureau Mondial désormais composé des membres suivants:

- Président: Belkacem LOUNES

- Vice-présidents: Rachid RAHA, Khalid ZIRARI, Hocine AZEM, Jaime SAENZ, Chekna AG HAMATE

- Secrétaire Général: Ahcene BOZETINE

- Secrétaire Général Adjoint: Zahir MOUSSAFRI

- Trésorier: Abdellah FANDI

- Trésorier-Adjoint: Said

- Nadia AOUJIT
- Ferroudja MOUSSAOUI
- Nacera NAIT-ATMANE
- Kamira NAIT-SID
- Hocine AZEM
- Smail MABED
- Zahir MOUSSAFRI
- Said MOULAY
- Hachemi TOUZENE
- Said ZAMOUCHE

Diaspora

- Rachid RAHA
- Mustapha ELOUALITI

(Almeria)
- Sliman BELGHERBI

(Barcelona)
- Said Khottour

(Amsterdam, Hollande)
- Said Essanoussi

(Utrecht, Hollande)
- Ahcene BOZETINE

(Paris, France)
- Abdellah FANDI (Paris, France)

- Bouzid SENNANE

(Marseille, France)
- Kamel SAIDI (St-Denis, France)

- Belkacem LOUNES

(Grenoble, France)

Canaries
- Guacimara VERA
- Guillermo SANTANA

GARCIA
- Jaime SAENZ

Pays Touareg
- Hadizatou FRANÇOIS

- Sidi Ham AG MOHAMED

- Chekna AG HAMATE

Libye
- Khalid HEDIOUCHI

Nador, le 7 août 2005
P/Le BM
Le Président
B. LOUNES

Congrès mondial amazigh

Lounès Belkacem : « Nous sommes heureux que cela puisse arriver au Maroc »

Abdelaziz Khamliche

MÊME EN BRANDISSANT un drapeau amazigh derrière la tribune du Congrès mondial amazigh (CMA), les participants aux assises de Nador ont montré qu'ils ont changé et qu'ils sont devenus de plus en plus mûrs en termes de tactique politique. « On est extrêmement satisfaits. Nous avons des appréhensions avant la tenue du congrès.

Mais nos craintes ont vite été dissipées. Cette expérience est extrêmement satisfaisante, en matière d'organisation, de participation, de maturité des congressistes et même de la population de Nador ».

Telle est l'évaluation de Lounès Belkacem, président réélu du CMA. Et d'ajouter en guise de précision : « Nous sommes heureux que cela puisse arriver au Maroc ».

L'ouverture du Royaume a eu raison du radicalisme de l'une des tendances les plus dures dans la région.

Plus de 400 délégués de toutes les régions de Tamazgha et de la diaspora ainsi que les invités du CMA ont participé activement à ce rendez-vous amazigh historique de par son déroulement, pour la première fois, à Nador, capitale du Rif. En dépit de la répartition des congressistes en plusieurs commissions, force est de constater qu'au fond, il n'y avait pas eu d'ordre du jour bien établi et respecté.

Malgré la volonté exprimée en vue de placer les revendications de ce large mouve-



Lounès Belkacem, deuxième à partir de la droite, a été reconduit à la tête du Congrès mondial amazigh.

ment dans une dimension transnationale et globale, dans les faits, le discours dominant est resté collé au vécu local et régional.

La reconduction de l'Algérien résidant en France, Belkacem Lounès, à la tête du CMA (Congrès mondial amazigh) se justifie en grande partie par l'attachement à une stratégie de continuité et d'écart par rapport aux Etats les plus concernés, dont en premier lieu le Maroc et l'Algérie. Le congrès, dont les travaux ont pris fin dimanche dernier, a élu un Conseil fédéral constitué de 39 personnes, lesquelles ont, à leur tour, choisi les membres du Bu-

reau mondial. En outre, pour réaliser les tâches qu'il s'est assignées et les engagements pris devant l'assemblée générale, le bureau mondial a désigné trois personnes chargées de missions permanentes. Les travaux du 4e Congrès mondial amazigh, qui se sont ouverts vendredi, se sont distingués par la constitution de cinq commissions : « Résistances et luttes des Amazighs », « Stratégies et relations internationales », « Terre, environnement et développement durable », « Social, culture, langue, information et communication » et « Organisation, juridique et finances ». Ces commissions

ont été chargées d'élaborer les rapports de leurs activités respectives pour les soumettre au bureau du congrès.

Le congrès, qui a vu la participation de congressistes venus d'Espagne, de France, de Belgique, d'Irlande, de Hollande, d'Italie, du Mali, du Niger et des pays du Maghreb, s'est distingué également par l'absence des représentants de l'IRCAM (Institut Royal de la culture amazighe au Maroc). La délégation amazighe d'Algérie, absente physiquement, a participé aux travaux et au renouvellement des instances du CMA grâce aux nouvelles technologies de communication.

CMA : BELKACEM LOUNES REMPLIT

www.aujourd'hui.ma

Actualité 3

Le Congrès mondial amazigh vient de clore les travaux de son quatrième conclave à Nador. Le président sortant a été réélu alors que dix Marocains font leur entrée dans l'instance dirigeante.

CMA : BELKACEM LOUNES REMPLIT

Le Congrès mondial amazigh vient de clore les travaux de son quatrième conclave à Nador. Le président sortant a été réélu alors que dix Marocains font leur entrée dans l'instance dirigeante.

Belkacem Lounes, président sortant du congrès mondial amazigh (CMA) a été élu pour un nouveau mandat à la tête de cette ONG à l'issue des travaux de son quatrième congrès tenu pour la première fois au Maroc.

A la fin de ces travaux qu'avait abrités la chambre de commerce et de l'industrie de Nador, les près de 400 congressistes ont élu le conseil fédéral qui s'est attelé, à son tour, à l'élection du Bureau mondial représentant à l'international l'amazighité. Belkacem Lounes avait pourtant indiqué avant l'ouverture des travaux de ce quatrième congrès qu'il ne briguerait pas de nouveau mandat à la présidence du CMA, la tradition voulant que ce poste revienne à un représentant du pays qui accueille le congrès. Toutefois, l'instance dirigeante du CMA issue de ces travaux a vu arriver aux commandes dix militants amazighs marocains dont Rachid Raha qui n'est autre que

l'ex-président du même CMA, élu au poste de vice-président. La nouveauté également lors de ces rencontres de Nador est la désignation pour la première fois de trois chargés de mission permanents devant s'acquitter d'engagements pris devant les congressistes. Il s'agit de Hadizataou François, Mohamed Bouchoung et Mustapha Ben Amar. Cette quatrième édition du congrès du CMA ne s'est pas déroulée sans couacs. Quelques jours avant le début des travaux, la délégation marocaine, mais aussi les autres représentant une dizaine de pays de «Tanzgha» ne disposaient pas encore de la moindre plate-forme de travail. Les organisateurs, se trouvant hors du Maroc, n'avaient pas jugé urgent de faire part aux participants des documents préparés ou en cours de l'être. Pour ne rien arranger encore, la délégation algérienne, l'une des plus importantes parmi celles attendues à Nador, n'a pu être au rendez-vous. D'ailleurs, cette

même délégation n'a pu participer à la précédente édition, tenue en 2002 à Roubaix en France.

Quelques jours également avant l'ouverture de ces travaux à Nador, Belkacem Lounes s'expliquait quant au choix du Maroc, pour la première fois, pour abriter cette quatrième édition. Il affirmait, entre autres, que cela avait été rendu possible par l'évolution que connaît le champ des libertés au Maroc, mais aussi par la décision royale d'exonérer les ressortissants algériens de visa. Au Maroc, plus d'une dizaine d'associations amazighes sont membres du Congrès mondial amazigh et dont l'AMREC (Association marocaine pour la recherche et l'échange culturel) dirigée par Brahim Akhyat et fondée, il y a près de trente ans par plusieurs étudiants amazighs dont feu Brahim Azzykou.

Le CMA, dont le siège est en France, milite pour la consécration de la langue et de la cul-



• Belkacem Lounes.

ture amazighes, mais aussi pour les droits économiques et sociaux des « peuples d'origine ».

• Mohammed Boudarham
Mboudarham@aujourd'hui.ma

© D.R.

SOCIEDAD

El acto, celebrado el pasado fin de semana en Nador, tuvo record de participación de asociaciones

Nador acogió durante el pasado fin de semana la cuarta asamblea general del Congreso Mundial Amazigh (CMA), que se celebró en la Sala de Conferencias de la Cámara de Comercio, Industria y Servicios de Nador, y en el que el argelino Belkacem Lounes fue reelegido como presidente para los próximos tres años. Éste accedió a liderazgo del CMA en 2002 tras suceder a Rachid Raha, muy vinculado a nuestra ciudad, en la que ha ofrecido numerosas conferencias sobre la cultura amazigh.

El argelino Belkacem Lounes, reelegido como presidente del Congreso Mundial Amazigh



Belkacem Lounes, presidente del CMA, en el centro de la imagen

Paqui Sánchez I. Melilla Hoy

Rachid Raha, tras permanecer reelegido del Congreso Mundial Amazigh en el último trienio, ha vuelto a la Egitiva al ser designado vicepresidente para Europa en esta última asamblea general del CMA. Argelia, Marruecos, Islas Canarias y Libia-Touareg son las otras vicepresidencias de las que consta la Ejecutiva del CMA.

Según explicó Raha, la asamblea del pasado fin de semana ha destacado por su elevada participación de asociaciones; la más alta de la historia del CMA. Marruecos fue el país que más organizaciones aportó en la asamblea general, mientras que Argelia hizo acto de presencia a través de internet, al no acudir ninguno de sus representantes.

La red de internet también fue el sistema elegido para que los más de 200 delegados del CMA eligieran en primer lugar a los 38 miembros que



FOTO ALBERTI

La cuarta asamblea general del Congreso Mundial Amazigh tuvo record de participación de colectivos

forman parte de su Consejo Federal, y después al presidente del Congreso Mundial Amazigh y los diez miembros de la Ejecutiva.

Decisiones principales

La cooficialidad del tamazight en los países nortáfricanos, la insistencia en la reivindicación de un sistema de Estado dividido en autonomías como en España, y la defensa de la laicidad en los gobiernos para que éstos sean independientes de la religión son algunas de las decisiones principales que se tomaron durante la asamblea general del CMA.

Además, también hubo tiempo de debatir sobre "las injusticias que padecen los bereberes" y la puesta en marcha de iniciativas para impulsar el tamazight, como es la inclusión del alfabeto cishnaq, apuntó Raha.

Entre los asistentes, destacó la presencia de la diputada de ERC, Rosa María Borás.

2005-08-13

El pueblo bereber reclama sus derechos

Los bereber, el pueblo autóctono del norte de Africa y diferente al árabe, ha mantenido recientemente un congreso desde el que ha reclamado al mundo la posibilidad de ejercitar sus derechos políticos, civiles y culturales, después de años y años de negación. En el encuentro no faltó la presencia vasca, de mano de Udalbiltza.

Los bereber eligieron la zona del Rif, al norte de Marruecos, para su cuarto Congreso Mundial, celebrado los pasados 4, 5 y 6 de agosto, en la ciudad de Nador. La elección no fue casual, pues este pueblo que se extiende por Túnez, Libia, Egipto, Argelia y el propio Marruecos, y cuenta también con los touareg de Mali y Níger, tiene en el Rif a uno de sus símbolos: el jefe bereber Abdelkrim, quien entre 1921 y 1926 protagonizó una heroica lucha contra las fuerzas coloniales españolas y francesas. A las fuerzas españolas, que casi logró expulsar, les provocó 20.000 bajas, y llegó a proclamar, en 1922, la República Rifereña.

Casi un siglo después, los grupos y asociaciones que representan a la nación bereber se reunieron en Nador para buscar una coordinación que les permita reclamar ante el mundo sus derechos civiles, políticos y culturales, permanentemente pisoteados a lo largo de la historia. Se trata del pueblo autóctono del norte de Africa, y se denomina también Amazigh. Dicen que las Islas Canarias son o fueron también territorio bereber. Su lengua es el Tamazigh, y no son árabes, pese a que a los ojos de los occidentales se les confunda.

Los organizadores del Congreso invitaron al mismo a otro antiguo pueblo, en este caso de Europa. Xabi Larralde participó en el encuentro en nombre de Udalbiltza, que entabló relación con los bereber con motivo del Congreso Internacional organizado en 2002 por la institución vasca en Donostia.

De vuelta en Euskal Herria, el edil de Baiona ha tomado como misión relatar las circunstancias que rodean a este pueblo, diferentes según el país en el que está asentado, aunque en ninguno de los casos medianamente aceptables. En Túnez, Libia y Egipto ni siquiera se reconoce su existencia, bajo la amenaza de la represión. Según relata Larralde, los proyectos del nacionalismo árabe, con el egipcio Nasser y sus intenciones panarabistas como uno de sus mayores exponentes, negaron todo reconocimiento.

Negociación en Argelia

En Argelia, con una población bereber muy numerosa, existe hoy mismo un proceso de negociación con el Gobierno para lograr la oficialidad del Tamazigh. Son los habitantes de la Kabilia quienes lo protagonizan, por boca de la Aarouche, una asamblea, de origen antiguo, de los representantes municipales. Una de las tareas que se ha traído Larralde de Nador es, precisamente, entablar relaciones con ese

organismo, que sin ser estrictamente una institución tiene semejanza con Udalbiltza.

La Kabília es una zona esencialmente bereber, aunque no la única en Argelia. Su combatividad ha quedado demostrada a lo largo de la historia, y hace cuatro años se produjo una revuelta que se saldó con 130 muertos y más de 6.000 heridos. En la actualidad, en la zona se enfrentan a un dilema de estrategia política: la reclamación de la autonomía para Kabília. El movimiento surgido para impulsar esta opción cree que así se podrían garantizar determinados derechos, aunque también hay detractores que entienden que los derechos de su pueblo no deben limitarse sólo a una parte del territorio argelino. Xabi Larralde apunta que la reclamación de los bereber no cuestiona, ni en este ni en otros estados, las fronteras existentes, sino el trato que recibe la nación Amazigh dentro de las mismas.

En Argelia, la cuestión bereber no pudo ser resuelta ni siquiera tras la guerra de la independencia, pese a que fueron quienes más y mejor lucharon contra los franceses. Los dirigentes de origen bereber del Frente de Liberación Nacional (FLN) plantearon, tras la contienda, la necesidad de una solución justa para su pueblo, pero la proposición no cuajó, entre otras cuestiones, por la desaparición física de estos dirigentes. A tenor del relato obtenido por Larralde, la larga mano del egipcio Nasser se encargó de ello.

la evolucion marroqui

En Marruecos, donde se ha celebrado el último encuentro, la población es mayoritariamente bereber, lo que no tiene correspondencia alguna con el reparto del poder. En la actualidad, el nuevo rey de Marruecos, Mohamend VI, tiene un comportamiento «algo más abierto», en palabras del representante de Udalbiltza, que el de su padre, que mantuvo una absoluta cerrazón. Por eso se ha podido celebrar en el Rif el Congreso, y últimamente se han logrado algunos avances respecto a la lengua Tamazigh, como su enseñanza de un par de horas semanales en las escuelas.

Hay quien encuentra los motivos de esta ligera apertura en la necesidad del régimen alauita de hacer frente a la expansión del movimiento islámico más radical, a riesgo de que las reclamaciones bereber adquieran mayor fuerza. Su religión es también musulmana, pero muy alejada del fundamentalismo, cuya imposición, entienden, tendría nefastas consecuencias para su identidad.

En esta complicada tesitura se celebró el encuentro de Nador, en el que, además de buscar la forma de reclamar ante el mundo los derechos de su nación, se trataron otras cuestiones relativas al desarrollo como pueblo, alguna de las cuales puede resultar familiar para los vascos. Ya se han levantado voces que proponen la estandarización de la lengua Tamazigh, que permita su normalización. Hay también quien se opone a la propuesta, porque, a su juicio, supondría la defunción de los muy numerosos dialectos.

Los bereber tienen mucho camino que recorrer, pese a ser el pueblo más antiguo del norte de Africa. -

BAIONA

Admiración por euskal herria

La relación entre los vascos y los bereber se ha establecido en numerosas ocasiones,

hasta el punto de buscar semejanzas en palabras de las dos lenguas. Dicen también que la primera gramática bereber la hizo un fraile vasco llamado Sarrionandia, o algo similar.

Lo que sí ha constatado Xabi Larralde en su intervención en Nador es la «admiración» de la nación Amazigh por los vascos y su lucha. Ello no quiere decir que no exista algún punto de desencuentro. Por ejemplo, la representación de los bereber del Atlas (Marruecos) expresó al edil bayonés que, si bien seguían atentamente la evolución de Euskal Herria, tenían problemas para expresar abiertamente su apoyo, debido a la gran cobertura que el pueblo vasco da al Frente Polisario. Explicaron que no se oponen a la autodeterminación del Sahara Occidental, pero que el objetivo de crear una república definida como árabe no anuncia nada bueno para los derechos bereber.

En el plenario del Congreso, el representante de Udalbiltza resaltó el valor de la construcción nacional, en tanto que permite «crear instrumentos para ganar espacios y ejercer derechos».

Para la institución vasca, el encuentro permite abrir campos en el trabajo de las relaciones internacionales, aunque también trae tareas para casa, por ejemplo, sobre la inmigración. Aunque la población europea crea que por el Estrecho de Gibraltar sólo pasan árabes, lo cierto es que muchos de los que pueden llegar a jugarse la vida por un supuesto futuro son bereber, con su propia identidad y lengua.

En el caso de Catalunya, la Generalitat tiene un programa específico para los inmigrantes bereber. La presencia catalana se hizo notar en el Congreso de Nador, con representación gubernamental y de ERC. Este partido ha adquirido el compromiso de llevar una iniciativa a las Cortes de Madrid sobre la utilización de armas químicas por parte española en la guerra del Rif.

Se celebró el 4º Congreso Mundial Amazigh en Nador-Rif-Marruecos. CGT participó como invitada

Crónica de Mouatamid

www.rojoynegro.info/ Miércoles 24 de agosto del 2005.

Se celebró el 4º Congreso Mundial Amazigh Durante tres días (5, 6 y 7 de agosto), cerca de 50 asociaciones imazighen (bereberes) celebraron en Nador el IV del Congreso Mundial Amazigh (CMA), red que reúne asociaciones amazigh de todas las regiones de Marruecos (Norte-Centro y Sur), de la Kabylia y el Aurès argelinos, de los tuaregs de Malí y Níger, de Libia, Túnez, Canarias y de la Diáspora (Francia, Holanda, Bélgica, España...). en Nador-Rif-Marruecos

La misma realización del congreso ha supuesto un gran éxito para el movimiento amazigh, ya que es la primera vez que se celebra en un país de la orilla sur y por las dificultades de circulación entre los propios países. De hecho, en la Kabylia argelina se celebró un congreso paralelo ante la imposibilidad de participar una delegación numerosa .

En la sesión inaugural, intervinieron las distintas delegaciones invitadas, finalizando el representante de CGT, Agustín Gómez, que destacó el carácter social del anarcosindicalismo y la tradición de lucha común que se expresó en la Semana Trágica de Barcelona . Insistió en nuestro apoyo y coincidencia con el movimiento amazigh en la medida que lucha contra las fronteras que dividen a los imazighen, que lucha por mantener y desarrollar sus tradiciones comunitarias y colectivas, por la autogestión de cada comunidad o tribu y el federalismo, así como su independencia de cualquier partido político.

Entre las resoluciones aprobadas en el Congreso, nos parece importante destacar las siguientes:

la defensa del laicismo, la reescritura de la historia que ha ocultado la existencia del pueblo amazigh, la creación de una comisión de la mujer para tratar el tema específico de la mujer amazigh y la resistencia a la expoliación de las tierras comunales y a la privatización de las tierras del estado.

Finalmente, señalar que el CMA reeligió por segundo mandato consecutivo al compañero Lounes Belkacen, kabilio residente en Francia y amigo de la CGT.

El acto, celebrado el pasado fin de semana en Nador, tuvo record de participación de asociaciones

Nador acogió durante el pasado fin de semana la cuarta asamblea general del Congreso Mundial Amazigh (CMA), que se celebró en la Sala de Conferencias de la Cámara de Comercio, Industria y Servicios de Nador, y en el que el argelino Belkacem Lounes fue reelegido como presidente para los próximos tres años. Éste accedió a liderazgo del CMA en 2002 tras suceder a Rachid Raha, muy vinculado a nuestra ciudad, en la que ha ofrecido numerosas conferencias sobre la cultura amazigh.

El argelino Belkacem Lounes, reelegido como presidente del Congreso Mundial Amazigh

Paqai Sánchez-T. Mellilla Hoy

Rachid Raha, tras permanecer reelegido del Congreso Mundial Amazigh en el último trienio, ha vuelto a la Eje-cultura al ser designado vicepresidente para Europa en esta última asamblea general del CMA. Argelia, Marruecos, Islas Canarias y Libia-Touareg son las otras vicepresidencias de las que consta la Ejecutiva del CMA.

Según explicó Raha, la asamblea del pasado fin de semana ha destacado por su elevada participación de asociaciones, la más alta de la historia del CMA. Marruecos fue el país que más organizaciones aportó en la asamblea general, mientras que Argelia hizo acto de presencia a través de internet, al no acudir ninguno de sus representantes.

La red de internet también fue el sistema elegido para que los más de 200 delegados del CMA eligieran en primer lugar a los 38 miembros que



Belkacem Lounes, presidente del CMA, en el centro de la imagen



FOTO ALBERTI

La cuarta asamblea general del Congreso Mundial Amazigh tuvo record de participación de colectivos

forman parte de su Consejo Federal, y después al presidente del Congreso Mundial Amazigh y los diez miembros de la Ejecutiva.

Decisiones principales

La cooficialidad del tamazigh en los países norteafricanos, la insistencia en la reivindicación de un sistema de Estado dividido en autonomías como en España, y la defensa de la laicidad en los gobiernos para que éstos sean independientes de la religión son algunas de las decisiones principales que se tomaron durante la asamblea general del CMA.

Además, también hubo tiempo de debatir sobre "las injusticias que padecen los bereberes" y la puesta en marcha de iniciativas para impulsar el tamazigh, como es la inclusión del alfabeto cigragh, apuntó Raha.

Entre los asistentes, destacó la presencia de la diputada de ERC, Fosa Maria Bonás.



“Nous voulons la suppression des frontières”



QUOTIDIEN D'INFORMATION JEUDI 25 AOÛT 2005 - N° 981 ALGÉRIE 10 DA - FRANCE 0,80 €

Conférence de presse de Belkacem Lounès, président du Congrès mondial amazigh

“Nous voulons la suppression des frontières”

Belkacem Lounès soulignera que l'organisation qu'il préside continuera toujours à porter la question amazighe sur la scène internationale, tout en mettant l'accent sur le travail de formation de militants par voie de séminaires.

Le président du Congrès mondial amazigh Belkacem Lounès, a animé, hier, une conférence de presse à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou. Le conférencier s'est étalé dans son exposé à parler du 4^e Congrès mondial amazigh. D'emblée, il dira : *“Le 4^e rendez-vous amazigh international de Nador était particulièrement chargé d'émotions pour plusieurs raisons. C'est la première fois dans l'histoire que les Amazighs dépassent le cran des frontières et des nationalités, se réunissent librement et débattent librement sur leur propre terre de Tamazgha*



M. Belkacem Lounès président du CMA

continentale”. Pour le conférencier, le choix de la ville de Nador était chargé de messages. Ceux-ci consistent en *“une solidarité symbolique avec la région du Rif frappée par un violent séisme en 2004, marginalisée sur tous les plans depuis l'indépendance du Maroc”.* L'orateur estime également que le congrès de Nador est un véritable défi que le CMA, tenu à relever avec courage et fierté. *“Lorsque nous avons annoncé au mois de mars dernier notre décision de réunir le congrès du CMA à Nador, certains nous ont affirmé que c'était de la pure folie parce que le Makhzen marocain n'allait jamais nous laisser faire. Mais force est de constater que malgré*

l'inexpérience du comité local d'organisation pour ce genre de manifestation internationale et la peur omniprésente de l'interdit de la répression, nous avons pu insufler en nous une volonté inébranlable de réussir ce rendez-vous à Nador”, ajoute-t-il, avant de souligner que la seule *“fausse note”* de ce rassemblement fut l'absence de la délégation amazighe d'Algérie. Cette instance a, pour rappel, participé à distance par Internet, aux travaux du congrès et à l'élection des nouvelles instances du CMA. Interrogé sur les perspectives du CMA, Belkacem Lounès soulignera que l'organisation qu'il préside continuera toujours à porter la question amazighe sur la

scène internationale, tout en mettant l'accent sur le travail de formation de militants par voie de séminaires. S'agissant des acquis obtenus jusque-là, dans la revendication identitaire, notamment la reconnaissance de tamazigh comme langue nationale et son introduction dans les écoles, M. Lounès dira : *“Ma satisfaction est proche de zéro concernant les acquis de tamazigh en Algérie”.* D'autre part, le premier responsable du CMA évoquera *“le droit de libre circulation dans le territoire du pays amazigh”.*

A ce sujet, il rappellera que le CMA veut à terme la suppression des frontières pour répondre à une question sur la position du CMA concernant le projet de charte pour la réconciliation nationale, le conférencier précisera : *“Nous sommes pour toutes les réconciliations et concordes. En revanche, nous sommes avec les ONG internationales et nous devons dire non à l'impunité”.*

Enfin, de son côté, Tarek Yahia, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Nador, dira : *“Les Berbères du Maroc seront présents à la prochaine manifestation du CMA qui se tiendra en Kabylie. Les problèmes des Kabyles sont suivis avec beaucoup d'intérêt par les Amazighs du Maroc”.*

A. Hafif

seul. Des décisions qui...

► BELKACEM LOUNÈS, PRÉSIDENT DU CONGRÈS MONDIAL AMAZIGH DANS UN POINT DE PRESSE

«Le congrès de Nador est une victoire !»

Le président du Congrès mondial amazigh (CMA), Belkacem Lounès, accompagné du vice-président (Algérie) Azem Hocine, et du président de la Chambre du commerce du Rif (Maroc) Tarik Yahia, a organisé, hier, un point de presse à la Maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, dans lequel il est revenu principalement sur le dernier congrès de l'ONG tenu à Nador, au Maroc.

D'emblée, et après un exposé succinct sur les travaux du dernier congrès, il qualifiera cette réunion de "congrès de la maturité" et de victoire face à la campagne de "dénigrement contre le CMA", et d'enchaîner : "A Nador, nous avons gagné une bataille sur les plans politique et juridique", car, a-t-il ajouté : "Le congrès de Nador est un

véritable acte pour asseoir notre identité". Et de relever par la suite : "Organiser dans un pays maghrébin et pour la première fois une aussi importante réunion est pour nous une autre victoire sur l'hégémonie des régimes en place".

Au sujet de la non-participation de la délégation algérienne, le conférencier a indiqué que les représentants algériens n'ont pas pris part à cause de la "fermeture des frontières terrestres avec le Maroc", chose qu'il qualifiera ensuite de "honte". Sur ce, le président du CMA a de nouveau exigé la réouverture des frontières terrestres entre les deux pays.

Questionné à propos des accusations portées contre lui par l'ex-vice-président (Algérie), qui lui a ouvertement

reproché de mener les choses en solo et d'avoir fait main basse sur l'ONG, l'orateur les récusera une à une avant de préciser qu'il n'a exclu personne de la structure qui a toujours laissé ses portes ouvertes devant tous les militants et défenseurs des droits du peuple amazigh.

Pour sa part, le président de la Chambre du commerce du Rif, Tarik Yahia, a informé qu'il signera aujourd'hui une convention avec la Chambre du commerce et de l'industrie du Djurdjura.

"La convention qu'on va signer demain avec la CCID est un geste fort et plein de sens envers les gouvernements des deux pays et personne ne peut empêcher les deux peuples d'établir des ponts", a-t-il dit.

Brahim Boubchir

El Watan

LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT - Jeudi 25 août 2005

N° 4491 - Quinzième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1 €. USA : 2,15 \$. ISSN :

«Oui à la réconciliation, non à l'impunité» selon le CMA

Le Congrès mondial amazigh est pour toute mesure de conciliation et de réconciliation visant à instaurer la concorde, mais contre l'impunité. Car cela est contraire aux principes universels et à la législation internationale à laquelle nous nous référons», a déclaré hier Belkacem Lounes, président du CMA, lors d'une conférence de presse tenue à la Maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou et à laquelle a assisté Tarik Yahia, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Nador.

Interrogé sur la charte pour la paix et la réconciliation devant faire l'objet d'une consultation référendaire fin septembre prochain, le conférencier a expliqué qu'il «n'est pas question de pardonner aux assassins et ceux qui sont coupables de crimes sans justice».

Lors de cette rencontre, voulue par ses initiateurs pour expliciter les résolutions adoptées par cette ONG non gouvernementale de défense de la civilisation amazighe et qui a tenu ses 4^e assises dans la ville rifaine de Nador (au Maroc) entre les 4 et 6 du mois en cours, le président du CMA a formulé le souhait de voir un jour les frontières entre pays de Tamazgha disparaître, affirmant appuyer «le droit des régions à l'autonomie ou à l'indépendance pour le cas des îles Canaries ou des Touareg».

Fustigeant l'«insertion» des pays nord-africains dans la sphère arabo-islamiste, Lounes Belkacem appelle les gouvernants «à cesser de faire des choix idéologiques incohérents», appuyant ses déclarations par le fait que «les échanges économiques et humains entre l'Afrique du Nord et l'Arabie sont presque nuls alors qu'avec l'Europe, les échanges ne cessent de progresser sur tous les plans». Face à la montée de la menace islamiste dans la région menaçant même les pays européens, le conférencier trouve que seule Tamazgha (Afrique du Nord et archipel des Canaries) saurait contenir et combattre ce danger par le développement et l'émancipation et les valeurs universelles «et nous seront aidés en cela par les Européens», affirme-t-il. Pour sa part, Tarik Yahia, dont c'est la première visite en Algérie, a annoncé qu'une convention de coopération et d'échange sera signée entre la Chambre de commerce et d'industrie du Djurdjura et celle de Nador ce matin à l'hôtel Lala Khedija.

Abdenour Bouhireb

LE DROIT DE SAVOIR, LE DEVOIR D'INFORMER

LIBERTÉ

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION. 37, RUE LARBI BEN M'HIDI, ALGER - TEL. : (021) 64 34 25 (LIGNES GROUPÉES) -
FAX : (021) 64 34 29 - N° 393 - JEUDI 25 AOÛT 2005 - ALGÉRIE 10 DA - FRANCE 0,80 € - GB 1£ 20 - ISSN 1111-4290

LE CONGRÈS MONDIAL AMAZIGH SE PRONONCE SUR LA CHARTE POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION

"Nous sommes contre l'impunité"

Nous ne sommes pas contre le principe de la réconciliation et de la paix, mais il faut qu'il y ait d'abord justice avant de pardonner. Le Congrès mondial amazigh (CMA), en tant que ONG internationale de défense des droits du peuple amazigh, n'acceptera jamais l'impunité", a déclaré, hier, au sujet de la charte sur la paix et la réconciliation le président du CMA, Belkacem Lounès, lors d'une conférence qu'il a animée à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou.

Voulant sans doute éviter une polémique au sujet du projet de Bouteflika, le conférencier a vite fait de revenir à l'objet principal de la conférence, à savoir les quatrièmes assises internationales du CMA tenues, selon lui, "avec grand succès", les 5, 6 et 7 août derniers, au Nador, dans le Rif marocain. Belkacem Lounès et son invité Tarek Yahia, président de la Chambre de commerce de Nador, se sont longuement étalés sur les résolutions et recommandations, au nombre de 32, du congrès qu'ils qualifient de "l'étape de maturité"

et qu'ils considèrent comme "une victoire politique, juridique et psychologique contre les agresseurs du peuple berbère". Entre autres, il a été recommandé de continuer surtout à dénoncer particulièrement le crime institutionnel, l'impunité et la politique de pourrissement, pratiqués par le pouvoir algérien en Kabylie, de poursuivre ses contacts avec les partenaires internationaux, dans le but de traduire devant la justice internationale les responsables des crimes commis contre les populations civiles, et aussi l'abolition des mesures administratives et législatives anti-amazighs, telles que les lois d'arabisation ou l'interdiction des prénoms amazighs. Sur l'évolution de la question amazigh justement, et particulièrement en Algérie, les membres du CMA restent encore pessimistes tant que le discours développé par le pouvoir, même après son dialogue avec les archs, ne s'est pas traduit par des actions sur le terrain.

SAMIR LESLOUS

Chambres de commerce de Nador (Maroc) et de Tizi Ouzou

Un accord de partenariat signé

La partie marocaine, représentée par Tarik Yahia, plaide pour l'ouverture d'une ligne maritime avec Béjaïa dans un premier temps.



Tarik Yahia et Ameziane Medjkouh signent l'accord.

Les deux parties l'ont souhaité, c'est désormais chose faite depuis jeudi dernier : les deux Chambres de commerce et d'industrie de la ville de Nador (Maroc) et celle du Djurdjura (Algérie) ont signé un contrat de partenariat en vue d'échanges et de coopération entre les deux représentations consulaires. La cérémonie a eu lieu, comme on le rapportait la veille de

l'événement à travers ces mêmes colonnes, à l'hôtel Lala Khedidja. Ameziane Medjkouh, président de la Chambre du Djurdjura, et Tarik Yahia, président de la Chambre du commerce de Nador, ont paraphé l'accord en présence de leur homologue de la Soummam ainsi de nombreux investisseurs de marque, notamment des opérateurs économiques de Kabylie.

Au delà des objectifs économiques, les deux parties voient en cette entreprise, un prolongement naturel des relations historiques, linguistiques, civilisationnelles et culturelles. Cela dit, M. Medjkouh et son homologue marocain se veulent aussi conscients de l'urgence d'insuffler un esprit nouveau dans la coopération maghrébine en vue de créer "une dynamique de

regroupement pour faire face à la nouvelle conjoncture économique qui impose l'ouverture du marché mondial".

Pour sa part Yahia Tarik considère que "l'heure est sérieuse et il nous appartient à nous de donner une nouvelle impulsion par la base. On ne doit pas attendre indéfiniment nos gouvernants pour suivre. A nous de provoquer les choses et faire des propositions". A ce titre, M. Tarik plaide pour un effort en vue d'établir une liaison maritime entre Nador et Béjaïa via Ghazaouat dans un premier temps et peut-être une ligne aérienne entre Oujda et Oran.

"Ce lien est indispensable", en attendant la réouverture des frontières terrestres entre les deux pays. Mais c'est là un autre problème que les deux parties se sont réservées d'aborder.

"On fera avec ce qu'on a", devait préciser encore Tarik Yahia. A noter que la veille, ce dernier a tenu à faire un pèlerinage sur les tombes de Mouloud Mammeri et de Matoub Lounès.

Djaffar C.

Notes de voyage

Nador, Berbères et fiers de l'être

Comme en Kabylie, la prise de conscience de l'amazighité a été à l'origine de l'engagement de plusieurs militants de Nador. Ce n'est pas par hasard que le congrès mondial amazigh a choisi cette ville pour tenir sa rencontre le 5 août passé.

De notre envoyé spécial
Aomar Mohellebi

Nous arrivons complètement épuisés à Nador après dix heures de train et deux heures de bus. Malgré son importance, la capitale du Rif marocain ne dispose pas d'une gare de train. C'est à Taourirt, un autre village berbère, comme son nom l'indique si bien, que le train s'arrête. Les voyageurs à destination de Nador trouvent un bus climatisé et confortable, les attendant pour les acheminer vers Nador. Le trajet est agréable même si la fatigue est perceptible sur tous les visages. Une fois à Nador, le bus se gare devant un petit hôtel, dont le rez-de-chaussée est un café. De nombreux voyageurs s'y dirigent pour y prendre leur petit déjeuner. Il est dix heures. Nous avons démarré la veille à 22 heures de la gare de Casablanca. La nuit a été donc blanche. Dans le café, nous sommes frappés par le fait que tous les consommateurs que nous avons trouvé attablés, les garçons ainsi que le patron parlent exclusivement en tamazight. On apprendra plus tard que la zone du Rif est à 100 % berbère ; plus encore, elle est berbérophone. "Si un étranger à la région vient ici, soit il apprend le tamazight ou bien il vivra marginalisé", nous confie le président d'une association culturelle amazighe. A Nador, la population est berbère et fière de l'être. Relativement aux autres grandes villes marocaines, Nador donne l'air d'être moins développée. Le tourisme est quasiment inexistant. Nador est une région frondeuse. Un nombre important

d'associations amazighes y active. Nacer Benseddik, qui a tout juste 28 ans, est le président de l'une d'elle : Tanekra. L'association a été créée en 1993. L'idée est née suite au constat fait par un groupe de militants de la cause amazighe concernant le vide culturel. "L'idéologie arabo-musulmane a commencé à étendre ses tentacules. Nous, en tant que défenseurs de tamazight, nous ne pouvions pas rester les bras croisés. C'est à partir de là qu'est née cette initiative", souligne Nacer qui nous fait visiter son local situé à la Rue d'Algérie, au N° 62. L'association possède un micro-ordinateur, une imprimante et quelques meubles. Elle active dans plusieurs domaines culturels : la musique, le théâtre... Pour survivre, ses militants versent chaque mois 50 dirhams à la trésorerie de l'association. Tanekra a même organisé un colloque avec un écrivain américain vivant en Espagne et ayant écrit des livres sur le Maroc, précise un autre membre de l'association, Fouad El Ghafiki. Tanekra célèbre Yennayer chaque année et pendant deux ans, elle a assuré l'enseignement de tamazight en collaboration avec l'Inalco.

Comme en Kabylie, la prise de conscience de l'amazighité a été à l'origine de l'engagement de plusieurs militants de Nador. Ce n'est pas par hasard que le congrès mondial amazigh a choisi cette ville pour tenir sa rencontre le 5 août passé. Un cadre, les cinquante, né et vivant au Rif, rappelle que déjà dans les années soixante-dix, il y avait des associations qui activaient dans le domaine amazigh. "Malgré l'arabisation forcée, la population du Rif demeure berbérophone", souligne le même cadre. Notre interlocuteur dit que la population est satisfaite qu'il y ait un début de reconnaissance de tamazight, mais cela demeure insuffisant car la population marocaine est dans sa quasi-totalité berbère. Il y a une année, une grande caravane amazighe a été lancée dans tous les villages du Rif pour revendiquer la reconnaissance de cette identité. "Des autocars ont sillonné Nador, Kalia, Ferkhana, El Aroui, Béni Insar...pour impliquer tout le

monde dans cette revendication. La caravane a eu des résultats probants", ajoute un avocat, installé depuis quinze ans dans cette ville.

Pour Tamazight, Pas contre l'arabe

Malgré la réputation d'extrémistes qui leur est collée à la peau, les Rifains ne sont guère contre la langue arabe. "Nous avons une langue et une culture qui s'appellent tamazight. Nous voulons qu'elles soient reconnues. C'est tout. Quant à la langue arabe, nous n'avons rien contre. La preuve, vous avez des journaux locaux en arabe et les gens d'ici en lisent", nous dit un journaliste amazigh travaillant dans un hebdo local. Nabila Hafdi, directrice du journal régional *El Oubour Essahaffi* est aussi une grande militante de la cause amazighe. Vu l'intérêt qu'elle porte à la question, c'est elle qui est venue couvrir le congrès du CMA. Elle n'éprouve aucun complexe à diriger un journal en langue arabe. Elle a lancé sa gazette avec quelques jeunes journalistes. En ce moment, elle arrive à vendre 2 000 exemplaires, ce qui n'est pas rien quand on sait le nombre de journaux qui sont édités au Maroc. Rien qu'à Nador, il existe cinq journaux régionaux. Et tous défendent bec et ongles la cause berbère. Ils ouvrent grandes leurs colonnes aux artistes chanteurs de la région qui chantent en berbère rifain, l'une des quatre variantes du tamazight au Maghreb. Lorsqu'il y a eu le congrès du CMA, ces journaux ont dépêché des équipes entières sur place. C'est dire tout l'intérêt porté à la question. Les gens du Rif sont beaucoup informés de ce qui se passe en Kabylie via Internet mais aussi par l'intermédiaire de la chaîne II (chaîne de radio kabyle algérienne) ainsi que par BRTV, captée ici grâce au piratage. Cette chaîne de télévision vient de lancer une émission en berbère marocain. Elle dure une heure et passe une fois par semaine.

Mohand Sadi, Directeur de BRTV, de passage à Nador, s'est engagé à s'ouvrir plus sur les Berbères du Maroc lorsqu'il a constaté tout l'engouement par

rapport à sa chaîne. Dans un village sis à 25 kilomètres du chef-lieu de Nador, un tournoi dédié à Matoub Lounès, a été organisé dernièrement par une association de jeunes militants. L'événement a permis de mieux faire connaître Le Rebelle dans la région. Comme la Kabylie, Nador est une région pauvre économiquement. La région de Nador est pauvre. La vie ici est très difficile. Même le tourisme qui a gâté toutes les villes marocaines a été avare avec Nador. Hocine El Hamouti, directeur de la chambre de commerce et d'industrie de Nador a insisté sur cet aspect de la région. Notre interlocuteur souligne que l'activité principale est le commerce qui occupe 70 % du PIB. Il est suivi de l'agriculture avec 40 000 hectares irrigués. L'agriculture s'est développée ces dernières années grâce à l'arrivée des investisseurs étrangers notamment espagnols. Ces derniers ont ramené avec eux leur technologie et leur savoir-faire. Le secteur s'est, de ce fait, modernisé. Les privés sont encouragés grâce à des dispositifs de facilitation. Un investisseur bénéficie d'une exonération fiscale de 5 ans si la valeur de son investissement dépasse les 200 millions de dirhams. Il est aussi exonéré des droits de douane pour l'importation de son matériel. Il y a quatre ans, un guichet unique a été créé pour éviter les tracasseries aux investisseurs. Ces derniers ont affaire à une seule personne durant toute leur procédure. Des centres régionaux d'investissement, au nombre de 18 au Maroc, s'occupent de l'aide aux investisseurs. L'agence pour la promotion de l'emploi est créée pour aider les jeunes financièrement dans leur projet, précise le directeur de la chambre de commerce.

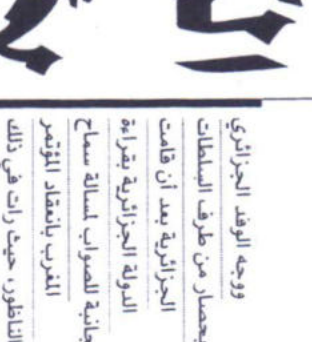
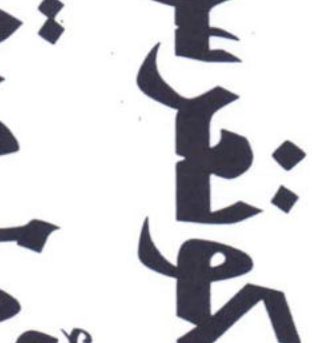
Ces jeunes sont accompagnés jusqu'au démarrage de leur entreprise. Après un séjour de quatre jours à Nador, nous quittons cette région avec le même sentiment que celui que nous ressentons quand nous avons quitté la Kabylie. Vu les similitudes culturelles et linguistiques, nous nous sommes senti, chez nous, à Nador.

A. M.

أدى قرار منح سنتر ناشط جزائري إلى المغرب اتخاذ قرار من طرف الكونغرس الامازيغي العالمي بقصد مؤتمر امازيغ الجزائر في تبزي وزر حزمه حوالي 70 مؤتمرا.

02

دعا المشاركون في المؤتمر الدولي للكونغرس العالمي الامازيغي المنعقد بالناظور السلطات الاسبانية إلى إنهاء احتلالها لجزر الكناري على اعتبار هذه المنطقة جزء من "تامازغا".



أعترف المؤتمر بمشاركة امازيغ من اسبانيا وفرنسا وبلجيكا وايرلندا وهولندا وايطاليا والجزائر وليبيا ومالي والتيجر بالإضافة الي المغرب فضلا عن ممثلين عن برنامج الأمم المتحدة للتنمية والاتحاد الأوروبي ومنظمة الأمم المتحدة للترية والعلوم والثقافة (يونسكو) ومنظمات غير حكومية متخصصة في قضايا حقوق الانسان والتعاون والتنمية. وكان لافتا خلال الجلسة الافتتاحية للمؤتمر حضور الكاتالينيين الإسبان و قد أبرز رئيس الوفد الكاتالاني أهمية الدور الذي ما تفتت تضمنت به الثقافة الامازيغية في مجال تنمية منطقة كاتالانيا، مشيرا إلى إرادة السلطات بهذه الجهة للعمل من أجل انشاء مؤسسات اقتصادية بمنطقة الريف وبالخصوص في مدينتي الناظور والحسيمة، والشروع أيضا في تعليم اللغة الامازيغية بكاتالانيا ابتداء من سنة 2006 .

الكونغرس العالمي لأول مرة في تامازغا

ووجه الوفد الجزائري بحصار من طرف السلطات الجزائرية بعد أن قامت الدولة الجزائرية بقراءة مجانية للصورات لمسألة سماح المغرب بانعقاد المؤتمر بالناظور، حيث رات في ذلك محاولة من الرباط للارتقاء على أزمة التبادل قائنة في الجزائر على اعتبار ان النسبة الهامة من تشكيلة المؤتمر جزائرية وان الاغلبية منها تحمل مطالب انصالية.



المؤتمر العالمي الأمازيغي يعيد انتخاب الجزائري لونس بلقاسم رئيسا

فرنسا وبلجيكا وليبريا وهولندا وإيطاليا والجزائر وليبيا ومالي والنيجر والذين يمثلون حوالي 40 جمعية، بالإضافة إلى حوالي 50 ناشطا أمازيغيا، وممثلين عن برنامج الأمم المتحدة للتنمية والاتحاد الأوروبي ومنظمة الأمم المتحدة للتربية والعلم والثقافة وجمعيات حقوقية وتحتوية من منغلة كاتالاندا، وبرلمانية عن حزب اليسار الجمهوري الكاتالاني، ولم يتمكن جزائريون من منغلة القبائل فحضر المؤتمر وكذا بعض اللبيين.

ومن أهم ما سجدته التتبعون للمؤتمر هو غياب أسما، وازنة من الحقل الجمعي الغربي، وكذا أعضاء العهد الملكي للثقافة الأمازيغية كالحمد بوكوس ومحمد مجاهد وأحمد عصيد وكذا إبراهيم أحياط والصفافي مومن على والصفافي وكذا أيضا أحمد حدادين أحد نواب رئيس المؤتمر السابق.

يتكرر ان الكونغريس العالمي الأمازيغي هو منظمة دولية غير حكومية، ومن أهدافه الدفاع عن الحرية والتسامح والديمقراطية وحقوق الإنسان والصدافة بين الشعوب، وكذا الدفاع عن حقوق ومصالح الكوريات السوسيوثقافية للأمازيغ عن طريق تدويل المطالب الأمازيغية لتصبح مسؤولية المجتمع الدولي، في جانبها الحضاري والحقوقية، خاصة منظمة اليونسكو فيما يخص حماية التراث من الإنتثار كالفنسيات والنقوش الصخرية، وكذا تنبج الدول بالمنطقة الغاربية إلى حلورة تهميش حقوق الأمازيغ.

يشار كذلك ان المؤتمر العالمي الأمازيغي، تأسس خلال اجتماع انعقد في شنتبر 1995 إسبانت روم لو دولان بفرنسا، وعقد المؤتمر دورته الأولى في شهر غشت 1997 بمدينة طرفة بحزر الكاناري، فيما عقد دورته الثانية في غشت 1999 بمدينة ليون بفرنسا كذلك، أما المؤتمر الثالث فعقد سنة 2002 بمدينة روبيكس فرنسا، وانعقد المؤتمر الحالي في ضيافة جمعية تانوكرا بمدينة الناظور المغربية.

أوسي موح حسن



أعاد المؤتمر العالمي الأمازيغي الذي احتضنته مدينة الناظور نهاية الأسبوع المنصرم انتخاب الجزائري لونس بلقاسم القم بفرنسا رئيسا للمؤتمر، وذلك المرة الثانية على التوالي.

وقد انتخب المؤتمر الذي انعقدت أشغاله أيام الجمعة والسبت والأحد المنصرم بمقر غرفة الصناعة والتجارة والحدمات، في جمع عام أعضاء المجلس الفيدرالي للكونغريس (39 عضو)، وانتخب بعدها أعضاء المكتب العالمي، كما تم تعيين ثلاثة مكلفين دائمين ب مهمة هم «حيدر أبو فرانسوا» ومحمد بوشوق» ومصطفى بن عمار» التابعة توصيات المؤتمر.

وقد ضم المكتب العالمي للمؤتمر الي جانب الرئيس لونس بلقاسم، كل من رشيد رانخا وخالد الزدراي وحسين عازم وجميع ساييز، وشيخنا أفسات، كتراب، في حين انتخب «الحسن بوزين» كاتبا عاما وزغير موسافري» نائبا لكاتب العام وعبد الله فندي» امينا وسعيد رعبوش» نائبا للأمن.

وتحورت أشغال المؤتمر الرابع الذي استضافته لأول مرة دولة من شمال أفريقيا. حول خمسة مواضيع تتعلق ب «مقاومة وكفاح الأمازيغ» والاستراتيجيات والعلاقات الدولية، والأرض والبيئة والتنمية المستدامة» والثقافة واللغة والأعلام والتواصل» والتثقيم القانوني والمالي» وكان محورها على المؤتمر أيضا تقييم الرحلة السابقة التي وصفت به الزكود والجمود» على اعتبار المسألة التي تتطيم الدولي بقي بعدا عن التأثير في مجرى الأحداث، وكذا تجاوز «حضره الباهت منذ تأسيسه، بسبب الخلافات الحادة بين مكوناته».

ورغم ان المؤتمر مر في اجراء عادية، إلا ان بعض ممثلي الجمعيات الذين تغيبوا عن حضور أشغال المؤتمر انتقدها سا سموه «ضعف التهيء والتثقيم» ووقع ما عبر عنه كذلك أحد الغائبين عن المؤتمر وهي نائب الرئيس سوح سي بلقاسم الذي بعث رسالة للمشاركين أكد فيها ان المؤتمر يمر بأزمة غير مسبوقة. وقد تميز بحضور حوالي 400 مشارك من إسبانيا

الناظور عاصمة لتمازغى ولأمازيغيين

هو معجزة حقيقية. ويكفي أن نستحضر ما تعرفه مؤتمرات الأحزاب المغربية من تأخير في الموعد القانوني لعقد جمعها العامة ومن تضرر وسوء تنظيم المؤتمراتها رغم الإمكانيات المالية والبشرية الهائلة التي ترصد لكه المؤتمرات الحزبية.

لا ننسى الدور الكبير والحاسم للسيد طارق يحيى، رئيس غرفة التجارة والحاسم للسيد طارق احتضنت قاعتها المؤتمر. فبدون مساعده وسانده ما كان لهذا المؤتمر الرابع أن يجرى النور بالناظور، كما اعترف بذلك لوئيس بلقاسم في كلمتي الافتتاح والاختتام.

وأخيرا ينبغي الاعتراف أن هذا المؤتمر الرابع كان مقيما كذلك للسلطة بالمغرب، التي تعلمت منه الممارسة الديموقراطية واحترام القانون. فقد فرض عليها أن تكون سلطة لا تخرق القانون بل لاحترامه والتصرف طبقا لنصوصه ومقتضياته، وبذلك تحولت إلى سلطة الحق والقانون لا سلطة المنع والقمع. لقد عقد المؤتمر بعد مجرد اختيار - نعم مجرد اختيار - السلطة طبقا لما ينص عليه قانون الحريات العامة. وبناء على ذلك الإخبار أرسلت هذه السلطة رجال الأمن، لإغلاق القاعة وتوقيف المجتمعين، كما عودنا على ذلك مخزنا المزيين مرات ومرات كثيرة، بل للسهر على أمن المؤتمرين وضبط وتنظيم حركة المرور الكثيفة بالشارع الذي تقع فيه غرفة التجارة والصناعة حيث تجري أعمال المؤتمر. ألم نقل دائما إن الأمازيغية هي مفتاح الديموقراطية بالمغرب؟

فهينا لأمازيغيين على تنظيم مؤتمرهم لأول مرة فوق أرضهم الأمازيغية، وهنينا للمنظمين، وعلى رأسهم جمعية تانوكرا المنسقة العامة، وعلى الجهود الكبيرة الذي بذلوه في التحضير للمؤتمر، وهنينا لطارق يحيى الذي كانت مساعده حاسمة لانعقاد المؤتمر بالناظور، وهنينا للمكتب القيادي الجديد والرئيس لوئيس بلقاسم، وهنينا للسلطة التي بدأت تتعلم السلوك الديموقراطي واحترام القانون بفضل الأمازيغية.

شمال إفريقيا والمهجر لتوحيد المواقف حول أي جانب يتصل بالأمازيغية، بما في ذلك الاعتراف السياسي بالهوية الأمازيغية ومشروع توحيد اللغة الأمازيغية.

ويكفي أن يكون المؤتمر فرصة للاتقاء بين الأمازيغيين من مختلف مناطق العالم وإقامة

تعارف وتواصل فيما بينهم ليكون هذا المؤتمر مهما ومفيدا، بل ضروريا للأمازيغية والأمازيغيين.

هناك كذلك من يؤاخذ المنظمين أنهم أعلقوا هذا الجانب أو ذلك، أو تناسوا هذا الأمر أو ذلك. نعم، من السهل، عندما يغيب عن الأمازيغية طيلة جلسات سننوات ثم نتاح لنا الفرصة لحضور المؤتمر أن نتجاهر إلى

دمننا الملاحظات والانتقادات والمؤاخذات. إنه شيء سهل ولا يكلف شيئا. لكن هل فكر هؤلاء فقط في كم يكلف إبعاد ملصق واحد للمؤتمر من الوقت والجهد والمال، فيما لآخرى الإعداد لحدث في حجم مؤتمر عالمي بأمكانيات تمويلية محدودة، علما أن المنظمين لا يتقاضون على مجهودهم وتضحياتهم

أجرا ولا شكورا. بل يقومون بعمل تطوعي يضحون فيه براحتهم وعقليتهم ومالهم ووقتهم وحتى بأسرهم التي يهجرونها لمدة أسابيع أو حتى شهور. إذا عرفنا هذه الحقيقة سنعترف أن تنظيم مثل هذا المؤتمر، وبالناجح الذي عرفه،

سياسيا، أي لم يتم الاعتراف بها من طرف الحكومات المروية بشمال إفريقيا، ولا تزال على حالها لغويا ولم يلعب الكنكريس أي دور في توحيد ومبيرة اللغة الأمازيغية. إذا كان هذا صحيحا فانه ليس صحيحا أن من مهام الكنكريس العالمي الأمازيغي حمل السلاح لمواجهة الحكومات



المروية بشمال إفريقيا للعرض الاعتراف السياسي بالأمازيغية، ولا من مهامه كذلك فرض لغة أمازيغية معيارية، بل إن مهمته الرئيسية هي التعرف بالقضية الأمازيغية على الصعيد الدولي، وخصوصا أمام المنظمات الدولية مثل منظمة الأمم المتحدة، المجلس الأوروبي، الاتحاد الأوروبي، اليونسكو، ومطالبة الحكومات بشمال إفريقيا بالاعتراف السياسي واللغوي والثقافي والهوياتي بالأمازيغية تفعيلا للمواثيق الدولية في مجال حقوق الإنسان. ومن مهامه كذلك التنسيق بين الجمعيات الأمازيغية لمختلف بلدان

يعد انعقاد الملتقى الرابع للكنكريس العالمي الأمازيغي بالناظور انتصارا كبيرا حقيقيا: انتصارا على نوات، نحن الأمازيغيين، باستعادة اللغة في أنفسنا وككثير حواجز الرقابة الذاتية المستبعدة لعل ما تعرضنا له من منع وقمع وإقصاء؛ انتصارا ثانيا على الطابوهات التي حملتها يعقد المؤتمر الرابع لأول مرة فوق أرض أمازيغية. مؤكدين بذلك أننا لم نعد "صيوفا" ولا "متقيين" - كما كان يتعامل معنا دائما من طرف السلطات المروية في أوطاننا - يشترط عليهم ليمتج لهم حق الإقامة أن لا يعتقدوا تجمعات عرقية ولا يقوموا بأنشطة سياسية. لقد أنبتنا أننا فعلا أحرار في بلدنا الأمازيغية نحتج متى نريد وأيضا نريد فوق أرض تامازغنا الطيبة.

إن عقد مؤتمر الأمازيغيين فوق أرضهم الأمازيغية كان حلما ظل يراود الجميع منذ المؤتمر العالمي الأمازيغي الأول سنة 1995. وما هو الحلم يتحقق اليوم ويصبح واقعا حاصلا، كما قال لوئيس بلقاسم، رئيس المؤتمر، في كلمة اختتام أشغال المؤتمر الرابع بالناظور. إن كثيرا من مطالبنا الأمازيغية، التي تبدو اليوم كمجرد حلم، ستعرف نفس المصير، أي ستتحول إلى واقع وحقيقة كما حدث مع "حلم" عقد المؤتمر الأمازيغي فوق الأرض الأمازيغية. لا يتطلب تحقيق هذه المطالب حربا ولا مواجهة مسلحة، بل فقط الإرادة. نعم، يكفي لتحقيق ذلك أن نريد، كما قال كذلك لوئيس بلقاسم في كلمة الاختتام. فالإرادة هي التي تحقق القدرة، وليس العكس.

إن مجرد عقد هذا المؤتمر الرابع بالناظور هو في حد ذاته نجاح نهائي لهذا المؤتمر. فبالأحرى إن يكون هذا الأخير قد حقق كل أهدافه التي حددتها بصفور أزيد من 500 مشارك من كل أقطار تامازغا والمهجر بالإضافة إلى الوفود الأجنبية التي تمثل مختلف المجتمعات الدولية. لقد مر كل شيء كما كان مقررا ومستظرا، وفي ظروف حسنة وجيدة. هناك من يقول بأن الكنكريس العالمي الأمازيغي لم يحقق شيئا؛ فالأمازيغية لا تزال على حالها

tiéni

